

Rapport de situation en matière de développement durable de la Commune de Noisy-Le-Grand et de son CCAS – Année 2025



Table des matières

Rapport de situation en matière de développement durable de la Commune de Noisy-Le-Grand et de son CCAS – Année 2025	1
Table des matières.....	2
Edito du Maire.....	5
Introduction.....	7
Contexte législatif	7
Organisation du rapport	7
Présentation de la méthodologie d'évaluation	7
I. Direction générale des politiques éducatives	11
Organigramme des services associées à la direction.....	11
1. Vie scolaire et projets éducatifs.....	12
2. Petite enfance	14
3. Enfance et loisirs	16
4. Restauration.....	18
5. Jeunesse.....	20
6. Sports.....	23
7. Secrétariat général de la DGAPE.....	25
Récapitulatif de la Direction générale des politiques éducatives	27
II. Direction générale du développement de la qualité de l'accueil, de la proximité et de la culture.....	28
Organigramme des services associées à la direction.....	28
1. Direction de la vie locale.....	29
a. Démocratie locale.....	29
b. Politique de la Ville.....	31
6. Vie associative.....	33
7. Gestion des salles, des locaux municipaux et des jardins familiaux.....	35
8. Maisons Pour Tous et équipements socio-culturels.....	37
Récapitulatif de la Direction de la vie locale.....	39
2. Direction des affaires juridiques, des assurances et assemblée	40
3. Direction des actions à la population.....	42
a. Service des Actions à la population.....	42
b. Service des accueils à la population	44
Récapitulatif de la Direction des actions à la population.....	46
4. Direction de l'action culturelle.....	47
a. Médiathèque Georges Wolinski	47
b. Espace Michel Simon	49
c. Villa Cathala	51
d. Conservatoire Maurice Baquet	53
e. Cinéma le Bijou.....	55

Récapitulatif de la Direction de l'action culturelle.....	57
5. Archives publiques et patrimoine	58
III. Direction générale des bâtiments, du numérique et des solidarités	61
Organigramme des services associées à la direction.....	61
1. Direction des affaires sociales et emploi.....	62
a. L'insertion professionnelle et emploi	62
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :	64
b. La santé et le handicap	64
c. Séniors.....	67
d. Actions et aides sociales.....	69
Récapitulatif du Centre Communal d'Action Sociale.....	71
2. Direction des bâtiments et de l'énergie.....	72
a. Patrimoine bâti.....	72
b. Energie.....	75
c. Exploitation des bâtiments.....	78
d. Sécurité civile.....	80
e. Infologistique	82
Récapitulatif de la Direction des bâtiments et de l'énergie	83
3. Direction des systèmes d'informations et du numérique	84
a. Ingénierie applicative et données.....	84
b. Infrastructure et productions informatiques	86
c. Support et postes informatiques.....	88
d. Sécurité et risques numériques	90
Récapitulatif de la Direction des systèmes d'informations et du numérique	92
Bilan de la stratégie annuelle du numérique responsable.....	93
IV. Direction générale de l'aménagement durable et du cadre de vie.....	97
Organigramme des services associées à la direction.....	97
1. Direction du développement urbain.....	98
a. Droit des sols.....	98
b. Prospective urbaine.....	100
Récapitulatif de la Direction du développement urbain	103
2. Foncier et commerce	104
3. SIG	106
4. Direction de l'environnement et espace public.....	108
5. Direction du développement local et du logement	112
a. Développement local	112
b. Logement	115
Récapitulatif de la Direction du développement local et du logement	117
V. Direction générale	118

Organigramme des services associées à la direction.....	118
1. Direction des ressources humaines	119
2. Direction de la communication et de l'événementiel	121
3. Direction des finances et commande publique	123
4. Contrôle des satellites et pilotage et évaluation des politique publiques	125
5. Direction de la donnée, de la Ville intelligente et de l'innovation.....	127
6. La mission de modernisation du service public.....	130
7. Police municipale	133
8. Prévention de la délinquance	135
Récapitulatif de la Direction générale	138
Annexes.....	139
Annexe 1 : Annexe du Compte administratif 2024 « Budget vert » - Axe 1 : atténuation du changement climatique.....	139
Annexe 2 : Bilan des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Noisy-le-Grand	141

Edito du Maire



*Brigitte Marsigny
Maire de Noisy-le-Grand
1er Vice-Président de Grand
Paris Grand Est*

Chères Noiséennes, chers Noiséens,

Nous sommes convaincus que la transition écologique ne doit pas être une idéologie mais une politique publique concrétisée par des actions locales bénéfiques à tous les Noiséens et à l'environnement qui les entoure.

L'année 2025 l'a d'ailleurs confirmé avec force : entre vagues de chaleur ou fortes intempéries, tensions sur les ressources, événements extrêmes toujours plus forts, le dérèglement climatique fait partie de notre quotidien tant à l'échelle mondiale, nationale que locale.

Face à cette réalité, ce rapport de situation sur la commune permet d'établir, comme chaque année et comme la loi le prévoit, le chemin parcouru et d'en présenter les effets positifs sur le cadre de vie et le quotidien des habitants.

Loin d'être un simple acte administratif, ce rapport est avant tout un acte politique majeur. Son vote permet également de rendre des comptes aux Noiséens, d'évaluer, de corriger et de renforcer les politiques publiques en la matière.

C'est aussi affirmer que la transition écologique n'est ni accessoire, ni optionnelle, mais qu'elle constitue un axe structurant et transversal de l'action municipale.

Comme indiqué lors du précédent rapport, nous avons fixé un cap clair pour la ville :

- 50 % de consommation énergétique en moins d'ici 2030,
- Les émissions de gaz à effet de serre doivent être divisées par six d'ici 2050.

Ainsi en 2025, nous avons franchi un cap décisif. Notre outil d'intelligence artificielle RECITAL by Noisy, salué au niveau national et européen comme projet le plus innovant, pilote désormais les consommations de 40 sites municipaux, bientôt 94, et oriente nos rénovations énergétiques là où elles sont les plus efficaces afin de rationaliser les coûts et préserver ainsi nos finances publiques. En parallèle, près de 40 % des travaux privés concernent l'isolation thermique, et 16 % les énergies renouvelables.

Avec le programme « Territoire Zéro Exclusion Énergétique », notre territoire s'engage concrètement dans la lutte contre la précarité énergétique. Cette expérimentation concerne directement trois quartiers pavillonnaires de Noisy-le-Grand – Les Richardets-Montfort, Les Yvris et La Varenne – pour accompagner 100 à 150 foyers. Cette démarche cible en priorité les ménages les plus fragiles, avec un accompagnement renforcé et assuré par un ensemble solidaire, soutenu spécifiquement par l'Anah.

En parallèle, Noisy-le-Grand fait le choix clair et déterminé d'entrer dans la décennie de la transition énergétique en s'appuyant sur des réseaux de chaleur et de froid urbains innovants, fondés sur la géothermie profonde et les énergies renouvelables. Avec les projets structurants de l'Île de la Marne et de la SPL Marnéo, notre commune affirme sa volonté de garantir à tous un chauffage propre, stable et souverain, capable de protéger durablement le pouvoir d'achat

des Noiséens. En lançant également un réseau de froid au Mont d'Est, Noisy-le-Grand prépare une ville résiliente, moderne et compétitive, au service des entreprises comme des familles.

Fidèles à une vision responsable et ambitieuse, nous engageons 37 millions d'euros pour transformer notre éclairage public, rénover notre patrimoine bâti et atteindre dès 2030 les objectifs nationaux de sobriété. Par ces choix stratégiques, nous posons les fondations d'une ville qui agit, une ville qui protège, une ville qui innove - au service de la transition écologique, du pouvoir d'achat et de la souveraineté énergétique des Noiséens.

Les rues dans nos quartiers changent aussi : 6 luminaires sur 10 dans la commune sont désormais équipés de LED, 388 lanternes pilotables ont été déployées en un an, et un marché de performance énergétique pour l'éclairage public est prêt à être lancé.

Nous avons également opté pour une ville plus verte, plus respirable et plus vivante : 232 arbres ont été plantés en 2025, des espaces verts ont été créés ou rénovés ainsi que 2 cours oasis, de l'éco-pâturage, des nichoirs, des gîtes à chauves-souris, des brumisateurs contre les îlots de chaleur ont pu voir le jour cette année. Grâce aux efforts de la Ville, la protection de la biodiversité n'est donc pas un slogan mais une réalité et qui concerne toutes les délégations ainsi que tous les services municipaux.

En matière d'agriculture urbaine, l'exemple de « Ma salade à toit » illustre une dynamique positive : les premières récoltes ont déjà vu le jour au cœur du quartier d'affaires du Mont d'Est. Cette réussite confirme combien l'agriculture urbaine est un levier essentiel pour bâtir une ville plus durable, plus résiliente et plus souveraine dans sa manière de produire et de consommer.

En parallèle, les mobilités douces se développent, la place du vélo progresse, les transports deviennent plus accessibles, de nouvelles aires de jeux inclusives voient le jour et 100 % de nos équipements publics sont aujourd'hui accessibles aux personnes handicapées.

Nous avons aussi fait le choix d'un numérique utile et responsable pour les usagers : démarches en ligne, portail famille, accompagnement des seniors, archivage électronique sécurisé. A l'heure de transformations structurelles liées à l'émergence de l'intelligence artificielle, je veux redire que le progrès doit servir l'humain, pas l'inverse.

Enfin, parce que l'écologie n'est pas crédible sans justice sociale, nous renforçons la lutte contre la précarité énergétique, accompagnons nos seniors, innovons en matière de santé, d'éducation et de culture. À Noisy-le-Grand, la transition est écologique, mais elle est aussi sociale, culturelle et humaine.

Qu'il s'agisse de trouver de nouveaux équilibres et d'engendrer une nouvelle façon de produire, de commercer, de consommer, de travailler ou de vivre ensemble, ce que nous avons construit prépare une ville plus juste, plus solide et plus vivable pour nos enfants.

Brigitte Marsigny
Maire de Noisy-le-Grand
1^{er} Vice-Président de Grand Paris Grand Est

Introduction

Contexte législatif

Ce rapport de situation en matière de développement durable présente l'état des lieux 2025 des actions menées par la Commune de Noisy-le-Grand et son CCAS. Il répond au cadre réglementaire applicable aux collectivités territoriales, en particulier l'article L. 2311-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), qui impose aux communes de plus de 50 000 habitants de présenter un rapport de situation en matière de développement durable, qui comprend notamment le bilan annuel de la stratégie numérique responsable mentionnée au I de l'article 35 de la loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France. Ce rapport précise également le programme d'actions mis en place pour assurer la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments ou des parties de bâtiment à usage tertiaire dont la collectivité territoriale est propriétaire, dans un objectif de respect des obligations prévues à l'article L. 174-1 du code de la construction et de l'habitation. L'objectif est de rendre compte, piloter et améliorer les politiques publiques en matière de transition écologique, de cohésion sociale et numérique responsable dans une logique de transparence.

Organisation du rapport

Comme mentionné précédemment à l'article L2311-1 du CGCT, la ville doit présenter « un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies ». Il vise donc l'analyse de l'impact de toutes les actions, politiques et programmes de la collectivité au regard de référentiels de développement durable.

Afin de se conformer à la Loi et renforcer la lisibilité de ce document, le présent rapport adopte un format repensé et plus exhaustif. Le développement durable, étant par nature transversal à l'ensemble de l'activité d'une Commune, il s'agit de présenter l'action de la Ville dans sa globalité, en tant qu'acteur porteur de politiques publiques.

Ce rapport rapporte donc l'activité des services de la ville avec une évaluation de leurs contributions aux objectifs de développement durable (ODD) au travers des cinq finalités du développement durable telles que définies par la Loi.

Les services de la Ville sont séparés en trois catégories, reconnaissables grâce à un code couleur :

- **Les services en lien avec l'action à la population**
- **Les services techniques**
- **Les services supports**

Cette première édition annuelle constitue une base de référence 2025.

Présentation de la méthodologie d'évaluation

La méthodologie retenue s'appuie sur :

- Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2015 dans l'Agenda 2030,



- Les 5 finalités du développement durable définies à l'article L.110-1 du Code de l'environnement et reprises par le CGCT :

- 1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Fort enjeu de solidarité entre les hommes, les territoires et les générations, la lutte contre le dérèglement climatique implique tant des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre induits par les activités anthropiques, que des stratégies d'adaptation du territoire aux conséquences du changement climatique. Cela inclut par exemple : la promotion des énergies renouvelables, la réduction des consommations énergétiques, la décarbonation du transport, la limitation de l'artificialisation des sols, etc.

- 2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

La biodiversité est une composante essentielle de la durabilité des écosystèmes, dont dépendent toutes les sociétés humaines (alimentation, qualité de l'air, ressources naturelles...). Les activités humaines sont, cependant, à l'origine de l'érosion de la biodiversité, considérée aujourd'hui comme la sixième extinction de masse (Ceballos, 2015). Préserver la biodiversité et les écosystèmes nécessite de mettre en place des systèmes de protection, des modes de gestion rationnels des ressources, une prévention des pollutions, une meilleure connaissance de l'environnement.

- 3. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations

La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations cherche à limiter l'accroissement des inégalités économiques et sociales. Il s'agit d'éviter toute forme de compétition territoriale, au profit de projets partenariaux poursuivant des objectifs communs. Cette finalité rappelle également la nécessaire solidarité entre les générations dans le but d'anticiper les conséquences des décisions actuelles. Dans l'action territoriale, cela se décline au travers l'urbanisme et le cadre de vie, la rénovation urbaine,

les politiques de logement, la prévention des risques, la prévention de l'incivilité et de l'insécurité sociale, les projets de coopération, et la participation citoyenne.

- 4. Epanouissement de tous les êtres humains

L'épanouissement de tous les êtres humains répond à l'article 1 de la déclaration de Rio : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature ». Un développement durable doit permettre à tous les humains de satisfaire leurs besoins essentiels, en premier lieu, et leurs aspirations plus généralement. Cela implique de lutter contre la pauvreté et les discriminations (de race, de genre, d'âge, ou liées à une situation de handicap) aussi bien que de développer l'accès à l'éducation, à la santé, à la culture, au sport, aux loisirs.

- 5. Transition vers une économie circulaire

Le développement d'une économie circulaire repose sur sept leviers : une exploitation durable des ressources, une écoconception des produits, des dynamiques d'écologie industrielle et territoriale (mise en commun de certains moyens de production entre différents acteurs), l'économie de la fonctionnalité (une économie basée sur l'usage plutôt que la possession), la consommation responsable, l'allongement de la durée de vie des produits (grâce au réemploi et à la réparation) et, en dernier lieu, le recyclage. La transition vers une économie circulaire implique la transformation des modes de production et des modes de consommation.

Un tableau de correspondance entre les ODD et les 5 finalités du développement durable a été établi. Il permet d'analyser l'impact des services au regard de ces 5 finalités. Chaque finalité est associée à certains ODD. Les ODD peuvent être présents dans plusieurs finalités du développement durable.

Finalité	ODD
1° La lutte contre le changement climatique ;	7, 12, 13, 14, 15
2° La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;	6, 13, 14, 15
3° La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;	1, 4, 5, 8, 10, 11, 16, 17
4° L'épanouissement de tous les êtres humains ;	1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 16
5° La transition vers une économie circulaire.	6, 9, 11, 12, 17
Bilan annuel de la stratégie numérique responsable	9, 10, 11, 13

Pour chaque service, les ODD sont qualifiés et comptabilisés comme :

- *Primaires* quand ils relèvent du cœur de mission du service (pondération 1)
- *Secondaires* lorsqu'ils sont atteints de manière indirecte par ses actions (pondération 0,5).

Ainsi, comme expliqué, pour chaque service il a été associé les ODD auxquels il participe par son action. Si le service participe activement à l'ODD retenu, il lui est attribué un point. S'il n'y participe qu'indirectement il lui est attribué 0,5 point.

Exemple : le service « Vie scolaire et projets éducatifs » participe pleinement à la mise en œuvre de l'ODD 4 : « éducation de qualité » qui met en œuvre les finalités 3 « La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations » et 4 « L'épanouissement de tous les êtres humains » (cf. tableau ci-dessus). Il lui est donc attribué 1 point par finalité.

Certains projets éducatifs mis en œuvre par le service participent à la sensibilisation des enfants à la protection de la biodiversité. Ainsi ces projets mettent en œuvre l'ODD 15 : « Vie terrestre », qui lui-même contribue aux finalités 1 « Lutte contre le changement climatique » et 2 « La préservation de la

biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ». Si le service « Vie scolaire et projets éducatif » participe bien aux ODD permettant de protéger la biodiversité, cela ne constitue toutefois pas la mission principale du service. Il ne se voit donc attribué que 0,5 point pour ces finalités.

En conclusion, dans notre exemple, le service « Vie scolaire et projets éducatifs » a donc un impact fort sur les finalités 3 et 4 et modéré sur les finalités 1 et 2, il n'a pas d'impact sur la finalité 5.

Ainsi, la méthode d'évaluation retenue permet donc de mesurer l'impact du service sur les 5 finalités du développement durable.

L'évaluation est complétée par des indicateurs de suivi reliés aux actions (indicateurs d'activité¹, crédits de fonctionnement hors masse salariale (données Budget total septembre 2025), nombre d'équivalent temps plein (ETP) à date du mois d'octobre 2025. Ces indicateurs peuvent être complétés et/ou amendés avec des exemples de projets réalisés dans le cadre du fonctionnement du service ou de la direction.

Pour chaque service ou direction de la Ville, une partie est dédiée aux projets d'avenir qui sont en cours ou ont été réalisés à l'année N (2025). Leur apport au Développement Durable est défini, ainsi que les ODD qui sont touchés par ce projet, sans distinction primaire ou secondaire.

Concernant le décret tertiaire, le programme d'actions mis en place pour assurer la réduction des consommations d'énergies finales dans les bâtiments tertiaires sont présentés dans les actions du service énergie, notamment en charge de la gestion des fluides des bâtiments communaux.

Enfin, une partie est dédiée au suivi et à l'évaluation des actions réalisées dans le cadre de la stratégie numérique responsable, principalement en lien avec les services de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique.

Ce rapport s'accompagne en annexe de :

- L'analyse du « Budget vert-Axe 1 : atténuation du changement climatique ». Cette annexe évalue, selon la méthodologie nationale du budget vert initiée par l'État depuis 2021², la part d'investissement du compte administratif 2024 jugées favorables, neutres ou défavorables à la transition écologique.
- Les résultats du bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de la Ville de Noisy-le-Grand, pour l'année 2023.

¹ Concernant les indicateurs d'activités, la date à laquelle l'indicateur a été récolté est indiquée, si celle-ci ne correspond pas à l'année civile entière, dû à la temporalité de rédaction du rapport.

² collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/budget-vert-des-collectivites.

I. Direction générale des politiques éducatives

La direction générale adjointe des politiques éducatives compte sept services ayant pour vocation l'accueil et l'accompagnement des enfants et des jeunes noiséens de 0 à 25 ans. Des professionnels qualifiés accueillent le public (familles, enfants, jeunes) dans les équipements de petite-enfance, accueils de loisirs, restaurants scolaires, clubs de jeunes, équipements sportifs et espace jeunesse. Tout est également mis en œuvre pour que les conditions d'enseignement soient optimales (mobilier, fournitures scolaires, matériels informatiques, ...). La coordination des équipes et des services est indispensable au quotidien pour assurer la bonne continuité entre les différents temps de l'enfant. Elle a également en charge l'élaboration et la conduite du Projet Educatif de Territoire (PEdT) qui a pour objectif stratégique d'accompagner les enfants et leurs familles, en offrant à chaque enfant les meilleurs moyens de grandir et de réussir ensemble.

La coordination administrative de ces services est réalisée par le secrétariat général de la DGAPE.

Organigramme des services associées à la direction

1. Vie scolaire et projets éducatifs
2. Petite enfance
3. Enfance et loisirs
4. Restauration
5. Jeunesse
6. Sport
7. Secrétariat générale de la DGAPE

1. Vie scolaire et projets éducatifs

Action du quotidien

Ce service s'occupe de l'accueil des enfants noiséens dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville, garantissant à chacun un accès à l'instruction et l'éducation. Le service gère :

- Le fonctionnement et de l'organisation des écoles sur le temps scolaire, en dehors des temps d'enseignements,
- Organise les études surveillées,
- Assure la gestion managériale et organisationnelle du secteur des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM),
- Gère la relation transversale sur les trois services Enfance, Restauration, Vie Scolaire pour la coordination PAI/handicap et pour le mobilier,
- Assure l'interface école/Ville,
- Établit la carte scolaire et pilote divers projets éducatifs.

Engagé dans une démarche de développement durable, ce service développe la dématérialisation (dossiers scolaires, communication familles via une application dédiée), encourage le recyclage et le réemploi, et porte des projets éducatifs qui favorisent l'inclusion et la sensibilisation des élèves aux enjeux environnementaux et sociaux à travers le Projet Educatif de Territoire, notamment :

- La végétalisation des espaces scolaires,
- Le passeport du civisme,
- Le parcours culturel, en lien avec les services de la Direction de l'action culturelle,

Et au travers d'actions éducatives :

- Le permis piéton, permettant de sensibiliser aux comportements responsables dans la ville et promouvant la marche comme mode actif en encourageant les enfants à se déplacer à pied pour les trajets courts
- Le dispositif Coup de Pouce, mené par une association qui fédère les municipalités et les enseignants, afin d'accompagner les élèves en difficultés pour la lecture sur le temps périscolaire et extrascolaire.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- L'accueil de 8 029 élèves (3 086 en maternelle et 4 931 en élémentaire)
- Dans 45 écoles (23 en maternelle et 22 en élémentaire),
- 100 950 heures d'études surveillées
- Projets présents dans le Projet Educatif de Territoire (PEdT) en lien avec le développement durable :
 - o 75 élèves ayant participé aux parcours culturels
 - o 1 100 élèves ayant participé au passeport du civisme
- Projets dans le cadre des actions éducatives :
 - o 20 élèves de CP suivis par le dispositif « Coup de Pouce »
 - o 924 élèves de CM2 ayant passé le Permis piéton

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 761 849€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 130,2.

Ce service répond donc de façon directe aux ODD :

- 4 : éducation de qualité
- 10 : inégalités réduites
- 11 : villes et communautés durables

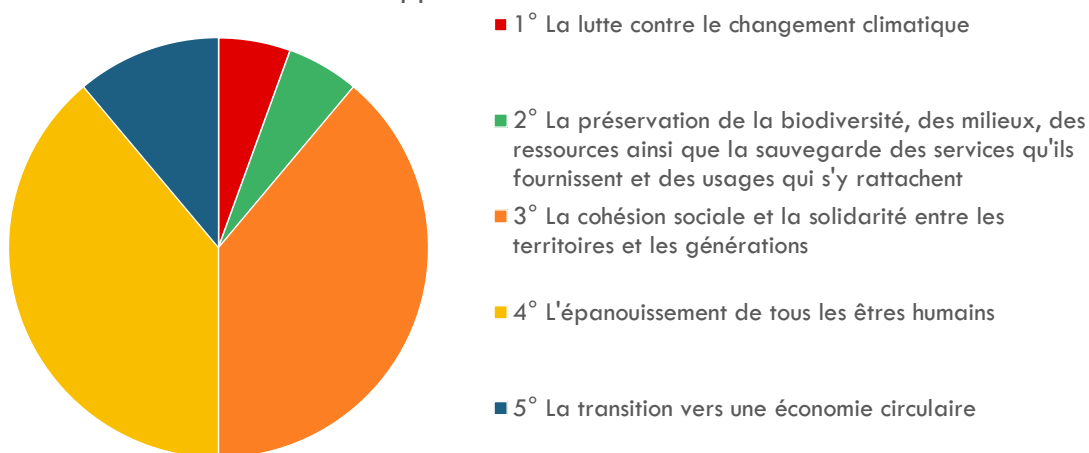


De manière indirecte, il répond aux ODD :

- 5 : égalité entre les sexes
- 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Vie scolaire et projets éducatifs au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Labélisation des écoles « école en démarche de développement durable » (E3D)	4, 6, 7, 11, 12, 15, 17	Projet collectif porté par différents acteurs de l'éducation en vue d'améliorer le fonctionnement de leur établissement (relations humaines et vie collective, restauration scolaire, espaces verts, consommation d'énergie et d'eau, santé et bien-être...) en s'appuyant sur différentes actions éducatives.
ENT (espace numérique travail)	4, 9, 12, 13	Réduction des consommations de ressources matérielles (moins d'impressions papier, moins de consommables, réduction des coûts d'envoi physique), efficacité dans la gestion administrative (gain de temps pour les agents, meilleure traçabilité des dossiers numériques), empreinte environnementale réduite (moins de transports de documents, optimisation des flux de données) et sensibilisation numérique responsable en encourageant les usages raisonnés du numérique

2. Petite enfance

Action du quotidien

Le service Petite Enfance a pour mission d'accueillir, accompagner et soutenir les jeunes enfants (de 10 semaines à l'entrée à l'école) et leurs familles dans leur parentalité.

Il s'inscrit dans une démarche globale de politiques publiques en faveur de la petite enfance, visant à garantir l'accès à un accueil de qualité, adapté aux besoins des enfants, à promouvoir l'égalité des chances dès le plus jeune âge, et à soutenir le développement social et éducatif du territoire.

Chiffre clé du service en 2025 :

Données d'activité :

495 places agréées pour des enfants âgés de 10 semaines à l'entrée à l'école dans des crèches, répartis dans :

- 6 structures collectives et familiales en régie, dont :
 - 1 halte jeu
 - 1 crèche familiale
 - 4 structures collectives
- 1 Relais Petite Enfance,
- 3 structures en Concession de Service Public

Enfin, ces structures sont adaptées pour recevoir tous les enfants, ainsi ce sont 5 enfants ayant un handicap moteur ou mental qui sont accueillis à l'année.

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service sont de 755 096€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 152,6.

Par son action, ce service répond directement aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être
- 4 : éducation de qualité
- 10 : inégalité réduite

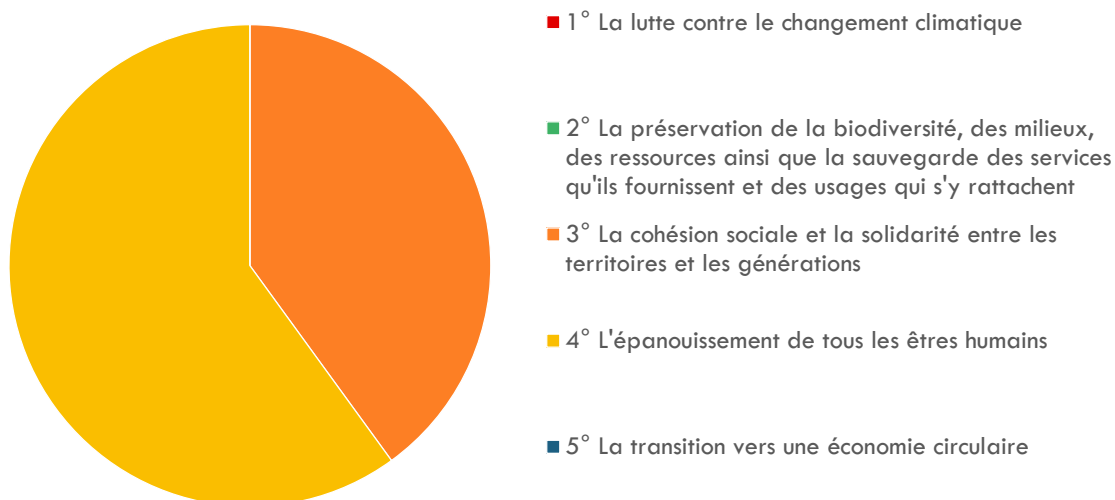


Indirectement, il répond aux ODD :

- 2 : faim « zéro »
- 5 : égalité entre les sexes
- 8 : travail décent et croissance économique

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Petite enfance au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Création d'une maison de la petite-enfance et de la parentalité avec un transfert du Relais Petite Enfance et du guichet Petite-Enfance et création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents	3, 4, 10	<p>Le Relais Petite Enfance est une structure ressource pour informer et accompagner les familles et les assistants maternels indépendants. Il permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement des familles dans leur rôle de particulier employeur, - L'accompagnement des assistants maternels par le biais de la formation continue, sur le statut juridique de leur métier, les contrats. <p>Le guichet petite enfance accompagne, oriente et renseigne les familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.</p> <p>Le Lieu d'Accueil Enfants Parents accueille des enfants accompagnés d'un adulte. Lieu convivial de rencontres, de dialogues et de jeux dans un espace aménagé à l'accueil du jeune enfant ; il favorise la socialisation, la mixité sociale et les liens familiaux. Il accompagne le parent dans sa parentalité tout en respectant la confidentialité.</p>

3. Enfance et loisirs

Action du quotidien

Ce service s'inscrit dans une démarche globale de politiques publiques en faveur de l'enfance.

Il permet aux enfants d'avoir accès à des loisirs en dehors de l'école, notamment en accueil de loisirs, de façon égalitaire. Il permet de créer du lien social entre les enfants, en leur proposant sur les temps périscolaires et extrascolaires des activités pédagogiques, ludiques et créatives.

Il favorise le développement de compétences nouvelles par des activités ludo-pédagogiques et crée un travail de co-éducation avec les écoles, encadré par le Projet Educatif de Territoire (PEdT). Ce service gère également l'organisation de séjours de vacances et de classes transplantées dites « classes environnement » pour les enfants à partir de 3 ans.

De nombreuses thématiques sont proposées, notamment en matière d'éducation à l'environnement, comme la découverte des roches volcaniques, le bien-être animal, la lecture des paysages, l'étude de biodiversité et des sols dans divers lieux tels que :

- La moyenne montagne,
- Le littoral côtier,
- Les milieux volcaniques.

Enfin, un séjour « de la terre à l'assiette » est prévu pour retracer toute la fabrication d'un repas, de la plantation à la transformation, et en favorisant une nourriture locale durant le séjour.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- Accueil des enfants sur 144 jours d'ouverture en temps scolaires et 76 jours en période de vacances, pour une fréquentation journalière moyenne de :
 - o 320 enfants le matin en période scolaire,
 - o 5 500 enfants durant la pause méridienne en période scolaire,
 - o 1 550 enfants le soir en période scolaire,
 - o 1 400 enfants le mercredi en période scolaire,
 - o 1 050 enfants durant les vacances scolaires,
- Au sein de 31 accueils de loisirs et 43 sites de restauration scolaire
- Mise en place de 5 séjours « classe d'environnement » (10 classes) et 5 séjours de vacances (80 enfants)

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 1 142 815€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 218,9.

Ce service répond donc directement aux ODD :

- 4 : éducation de qualité
- 10 : inégalités réduites
- 11 : villes et communautés durables

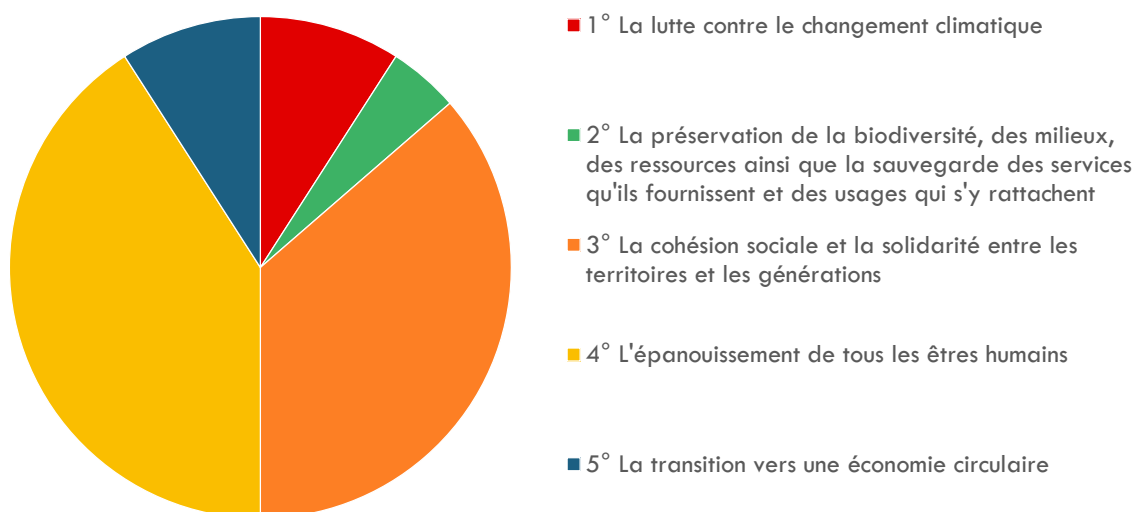


Indirectement, il répond aux ODD :

- 2 : faim « zéro »
- 5 : égalité entre les sexes
- 8 : travail décent et croissance économique
- 12 : consommation et production responsables, via la réutilisation et le réemploi de matériaux pour les activités
- 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, notamment dans les bâtiments scolaires où se trouvent également les accueils de loisirs.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Enfance et loisirs au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Participation à la création de la Cours Oasis du groupe scolaire Paul Serelle avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)	4, 11, 12, 13, 15	Participation des écoliers dans le choix de leur cours et des équipements souhaités. Education sur les effets du changement climatique à l'échelle d'une cour et notamment sur les îlots de chaleur et le confort thermique.

4. Restauration

Action du quotidien

Ce service s'assure que tous les enfants aient accès à un repas de qualité sur le temps du repas du midi (scolaire et en accueil de loisirs), tout en mettant en œuvre des actions pédagogiques en place autour de l'éducation à la nutrition.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 949 196 repas délivrés sur l'année 24/25 ce qui correspond en moyenne à 5 762 repas par jour (en période scolaire), dont :
 - o 298 871 en maternelle,
 - o 437 724 en élémentaires
 - o 117 583 en accueil de loisirs (maternelles et élémentaires)
- Dans 23 offices (24 en maternelle et 23 en élémentaires),
- 11 animations à thèmes, 21 petits-déjeuners et 8 jeux d'équilibre
- 2 animations sur le gaspillage « régaler plutôt que gaspiller »

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement en 2025 de ce service étaient de 3 611 400€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 143,9.

51,2% d'approvisionnement durable dont 22,4 % de produit bio³

De fait, il répond directement aux ODD :

- 2 : faim « zéro »
- 10 : inégalités réduites
- 12 : consommation et production responsables



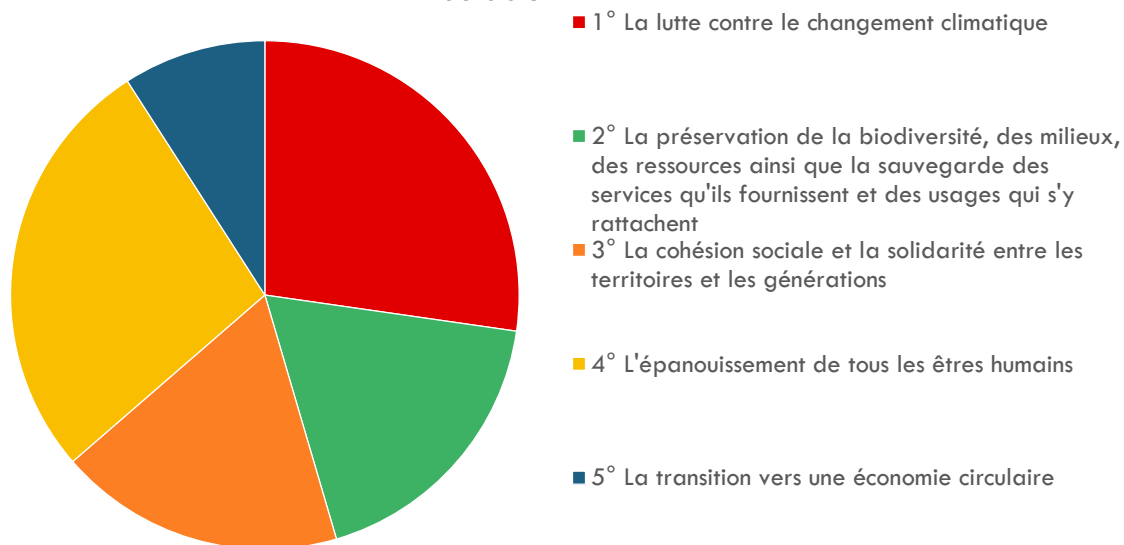
Indirectement, il répond aux ODD :

- 4 : éducation de qualité
- 14 : vie aquatique
- 15 : vie terrestre.

³ La LOI n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (EGAlim) exige au moins 50% d'approvisionnement durable dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique pour la restauration collective

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Restauration au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

La cuisine centrale étant en délégation de service public, une partie du budget d'investissement n'est pas imputé directement à la Ville. Néanmoins des actions sont mises en œuvre par le délégataire.

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Education à l'alimentation avec semaine du goût	3, 4	Découvertes de nouveaux aliments et goût et familiarisation avec la cuisine et la nutrition équilibrée de manière pédagogique, en lien avec le service Vie scolaire et Enfance et loisirs.
Nouveaux équipements de cuisine (four à basse température, bacs inox)	3	Amélioration de la qualité de la nourriture avec conservation des nutriments à la cuisson. Evite la pollution via les micro plastique.

5. Jeunesse

Action du quotidien

Le service jeunesse s'inscrit dans une politique publique globale en faveur de la jeunesse noisienne.

Sa mission consiste à accueillir et à proposer, durant les temps périscolaires et extrascolaires, des activités pédagogiques, ludiques et créatives. Il accompagne également les jeunes âgés de 11 à 25 ans dans leur parcours professionnel ainsi que dans leurs choix d'orientation. Cette démarche vise à faciliter l'accès aux loisirs en dehors du cadre scolaire, à soutenir les jeunes dans leurs recherches d'emploi et à soutenir leurs projets personnels. Les trois structures jeunesse garantissent un accueil de qualité, adapté aux besoins spécifiques des jeunes, tout en promouvant l'égalité des chances.

- L'Espace Jeunesse :

Il propose aux jeunes un suivi individuel pour les aider dans leur recherche d'emploi, de formation, d'orientation et de stage. Il propose une formation au BAFA et au PS1 (gestes de premier secours). Il organise le Coup de pouce jeunesse destiné aux 17/25 ans qui octroie une bourse pour accompagner les jeunes sur un projet individuel. Chaque année, l'Espace Jeunesse honore les titulaires noisiers du Baccalauréat lors d'une cérémonie organisée en septembre. Depuis 2024, l'Espace Jeunesse est labellisé « Information Jeunesse », ce qui permet de faire partie du réseau. Ce label reconnaît la qualité de l'accueil et du travail de la structure, notamment les actions de développement envers la jeunesse.

- Les 2 clubs de jeunes du Champy et du Pavé-Neuf :

- Ils proposent des activités pour les 11/17 ans (grands jeux, débats, repas partagés...) et des soirées pour les 18/25 ans. Ils accompagnent les jeunes dans leur scolarité. Ces espaces permettent aux jeunes de se rencontrer et de créer des liens sociaux. Ils favorisent l'inclusion en accueillant des jeunes de divers horizons. Ces établissements veillent également à associer les parents dans la vie des deux clubs. Le club du Champy est également doté d'un potager.
- Durant l'été, ils proposent Activ'été, un programme d'activités pour les jeunes de 11 à 17 ans. Ce dispositif a pour objectifs l'émancipation, l'épanouissement et le vivre-ensemble en offrant à tous les jeunes un été actif, enrichissant et fédérateur.
- Enfin, des initiatives telles que les « clean walks » sont organisées à chaque période de vacances afin de sensibiliser les jeunes à l'importance de la propreté de leur environnement.

Ce service travaille en lien étroit avec tous les services de la Ville, comme le service Prévention de la délinquance, le service des Sports ou le service Enfance (pour créer notamment une passerelle entre les centres de loisirs et les clubs de jeunes). Il collabore également avec l'ensemble des établissements scolaires de la Ville et propose des animations communes avec les maisons pour tous, notamment lors des fêtes de quartier.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 118 passages à l'Espace Jeunesse par jour en moyenne
- 802 passages au forum de l'orientation
- 845 passages au forum job d'été et de l'alternance
- 92 dispositifs « coup de pouce jeunesse » distribués, notamment pour un financement du permis, et 45 formations PSC1 réalisées
- L'inscription de 227 jeunes dans les clubs de jeunes, dont :
 - 105 au club de jeune du Pavé Neuf (72 entre 11-14 ans et 33 entre 15-17 ans)
 - 122 au club de jeune du Champy (78 entre 11-14 ans et 44 entre 15-17 ans)
- 2 séjours « colo apprenantes » et un séjour dans le secteur Enfance et Loisirs

- Distribution 40 000€ d'aides aux jeunes (âgés de 17 à 25 ans), suite aux commissions réalisées par le service jeunesse pour la réalisation d'un projet.

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 201 058€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 17,5.

Deux forums proposés aux jeunes : forum de l'orientation et forum job d'été

Ce service répond donc directement aux ODD :

- 4 : éducation de qualité
- 8 : travail décent et croissance économique
- 10 : inégalités réduites

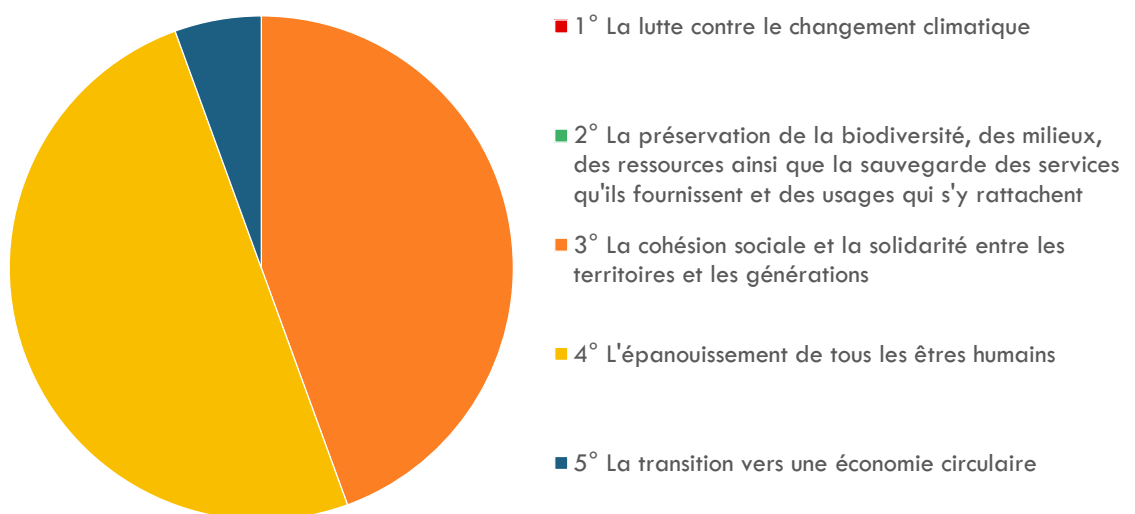


Indirectement, il répond aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être
- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Jeunesse au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Séjour jeunes	4, 10	En lien avec le service Enfance et loisirs, le service organise des séjours vacances en dehors de la Ville pour les jeunes noiséens, notamment des séjours linguistiques, ainsi que des « colo apprenantes » qui sont des séjours conçus et budgétés par les jeunes eux-mêmes. Cela permet aux enfants et aux jeunes de partir en vacances à des prix abordables et adaptés en fonction du niveau de revenu de la famille.
Rénovation de deux clubs de jeunes	11, 12	Un investissement dans des luminaires exclusivement à LED ainsi que dans des radiateurs économiques ont été réalisés. Les isolations des deux bâtiments ont été rénovées afin de prévenir une consommation excessive d'énergie. Enfin, du mobilier neuf a été mis en place. Ces rénovations ont permis l'amélioration des conditions d'accueil des jeunes.
Organisation d'une maraude solidaire	2, 10	Dans le but de promouvoir le vivre-ensemble et l'empathie, le service jeunesse et le service prévention ont mis en place une maraude en mars destinée aux personnes vulnérables de la collectivité.

6. Sports

Action du quotidien

Dans le cadre de ses missions de service public, le service des Sports permet l'accès aux équipements sportifs du territoire à travers la diversité des espaces sportifs disponibles permettant la pratique d'une diversité importante d'activités physiques et sportives pour l'ensemble des habitants, notamment pour les groupes scolaires et les associations de sports dont l'objectif principal est de favoriser le développement des capacités physiques, motrices et la santé. Il est composé de trois pôles :

- Un pôle pédagogique d'éducation au sport, comprenant :
 - o L'Ecole Municipale des Sports pour les activités sportives extrascolaires de 3 à 11 ans ;
 - o La mise en place d'éducateurs territoriaux pour l'activité physique et sportive au sein des écoles élémentaires ;
 - o La mise en place du sport-santé pour les familles et les adultes, qui donne accès à des activités physiques gratuites aux publics éloignés de ces pratiques dans les territoires carencés, le tout en lien avec les MPT (Champy et Pavé-Neuf) et le CCAS ;
 - o L'accompagnement de l'apprentissage de la nage au sein du centre aquatique des Nymphéas, en complément de l'apprentissage à l'école, durant des stages d'été gratuit.
- Un pôle événementiel qui organise les principaux événements sportifs de la Ville qui sont : la courses des foulées de Noisy-le-Grand, Noisy-plage et la cérémonie des trophées des sportifs.
- Enfin, un pôle en lien avec les équipements sportifs qui s'occupe de la planification de l'ensemble des activités sportives sur tous les gymnases et terrains existants, le gardiennage et la sécurité, le contrôle, la maintenance et les travaux des équipements sportifs (en lien avec la Direction Bâtiments).

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 3 090 enfants ayant eu accès à un cycle de 10 séances avec un ETAPS
- 463 inscriptions à l'Ecole Municipale des Sports
- 200 inscriptions au Sport-Santé
- 90 enfants participants au dispositif « Savoir nager 100% nageurs à Noisy-le-Grand » au centre aquatique des Nymphéas
- 12 équipements sportifs ouverts sur la Ville :
 - o 9 gymnases
 - o 3 stades dont 16 terrains extérieurs (15 courts de tennis & 1 terrain de baseball)
- 431 000 euros de subventions accordées aux associations sportives,
- 56 associations sportives présentes sur le territoire
- 3 événements sportifs organisés par la Ville avec 23 198 participants et participantes :
 - o 800 participants aux 10km + 600 coureurs autres distances des Foulées de Noisy-le-Grand
 - o 21 198 passages durant « Noisy-Plage » pour 2025 (2 semaines)
 - o 600 participants aux trophées des Sportifs

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 1 445 959€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 44,4.

Ce service répond donc directement aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être
- 4 : éducation de qualité

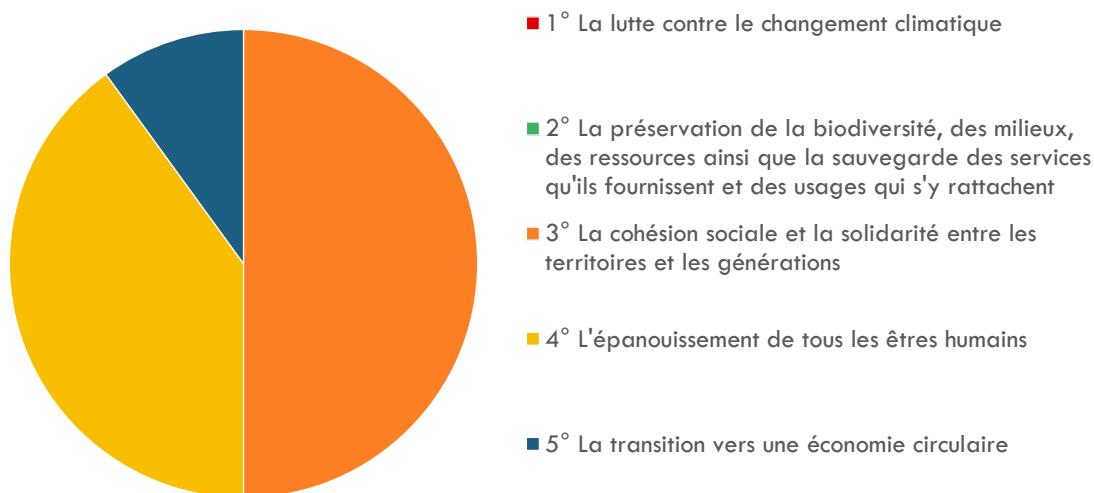


Indirectement, il répond aux ODD :

- 5 : égalité entre les sexes
- 10 : inégalités réduites
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Sports au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Livraison du Gymnase Marie Paradis	3, 4, 8, 10	Cet équipement permet la pratique d'une diversité de sports et un accès pour les publics scolaires et associatifs, permettant ainsi le maintien en bonne santé et de l'apprentissage du collectif.
Tribune de Mimoun (en cours)	3, 8	Développement des équipes locales à des niveaux régionaux et nationaux et facilitation de l'accueil du public sur les événements sportifs.
Evènement « Handitour »	3, 10	Evènement reconduit suite aux JOP 2024, sensibilisant sur l'inclusion au handicap dans le sport.

7. Secrétariat général de la DGAPE

Action du quotidien

Le Secrétariat général est issu d'une réorganisation, et d'une mutualisation des fonctions supports entre les 7 services qui composent la DGAPE. Opérationnel depuis septembre 2024, il est structuré en 4 pôles :

- Accueil des familles : inscriptions scolaires, séjours, gestion des dossiers familles, encaissements, relation usagers
- Régie recettes : facturation, gestion des fonds encaissés et du compte Dépôts de Fonds au Trésor (DFT)
- Ressources humaines : gestion administrative déconcentrée des vacataires (du recrutement à la paie), gestion du temps de travail des agents en site externe
- Comptabilité : gestion des engagements et de la facturation des prestataires des six services opérationnels

Il est en charge du suivi de divers projets : la modernisation des logiciels métiers et portail familles (en lien avec la mission de modernisation du service public) et la dématérialisation des inscriptions pour l'école, l'accueil de loisirs, les séjours et l'école municipale des sports (EMS).

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 11 844 usagers reçus à l'accueil Familles & Scolarité
- 6 000 mises à jour dossiers avec quotients dématérialisés
- 2 883 542€ de recettes participations usagers (85% en paiement dématérialisé)
- 2 507 engagements et 3 941 factures traités
- Injection de 620 données de paie mensuelles

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 16 890€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 18,6.

Ce service répond donc directement aux ODD :

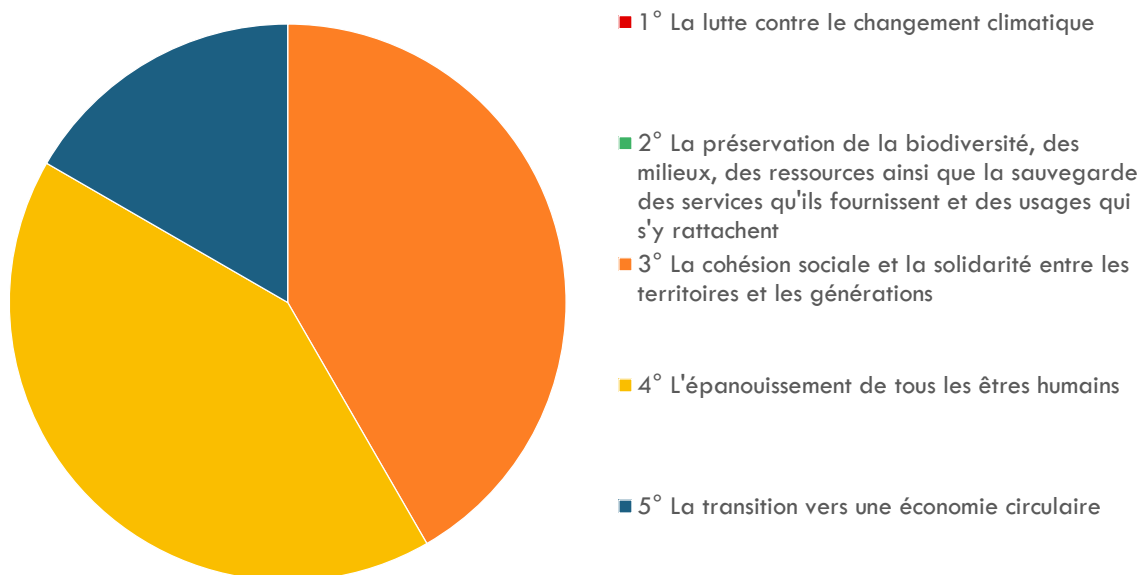
- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces



Indirectement, il répond à l'ODD 4 : éducation de qualité.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

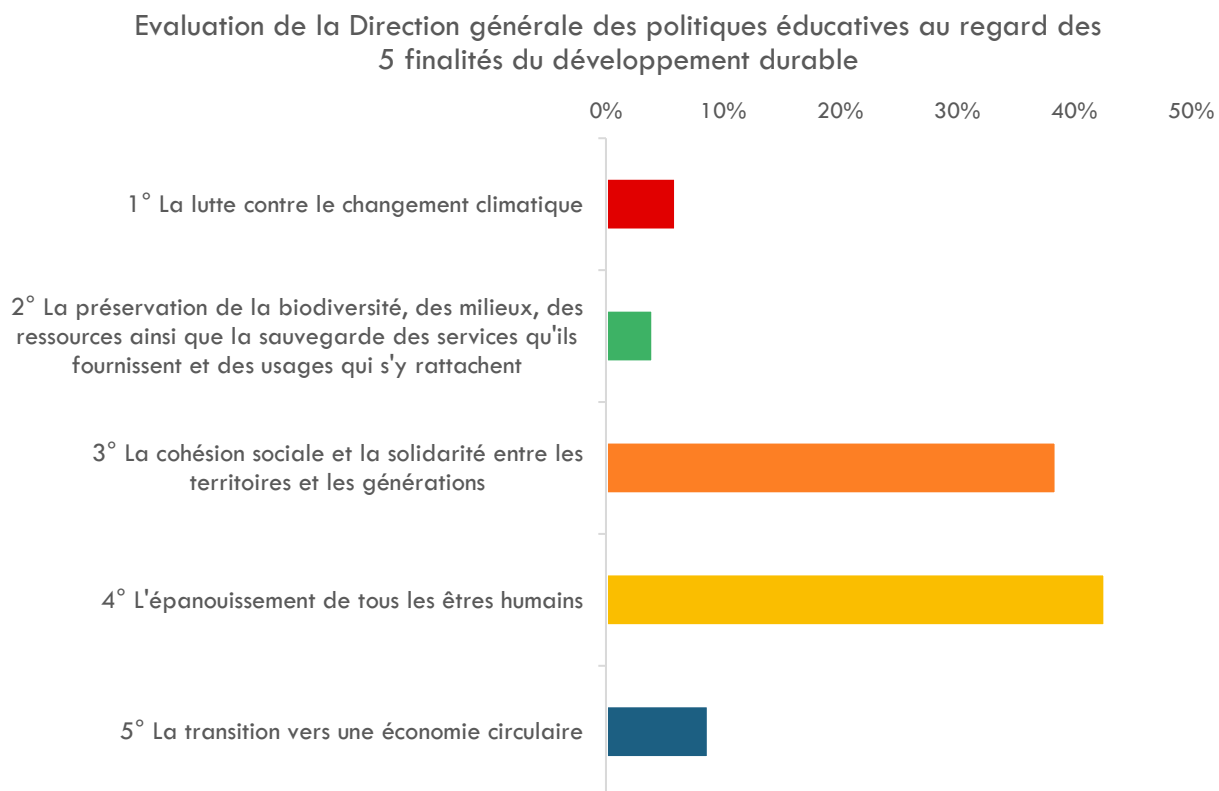
Evaluation du Secrétariat général de la DGAPE au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Mise en place d'un logiciel de prédiction scolaire par quartier	4, 9, 17	Expérimentation du logiciel en lien avec la Ville intelligente et l'innovation, afin d'avoir des prédictions des effectifs scolaires sur les 4 et 6 ans, pour anticiper au mieux les besoins de créations de classes et permettre aux enfants d'avoir accès à une école près de leur lieu d'habitation.

Récapitulatif de la Direction générale des politiques éducatives



II. Direction générale du développement de la qualité de l'accueil, de la proximité et de la culture

La direction du développement de la qualité de l'accueil, de la proximité et de la culture a comme rôle de faciliter l'accès, aux loisirs, au patrimoine, à l'art et à la culture pour tous les publics. Elle permet également de renforcer la proximité avec les citoyens en améliorant l'accès aux services publics (Accueil du public et Etat Civil) et en renforçant l'implication des citoyens dans la prise de décision collective.

Organigramme des services associées à la direction

1. Direction de la vie locale

- a. Démocratie locale
- b. Politique de la Ville
- c. Vie associative
- d. Gestion des salles, des locaux municipaux et des jardins familiaux
- e. Maisons Pour Tous et équipements socio-culturels

2. Direction des actions à la population

- a. Service de l'action à la population
- b. Service des accueils à la population

3. Direction des affaires juridiques, des assurances et assemblée

4. Direction de la culture

- a. Médiathèque Georges Wolinski
- b. Espace Michel Simon
- c. Villa Cathala
- d. Conservatoire Maurice Baquet
- e. Cinéma le Bijou

5. Archives publiques et patrimoine

1. Direction de la vie locale

La Direction de la vie Locale poursuit la mise en place du projet politique dans les champs de la vie associative, de la démocratie locale, des Maisons Pour Tous (MPT), de la Politique de la Ville, de la gestion des salles et locaux municipaux et des jardins familiaux. Cette direction a donc pour but dynamiser la vie associative de la Ville, en mettant en place les infrastructures et les financements nécessaires à l'organisation de leur activité, en animant le réseau associatif et le réseau des MPT de la Ville. Elle a pour objectif de développer des projets transversaux et de proximité au bénéfice des noiséens. Elle a également pour but de faire participer les habitants à la vie municipale par le biais de la démocratie locale, leur permettant d'être partie prenante des décisions les concernant. Enfin, elle gère l'accompagnement et le suivi de la Politique de la Ville dans les quartiers prioritaires de la Ville en lien avec l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est (EPT GPGGE).

a. Démocratie locale

Action du quotidien

Ce service a pour but de faire participer les habitants à la démocratie locale, au moyen d'instances décisionnelles collectives auxquelles les citoyens et citoyennes peuvent participer. Ces instances peuvent prendre diverses formes et concerner différents publics.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- Animations des instances de démocratie locale :
 - 6 réunions du conseil des sages composé de 35 membres
 - 12 réunions du conseil des jeunes composé de 37 membres
 - 10 réunions du conseil des enfants composé de 44 membres
 - 6 réunions du conseil des citoyens composé de 58 membres
 - 14 conférences de l'Université du Temps Libre
 - Budget participatif :
 - 36 projets soumis au vote des Noiséens et 19 projets retenus
 - 2 228 participants (votes).

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 24 094€.
- Le nombre d'ETP directement affecté à l'exécution des missions du service est de 1.

Ainsi, ce service contribue de manière directe aux ODD :

- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs

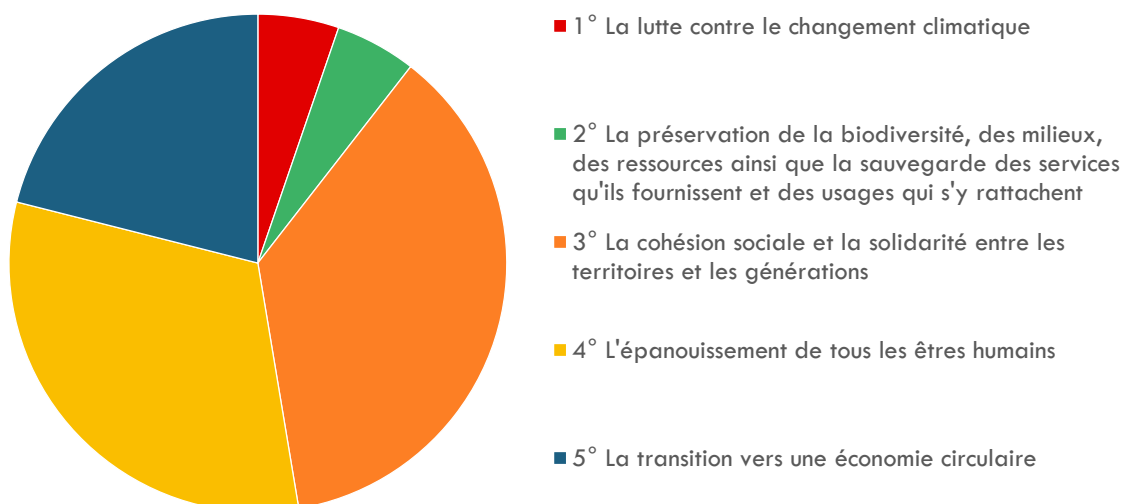


De manière indirecte, il contribue également aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être
- 4 : éducation de qualité
- 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, via les projets du budget participatif.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Démocratie locale au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
5 projets proposés au budget participatif exécutés ou en cours d'exécution, en lien avec les autres services de la Ville	3, 4, 10, 11, 13, 15, 17	<ul style="list-style-type: none"> - Balançoire adaptée pour enfants en situation de handicap - Installation de bancs publics - Installation d'arceaux pour attacher les vélos dans la ville, favorisant les mobilités douces (première vague : installation de 63 arceaux vélos sur 14 sites) - Création d'un verger urbain : 25 à 30 arbres fruitiers prévue dans le parc aux oiseaux - Installer une piste d'initiation à la pratique du vélo pour apprendre à circuler à vélo pour les petits et grands.
Développement des boîtes à livres dans les quartiers qui en sont dépourvus et réhabilitation des boîtes à livres existantes	4, 10, 12	Permet un accès gratuit à la lecture, ainsi que le partage et le réemploi de livres.
Mise en place du projet « Les Olympiades – Festi Kids »	3, 4	Projet issu du Conseil des jeunes et financé par la CAF, en lien avec l'association Humanitaire, suite à la réponse de l'appel à projet par 5 Conseillers du Conseil des Jeunes.

b. Politique de la Ville

Action du quotidien

La compétence de la Politique de la Ville relevant de l'EPT GPGE, le rôle de ce service est d'assurer la gestion administrative, financière et technique de cette politique, en accompagnant et soutenant les acteurs dans la mise en place et le suivi de projet dans les quartiers prioritaires de la Ville. Ces QPV sont définis par la Loi selon différents critères objectifs (exemple : quartier ayant un pourcentage important de sa population ayant un revenu inférieur à 11 250€ par an). La Politique de la Ville est inscrite au sein d'un Contrat de Ville, cadre intégrant les priorités de l'Etat, les orientations de l'EPT, et la consolidation des orientations communales via une annexe communale renforçant le Contrat Ville pour la période 2024-2030.

Dans le cadre de ce document, un tableau de programmation des projets locaux portés par les associations et les services de la Ville est mis en place, ainsi qu'un suivi du Fond de Participation des Habitants (FPH) qui vise à soutenir et à accompagner les initiatives d'habitants organisés ou non en association au moyen d'une aide financière simple et rapide.

Enfin, ce Contrat Ville permet de renforcer la mise en place de permanences juridiques dans les QPV.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 379 000 euros de subventions versées pour des projets au titre de la Politique de la Ville
- 28 projets suivis du Fond de participation des habitants lancés en 2024
- 361 habitants ayant bénéficié des permanences avocats

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 109 920€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 2.

52 projets d'associations déposés en 2025 dans le cadre du Contrat de Ville

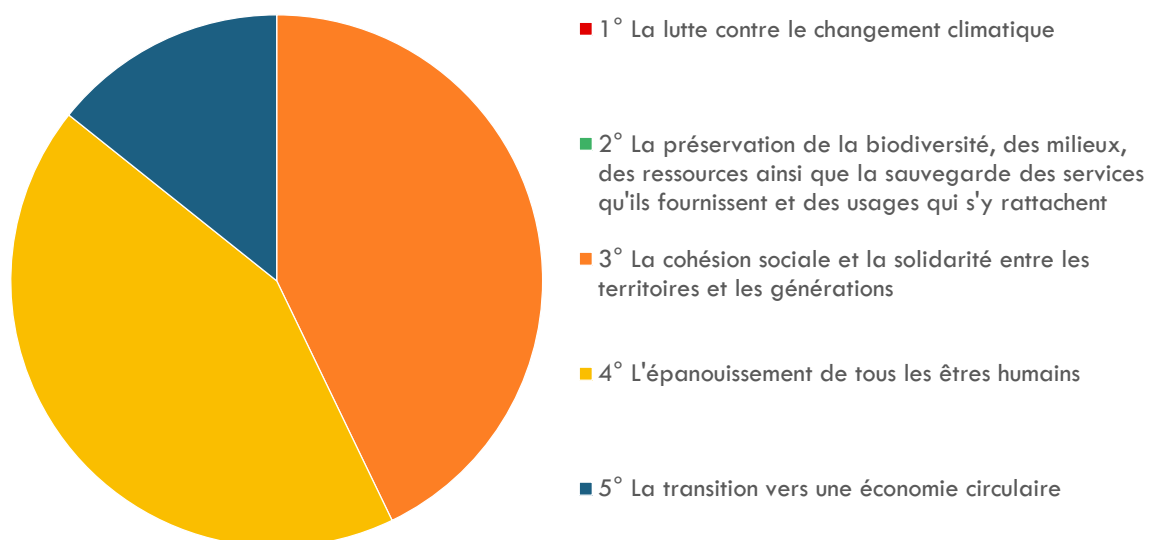
Par ses actions, il répond directement aux ODD :

- 1 : pas de pauvreté
- 3 : bonne santé et bien-être
- 8 : travail décent et croissance économique
- 10 : inégalités réduites
- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs



Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Politique de la Ville au regard des 5 finalités du développement durable



6. Vie associative

Action du quotidien

Ce service accompagne les acteurs locaux associatifs tout au long de l'année dans leurs projets. Ces associations peuvent bénéficier de diverses formes d'accompagnement (subventions, technique, juridique, humains). Les échanges entre la Ville et le monde associatif sont réalisés au sein de la Maison des Associations, qui est l'interlocuteur privilégié des acteurs associatifs.

Les thématiques de ces associations sont diverses et ont été regroupées dans 11 thématiques : Art de vivre ; santé et bien-être ; parentalité et jeunesse, pratiques artistiques ; solidarités ; sports ; anciens combattants ; cultures du monde ; environnement et bien-être animal ; histoire ; et vie locale.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 160 associations participants au forum des associations
- 59 000 euros de subventions versées pour 74 associations subventionnées
- 87 associations conventionnées
- 305 accompagnements d'associations
- 8 salles mises à disposition pour les associations

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 110 393€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 3.

+ 12 créations d'associations sur la Ville en 2025

Par ses actions, il répond directement aux ODD :

- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs

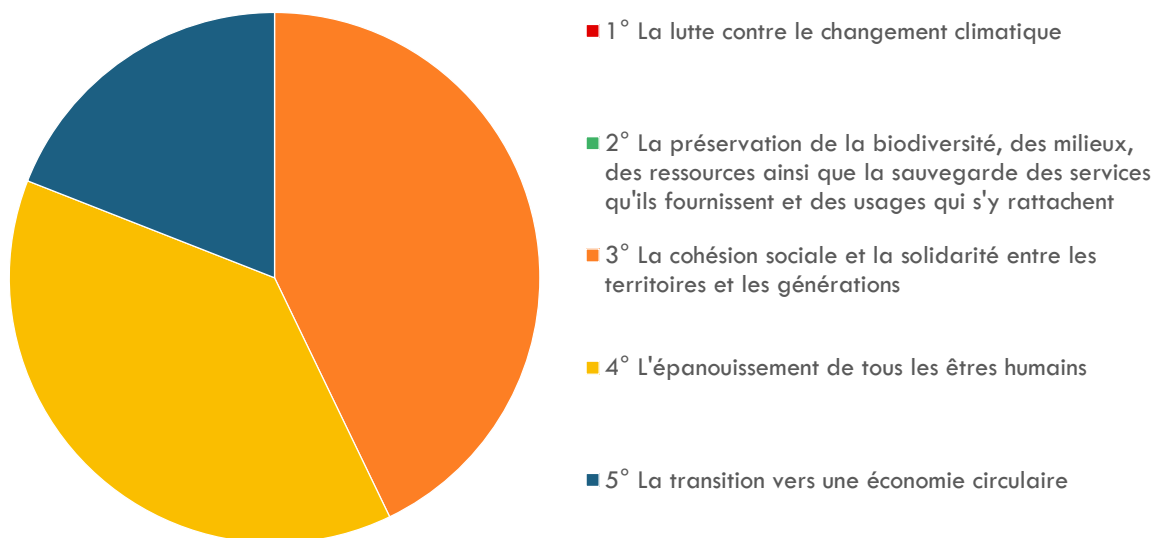


Indirectement, il répond aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être
- 4 : éducation de qualité
- 5 : égalité entre les sexes
- 10 : inégalités réduites

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Vie associative au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Dématérialisation des demandes de subventions des associations via le « portail citoyen »	11, 12	Simplification de la démarche de demande de subvention et de suivi. Limitation des déplacements au sein des bâtiments communaux via la dématérialisation et limitation des impressions et courriers.

7. Gestion des salles, des locaux municipaux et des jardins familiaux

Action du quotidien

La Direction de la Vie locale, à travers ses actions de proximité, développe et organise l'accès des personnes morales et physiques aux salles et locaux municipaux. Ces réservations peuvent être réalisées par divers acteurs, tels que des associations (sportives et non sportives), les services municipaux, les élus, les syndicats de copropriétés, les Maisons Pour Tous, les écoles élémentaires, des organismes publics (EPT, France Travail), des particuliers ou des entreprises.

De plus, elle gère les jardins familiaux en partenariat avec trois associations faisant le lien entre les détenteurs des parcelles et la Ville. Chaque jardinier signe une convention et un cahier des charges avec la Ville, ce qui lui permet de cultiver une ou plusieurs parcelles.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 8 salles mises à disposition
- 2 100 locations des salles polyvalentes par les usagers
- 4 000 m² de jardins familiaux gérés et entretenus :
 - 25 parcelles aux jardins des Bords de Marne, gérés par l'association « Des jardins dans la Ville »
 - 40 parcelles aux jardins de la Grenouillère, gérés par les associations « Terr'Eau Ciel » et « Jardi'Rêves »

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service sont intégrés au budget de la Vie associative.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 1.

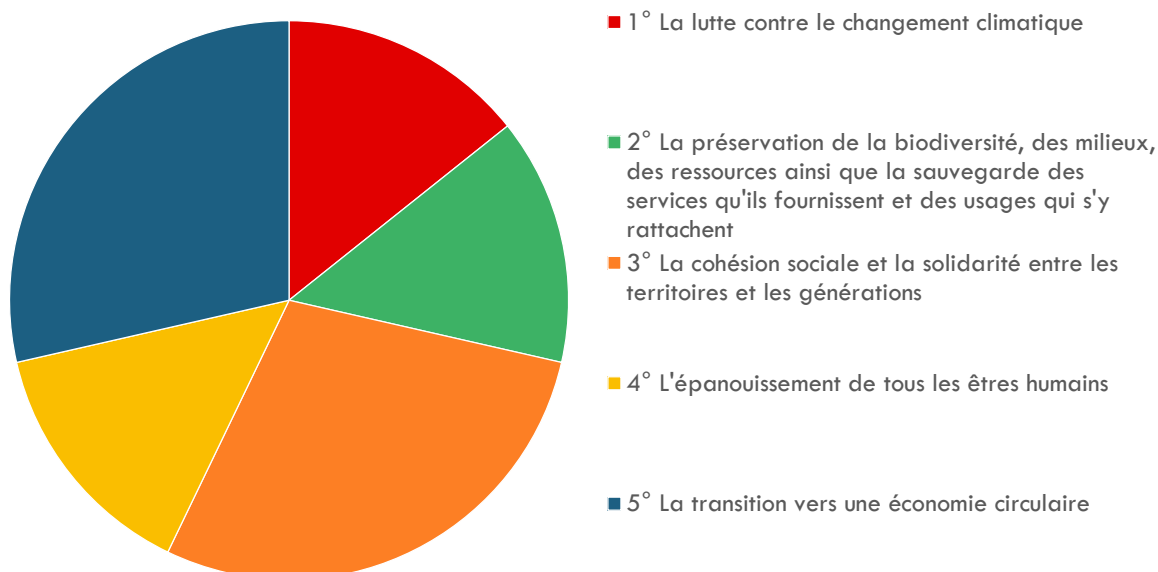
Par ses actions, il répond directement aux ODD :

- 11 : villes et communautés durables
- 15 : vie terrestre
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs



Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service de Gestion des salles, des locaux municipaux et des jardins familiaux au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Création et réaménagement de nouveaux locaux dédiés à la vie associative : salle polyvalente Zatlouckal	10, 11, 12	Cette nouvelle salle avec une capacité d'accueil de 150 personnes permet de dynamiser la vie locale associative et de pérenniser l'activité associative au sein de la Ville, en prenant en compte l'amélioration de la performance énergétique des locaux.

8. Maisons Pour Tous et équipements socio-culturels

Action du quotidien

Ce service anime le réseau de Maisons Pour Tous (MPT) de la Ville, qui permettent aux noiséens de participer à diverses activités culturelles et artistiques. Les MPT permettent aussi de rassembler les noiséens et de créer du lien social, lors d'activités et d'événements.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 7 MPT dont 5 agréés comme Centre Social :
 - 1 472 heures d'activité proposées par semaine
 - 8 184 noiséens usagers des MPT par semaine
 - 450 événements organisés
 - 89 associations conventionnées

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 282 005€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 58.

Par ses actions, il répond directement aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être
- 4 : éducation de qualité
- 10 : inégalités réduites

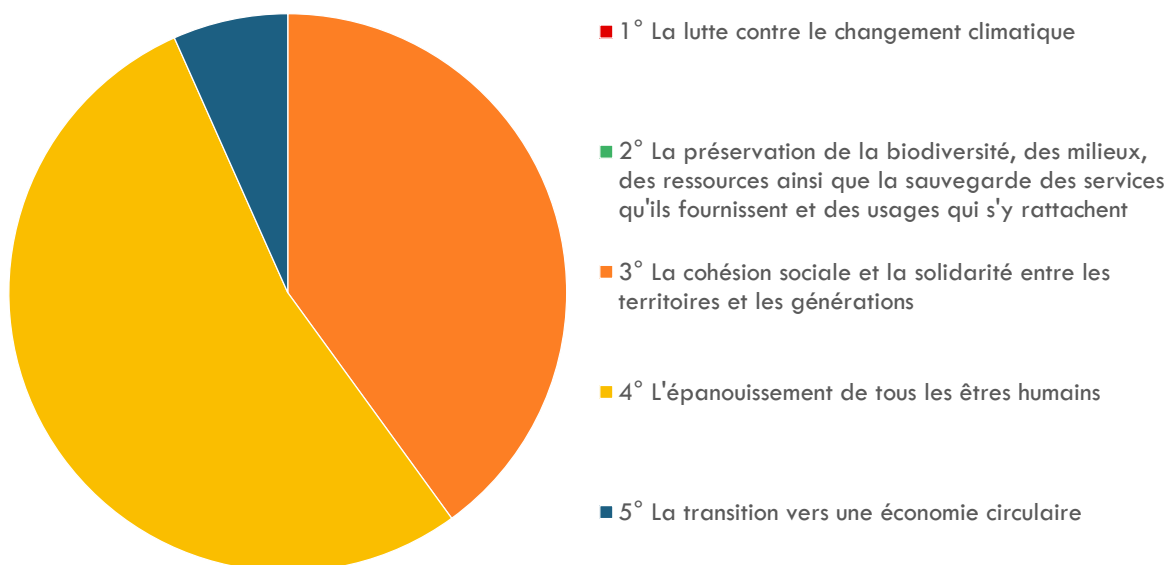


Indirectement, il répond aux ODD :

- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

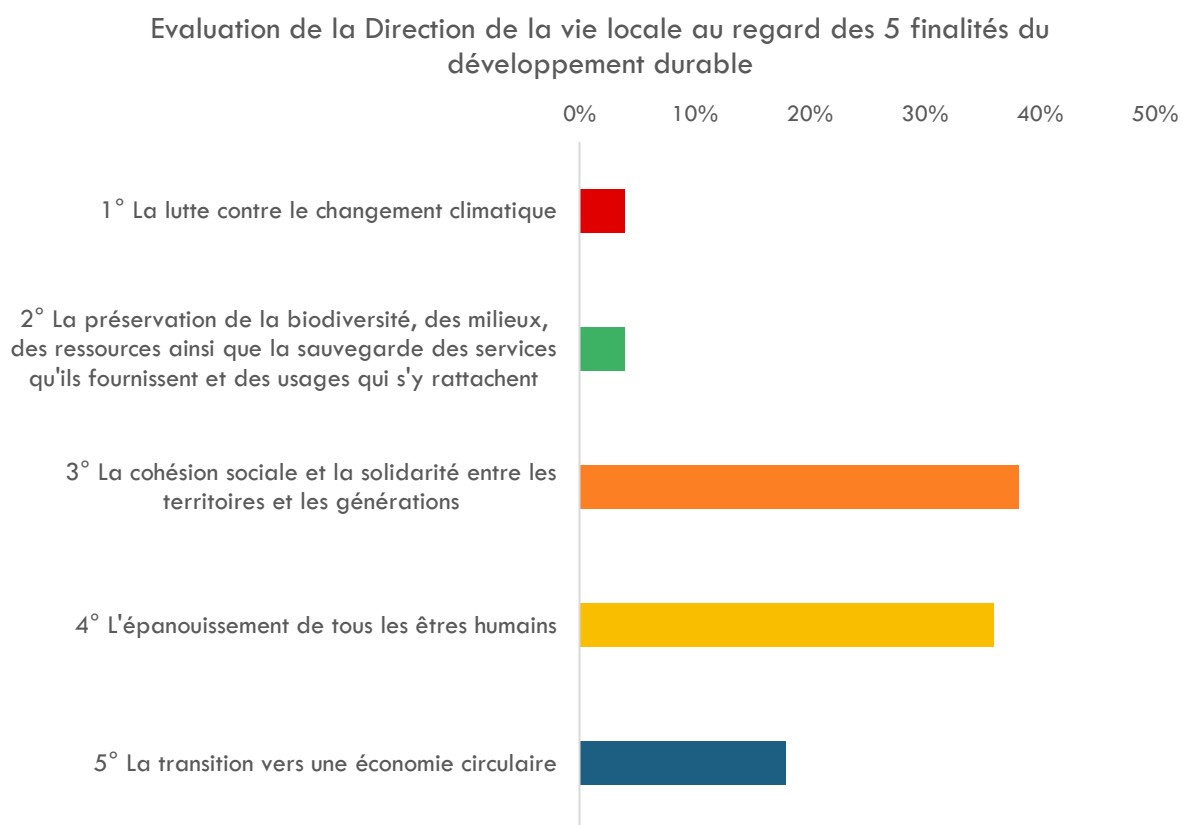
Evaluation des MPT et équipements socio-culturels au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Réhabilitation complète de la MPT Varenne, quartier des Bas-Heurts	3, 4, 11	Ces locaux permettent de dynamiser le réseau de MPT en créant davantage d'espace et de pérenniser leur activité au sein de la Ville, en prenant en compte l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment.
Dématérialisation des inscriptions aux activités avec le « portail famille »	11, 12	Facilitation des inscriptions, de l'envoi de justificatifs, des paiements en fonction des quotients familiaux et de la circulation des informations sur les différents établissements socio-culturels.

Récapitulatif de la Direction de la vie locale



2. Direction des affaires juridiques, des assurances et assemblée

Action du quotidien

La direction des affaires juridiques permet la sécurisation des actes juridiques (délibérations, décisions, protocoles, contrats, assurances, etc.) de la Ville. Il accompagne les services de la collectivité en amont dans la gestion des dossiers complexes de fonds et en aval dans la gestion des dossiers contentieux (RH et urbanisme). Il est également garant du respect de la vie démocratique du fait du rattachement du service de l'assemblée à cette direction. Le service de l'assemblée a la charge de l'organisation du Conseil Municipal. Il est le garant de la bonne tenue des séances du Conseil Municipal ainsi que de la validité juridique des actes approuvés par le Conseil Municipal ou le Maire.

Chiffres clé de la direction en 2025 :

Données d'activité :

- 60 démarches de contentieux en cours dont 27 dossiers internalisés
- 15 nouveaux contentieux en 2025
- 94 démarches juridiques engagés
- 0 déclaration de sinistre en dommage aux biens
- 1 000 actes et consultations rédigées et/ou vérifiées
- 6 séances du Conseil Municipal
- 464 décisions du Maire notifiées
- 130 délibérations

Données de la direction :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 985 000€ (services juridique et assurance) et 32 004€ pour le service de l'Assemblée.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 8,4.

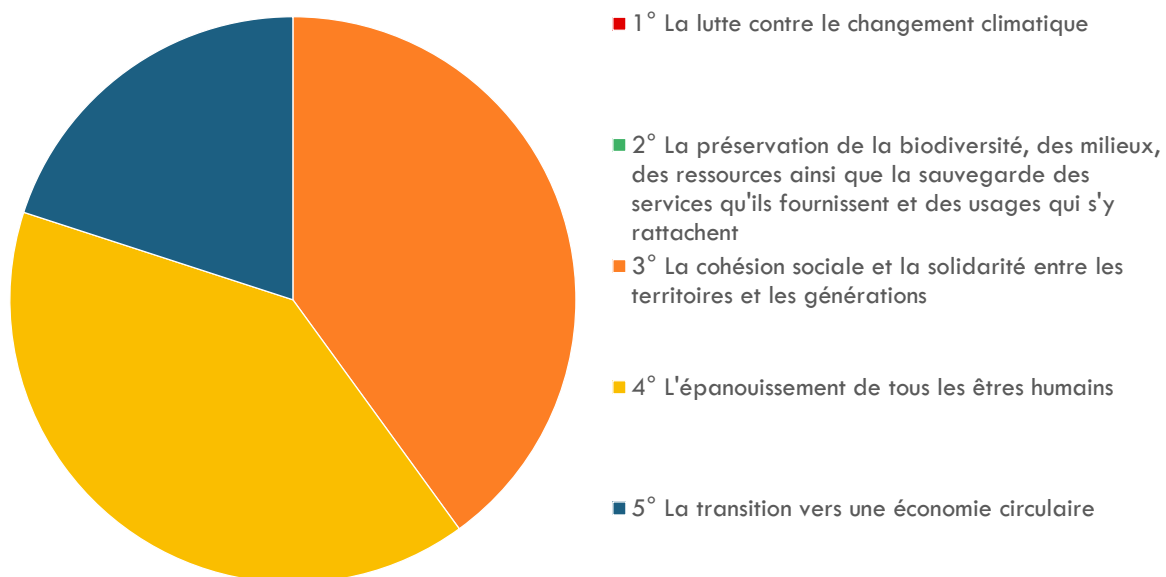
Par son action, elle répond directement aux ODD :

- 11 : villes et communautés durables
- 16 : justice, paix et institutions efficaces



Par ses actions, elle répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation de la Direction des affaires juridiques, assurances et assemblée au regard des 5 finalités du développement durable



3. Direction des actions à la population

Cette direction comprend deux services qui sont l'Accueil de la population et l'Actions à la population. Ils assurent un service administratif de proximité mais propose également des services dématérialisés pour une partie des démarches. Cette direction est certifiée QualiVille depuis 2017, ce qui implique le respect de critères d'efficacité du service public et des institutions de la Ville.

a. Service des Actions à la population

Action du quotidien

Le service des actions à la population permet l'accès à un service public de proximité concernant les démarches administratives. Ce service est divisé en 3 axes :

- La gestion des démarches et délivrances d'état civil et CNI/Passeports en Mairie ;
- La gestion des élections, notamment l'inscription des habitants sur les listes électorales ainsi que l'organisation des bureaux de vote ;
- La gestion des cimetières.

Plus généralement, ce service propose un accompagnement sur les démarches administratives en présentiel et en ligne avec un conseiller numérique, rattaché au service, qui accompagne les noiséens pour tous types démarches en ligne (impôts, nationalité, titres de séjour, pré-demande de titres d'identités...). Dans les MPT, il réalise des ateliers de formation et d'approche à l'outil numérique (utilisation et sécurité). En ce qui concerne l'outil de gestion relation-usager (GRU) mis en place en janvier 2025, il permet aux noiséens de faire certaines démarches 100% en ligne. Le service met aussi en place un service de Mairie annexe pour faciliter le premier contact, au sein de la MPT du Champy, des Richardets et au sein du PIMM'S au Pavé-Neuf.

Chiffres clé du service en 2025 (au 23/10/25) :

Données d'activité :

- Etablissement de 1 863 actes d'état civil :
 - o 298 mariages
 - o 194 reconnaissances
 - o 59 changements de nom et prénom
 - o 814 naissances hors communes
 - o 171 PACS
 - o 327 actes de décès et transcriptions
- 9 679 demandes de CNI/passeports
- 1 185 demandes d'attestations d'accueil
- 21 800 visiteurs accueillis aux guichets population
- 41 227 personnes inscrites sur les listes électorales en 2025
- 48 à 72h d'attente moyen pour obtenir un rendez-vous
- 67 démarches réalisées via la Gestion Relation Usagers dont 5 pour le service population.

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 69 272€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 26.

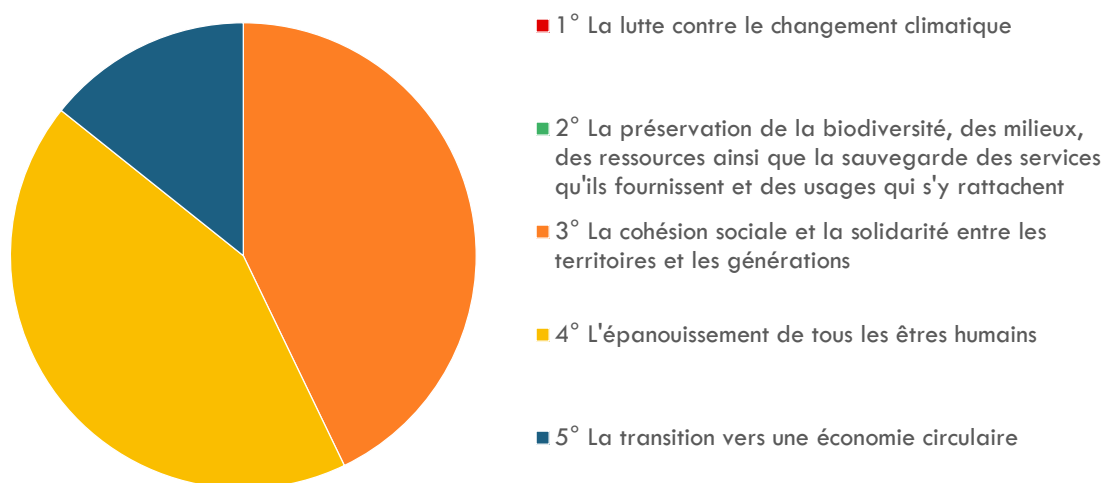
Par leurs actions, ils répondent aux ODD :

- 10 : inégalités réduites
- 11 : villes et communautés durables
- 16 : justice, paix et institutions efficaces



Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service de l'Action à la population au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Amélioration de la Gestion Relation Usager en lien avec la DSIN	11, 16	Proposer davantage de démarche en ligne : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du portail famille - Portail pour les seniors - Une partie des démarches civiles du service population peuvent être réalisées en ligne. Le tout avec l'accompagnement d'un conseiller numérique pour permettre à toutes et à tous de réaliser ces démarches sans difficultés.
Amélioration continue des indicateurs de la démarches QualiVilles	11, 16	La certification QualiVilles est obtenu depuis 2017 par la Direction des Actions à la population. Concernant le service, cela implique de respecter des critères concernant la rapidité des démarches administratives. <p>Notamment : une réponse au mail en moins de 5 jours, un temps d'attente de 15 minutes maximum en salle pour un rendez-vous en Mairie, l'obtention d'un rendez-vous pour réaliser un passeport ou une CNI en moins de 45 jours</p>

b. Service des accueils à la population

Action du quotidien

Ce service assure l'accueil des usagers en physique dans les différents bâtiments de la Mairie et par téléphone. Il est un premier pallier d'accueil de la population et son objectif est d'informer et de réorienter les personnes vers les services concernés, en expliquant la démarche à suivre selon chaque demande.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité (janvier à septembre) :

- 525 appels entrants par jour avec :
 - Temps d'attente moyen pour une réponse au téléphone 7 secondes
 - Taux d'efficacité de l'accueil téléphonique : 93% (stats logiciel Companion)
- 83% de réponses immédiates aux demandes pour l'accueil téléphonique de niveau 1
- 51 398 usagers ayant réalisé une démarche en mairie
- 14 692 démarches réalisées directement à l'infos-services
- Taux de satisfaction des habitants (enquête de satisfaction 2025 du 2 au 22 avril) : 92% pour l'accueil physique

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 10 040€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 12,5.

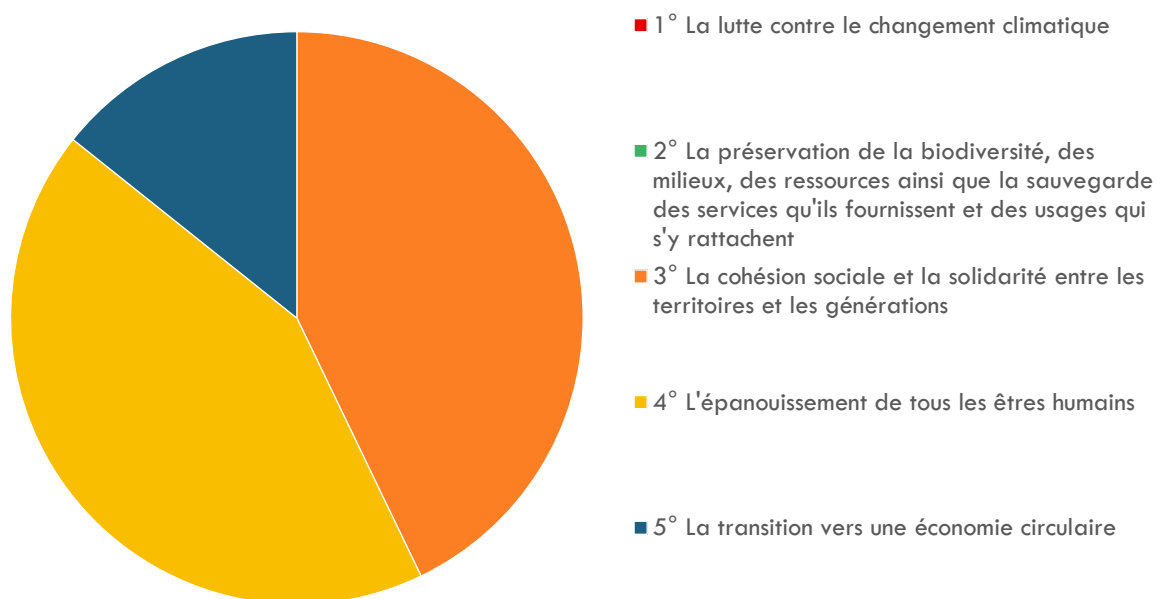
Par leurs actions, ils répondent aux ODD :

- 10 : inégalités réduites, notamment concernant l'inégalité d'accès au numérique pour les démarches administratives
- 11 : villes et communautés durables
- 16 : justice, paix et institutions efficaces



Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service des Accueils à la population au regard des 5 finalités du développement durable

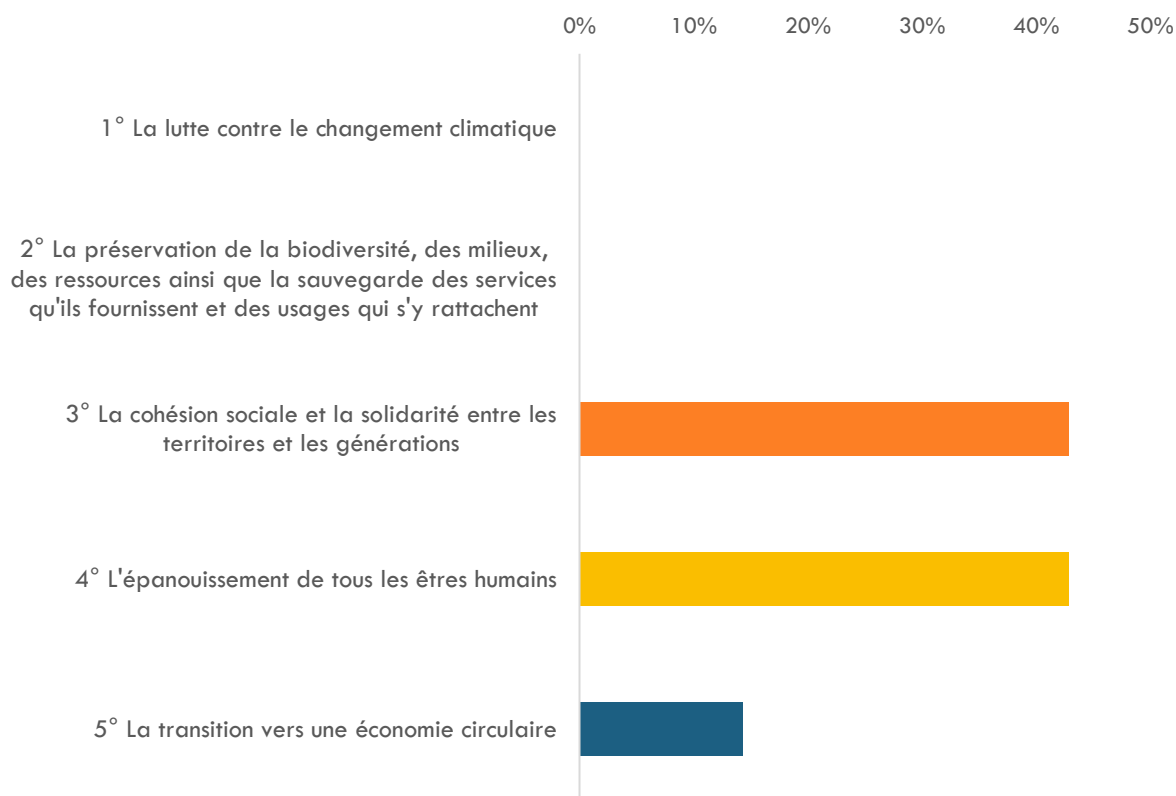


Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Amélioration continue des indicateurs de la démarches QualiVilles	16	<p>La certification QualiVilles est obtenu depuis 2017 par la Direction des Actions à la population. Concernant le service, cela implique de respecter des critères concernant la rapidité de l'accueil des habitants. Notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une réponse au mail en moins de 5 jours, - Une réponse au téléphone après 4 sonneries maximum

Récapitulatif de la Direction des actions à la population

Evaluation de la Direction des actions à la population au regard des 5 finalités du développement durable



4. Direction de l'action culturelle

La Direction de l'action culturelle soutient et développe l'accès à la culture pour tous les publics à travers une programmation diversifiée, le soutien aux structures culturelles locales, et l'organisation d'événements sur le territoire. Elle contribue à la vitalité artistique de la ville tout en veillant à promouvoir l'inclusion, la transmission du patrimoine en partenariat avec le service Archives et Patrimoine et la participation citoyenne à la vie culturelle.

a. Médiathèque Georges Wolinski

Action du quotidien

Cet établissement culturel conserve et met à disposition des habitants une collection de documents sur divers supports (livres, journaux, jeux, support multimédia, etc.). Le fonctionnement de la médiathèque reposant sur la mutualisation des documents qui sont prêtés aux adhérents, la transition vers une économie circulaire est constitutive de son activité. Elle organise également des événements en lien avec la littérature et la culture, pour démocratiser son accès au plus grand nombre. Elle constitue la tête du réseau Georges Wolinski (qui compte le bibliobus et 2 points-lecture). Elle accueille également une Micro-folie, un musée numérique virtuel en partenariat avec douze établissements culturels nationaux fondateurs⁴. Il permet notamment l'éducation à l'histoire de l'art pour les enfants ainsi qu'un accès à la culture facilité.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité (au 21/10) :

- 4 416 adhérents actifs à la médiathèque,
- 2 590 personnes accueillis sur 49 animations : musicales, autour des jeux, rencontres littéraires, etc.
- Nombre de prêts :
 - o 173 187 prêts de documents rattachés à la médiathèque et au bibliobus
 - o 2 503 prêts de jeux de sociétés
 - o 2 760 prêts de jeux-vidéos
 - o 6 185 prêts de CD
- 2 152 noiséens ont bénéficié des services de la médiathèque dans le cadre de partenariats avec les crèches, les écoles, les collèges, les lycées, les MPT et les associations.

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 182 411€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 28,5.

791 participants à la journée d'inauguration du Musée numérique de la Micro-Folie

Ainsi, par ces actions elle répond directement aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être
- 4 : éducation de qualité
- 10 : inégalités réduites

⁴ Le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le musée d'Orsay et de l'Orangerie, le Musée du quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, Grand PalaisRmn, Universcience et La Villette

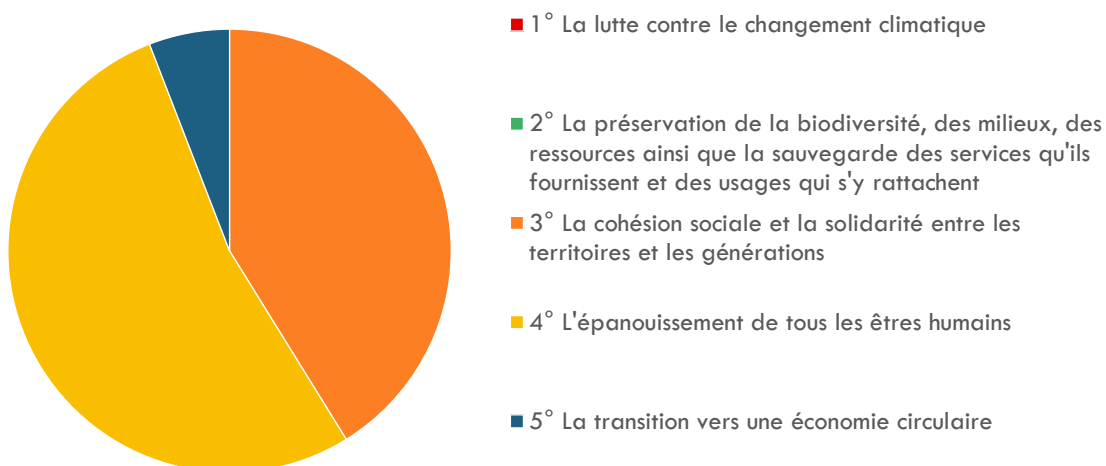


Indirectement, elle répond aux ODD :

- 8 : travail décent et croissance économique
- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces, en garantissant un accès public à l'information.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation de la Médiathèque Georges Wolinski au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Micro-folies : mise en place de la 2 ^{ème} phase	4, 10, 11	<p>Musée inauguré en 2025</p> <p>La deuxième phase du projet micro-folie consiste à la mise en place des modules propres à chaque collectivité.</p> <p>La Ville de Noisy-le-Grand a choisi les modules jeux vidéo, jeux de société et atelier numérique. La phase 2 prend forme au 4^e étage de la médiathèque dans des salles rénovées. « Le 4 » accueillera les BD, les mangas et les jeux de société dans une ambiance conviviale. Un espace jeux vidéo sera dédié à la pratique sur place encadrée par un bibliothécaire. Un atelier numérique permettra à tous de participer à des formations courtes et de développer une culture numérique toujours accompagné par les bibliothécaires.</p>

b. Espace Michel Simon

Action du quotidien

L'Espace Michel Simon est un lieu culturel programmant diverses œuvres artistiques (concerts, spectacles de danse, pièces de théâtre, humour). Il permet également de réaliser des activités en lien avec l'art et le spectacle, afin de vivre de l'intérieur des expériences artistiques uniques. Son objectif est de toucher un public diversifié, en proposant des représentations de tous types, avec des tarifs variés afin de donner un accès large à la culture pour les habitants de Noisy-le-Grand mais également en rayonnant sur les villes alentours.

Ce service gère aussi la location de salles aux associations artistiques noiséennes et non noiséennes, ainsi que pour les entreprises. Enfin, il gère les événements artistiques qui ont lieu dans toute la ville (fête de la musique).

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité (saison 2024/2025) :

- 58 participants aux ateliers théâtre
- 97 actions culturelles et projets, dont :
 - o 50 pour tout public
 - o 47 pour les scolaires
- 55 spectacles durant la saison culturelle 24/25, dont
 - o 16 concerts,
 - o 27 pièces de théâtre,
 - o 6 spectacles de stand-up,
 - o 6 spectacles de danse.
- 6 événements ayant eu lieu hors des salles de spectacles
- 33 500 spectateurs au cours de la saison culturelle 24/25, dont :
 - o 2 300 spectateurs à titre gratuit
 - o 31 200 spectateurs à titre payant
 - o 979 spectateurs du festival Marionnetik(s)
 - o 326 spectateurs aux représentations en extérieur
- 11 locations de salles par des acteurs extérieurs à la Ville

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 1 753 817€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 23,7.

De par son activité, il répond directement aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être
- 4 : éducation de qualité
- 8 : travail décent et croissance économique
- 10 : inégalités réduites
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs



Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation de l'Espace Michel Simon au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Création d'une 2 ^{ème} salle de spectacle	10, 11	Salle plus petite avec des tarifs moindres proposant des concerts, du stand-up et du théâtre. Cette seconde salle permet d'ouvrir l'accès à la culture à un public diversifié, grâce à des tarifs moindre et à la proximité avec les artistes qu'elle propose.
Continuité du dispositif « Hors les murs » au sein du Fort de Villiers	10, 11	Ce dispositif permet d'amener l'art et la culture à l'ensemble des habitants de la Ville, sans qu'ils et elles n'aient besoin de se rendre à l'Espace Michel Simon, ce qui peut être un point bloquant. En 2025, le dispositif a été mis en place au sein du Fort de Villiers et a proposé diverses activités culturelles et représentations artistiques.

c. Villa Cathala

Action du quotidien

La Villa Cathala, en tant que maison des arts, a comme rôle la diffusion et la transmission de l'art et de la pratique artistique, au travers de résidences d'artistes, d'expositions, des ateliers de sensibilisation à l'art pour les publics scolaire ainsi que des ateliers d'art plastiques.

Lors du choix des expositions, une attention portée sur l'utilisation des matériaux et certaines expositions sensibilisent sur le développement durable. De plus, la Villa Cathala s'inscrit dans le Projet Educatif de Territoire et travaille avec le service de préservation de la biodiversité pour l'organisation du parcours culturel des classes de CM1/CM2.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 5 expositions organisées
- 2 080 visiteurs aux expositions de la Villa Cathala
- 1 résidence d'artistes
- 126 inscrits aux ateliers dont :
 - o 24 en arts plastiques
 - o 90 en histoire de l'art
 - o 12 en light painting
- 3 classes de CM1/CM2 ayant assistés aux parcours culturels incluant la Villa Cathala
- 4 balades urbaines organisées

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 61 350€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 2.

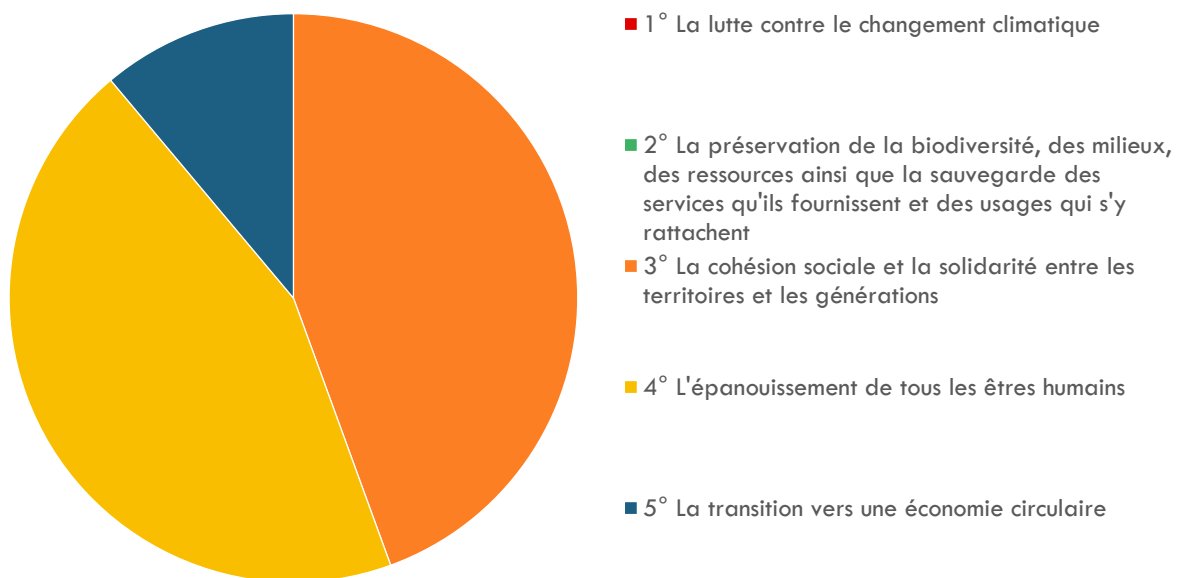
De par son activité, elle répond directement aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être
- 4 : éducation de qualité
- 8 : travail décent et croissance économique
- 10 : inégalités réduites
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs



Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation de la Villa Cathala au regard des 5 finalités du développement durable



d. Conservatoire Maurice Baquet

Action du quotidien

Le Conservatoire a pour objectif de former des instrumentistes et des danseurs de bon niveau, susceptibles de pratiquer leur art de manière individuelle ou collective. Sa vocation est également d'en faire des mélomanes à part entière, désireux de parfaire leurs connaissances artistiques et de fréquenter les salles de concert. Il donne accès à l'apprentissage de la musique et de la danse à un large public.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 660 élèves réinscrits et 190 élèves nouveaux inscrits (année scolaire 24/25)

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 22 410€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 26,1

Organisation de 3 concerts de fin d'année en salle Jean Constantin

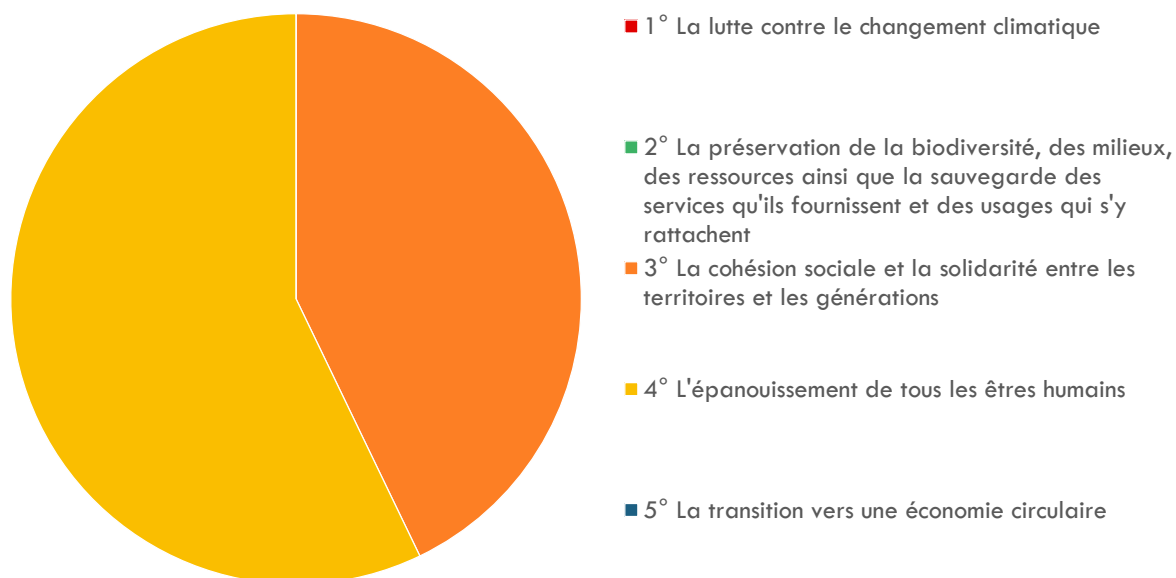
Par son activité, il répond directement aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être
- 4 : éducation de qualité
- 8 : travail décent et croissance économique
- 10 : inégalités réduites



Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du Conservatoire Maurice Baquet au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Continuité du projet Demos	4, 10, 17	<p>Ce projet permet à des jeunes éloignés du Conservatoire, un accès à l'apprentissage d'un instrument de musique, pour ensuite rejoindre le cursus classique du Conservatoire.</p> <p>Cela permet d'avoir une première approche concrète de l'apprentissage de la musique pour les publics éloignés de ce genre de pratiques artistique.</p>

e. Cinéma le Bijou

Action du quotidien

Le Cinéma le Bijou est un cinéma public qui permet de donner accès à des films de divers horizons à tous publics, en pratiquant une tarification adaptée, notamment des tarifs réduits pour les étudiants, les seniors, les personnes en situations de handicap et les personnes sans emploi.

Le Bijou est classé Art et Essai, ce qui signifie qu'il propose une proportion conséquente de films recommandés Art et Essai et qu'il soutient ces films souvent difficiles par une politique d'animation adaptée, ainsi divers événements sont organisés autour de projections, en partenariats avec des associations, des écoles, des collèges, des lycées ou des universités, permettant de débattre ou de réaliser des animations sur le sujet de la projection.

Enfin, le Cinéma Le Bijou a obtenu les labels Jeune Public, Patrimoine/Répertoire, Court-métrage et 15-25 ans.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 5 300 séances de cinéma dont 1 séance par semaine pour les sourds et malentendants (52 séances au total)
- Nombre de places délivrées :
 - o 120 000 entrées à titre payant
 - o 5 000 entrées à titre gratuit
 - o En moyenne, 20 000 entrées destinées au public scolaire
- 59 d'événements en dehors de la programmation (Ciné-club, Ciné-goûters, Ciné-débat)
- 359 séances d'éducation à l'image pour le jeune public

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 1 063 500€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 9,11.

De par son activité, il répond directement aux ODD :

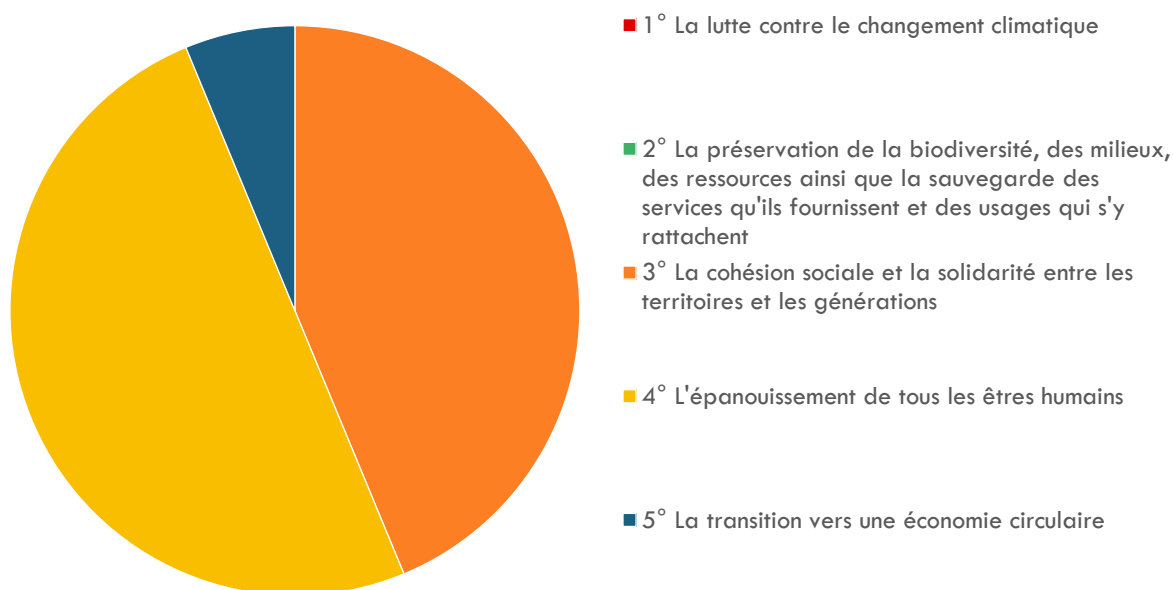
- 3 : bonne santé et bien-être
- 4 : éducation de qualité
- 8 : travail décent et croissance économique
- 10 : inégalités réduites



Indirectement il répond à l'ODD 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du Cinéma le Bijou au regard des 5 finalités du développement durable

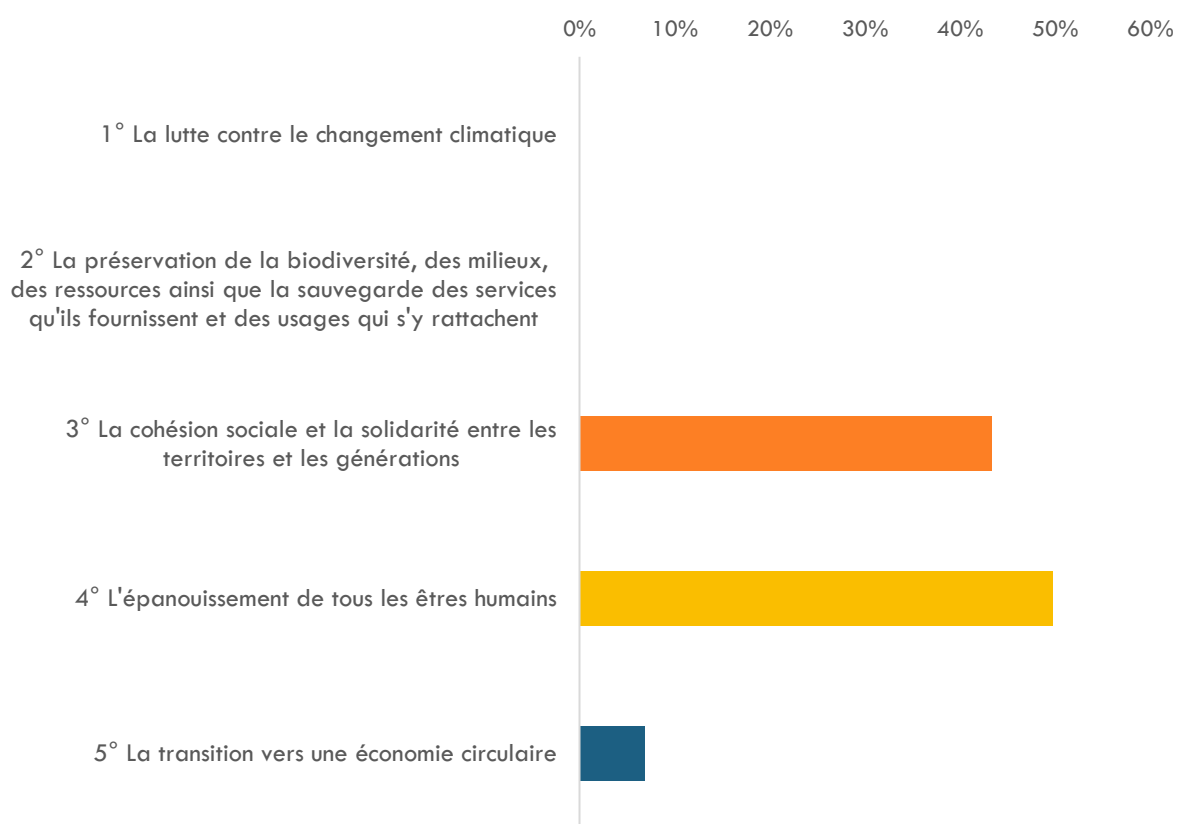


Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Avant-première d'un film récoltant des fonds pour une association de recherche sur le cerveau	3, 4, 17	Diffusion du film « Des jours meilleurs » en partenariat avec l'association du Rotary « Espoirs en tête ». Mise en place d'une tarification spéciale avec une partie reversée pour l'association Espoir en tête à destination de la recherche sur le cerveau
Séance de ciné-débat gratuite en lien avec le service biodiversité	4, 15	Diffusion du film d'animation « Bonjour le monde ! » sur la faune pour les enfants, création d'un lexique imagé avec les animaux du film. Partenariat avec le service Biodiversité et gratuité de la séance.
Diffusion d'un film en partenariat avec l'association France Alzheimer	3, 4, 17	Diffusion du film « Les Esprits libres » et du court métrage « Mémorable », suivi d'un débat avec la présence de l'association France Alzheimer.

Récapitulatif de la Direction de l'action culturelle

Evaluation de la Direction de l'action culturelle au regard des 5 finalités du développement durable



5. Archives publiques et patrimoine

Action du quotidien

Ce service est composé de trois pôles :

- Un pôle Patrimoine, qui met en avant le patrimoine et l'histoire de la Ville par une médiation patrimoniale et culturelle, l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine (JEP), l'inscription des trois principales architectures contemporaines de la ville à une labellisation « Architecture Contemporaine Remarquable » (ACR), l'organisation et l'animation de promenades urbaines et identification des sites d'intérêt patrimoniaux et touristiques par des bornes QR code.
- Un pôle Archives, qui remplit toutes ses missions de collecte, classement, conservation, et de communication auprès du public. Il répond en interne à toutes les demandes des services de la Ville qui nécessitent une consultation et une exploitation de leurs archives déposées.
- Un pôle Documentation, qui gère les abonnements aux magazines et revues professionnelles nécessaires à l'action quotidienne des agents de la Ville.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- Pôle Archives :
 - 90 dossiers communiqués à des lecteurs extérieurs
 - 210 dossiers communiqués aux services internes
 - 10 opérations de restauration
 - 42,20 mètres d'archives physiques versées et 31,70 mètres d'archives physiques éliminées
- Pôle Documentation :
 - Mise en ligne en Open Data 200 cartes postales
- Pôle Patrimoine :
 - 5 bornes patrimoniales implantées pour des sites d'intérêts
 - 20 activités culturelles et pédagogiques organisées (JEP, randonnée culturelle, balade urbaine, etc.)

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 72 600€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 4.

De par son action, il répond directement à l'ODD :

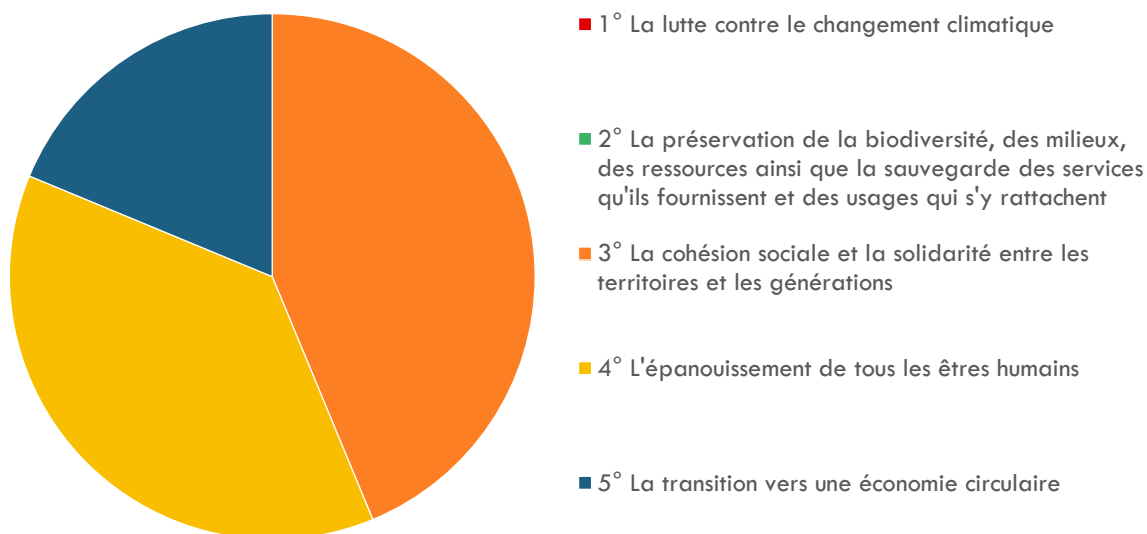
- 4 : éducation de qualité
- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces



Indirectement, il répond à l'ODD 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs, notamment avec l'association « Noisy-le-Grand et son histoire ».

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service des Archives publiques et patrimoine au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Labellisation ACR	4, 11	Le label Architecture contemporaine remarquable (ACR) est une labellisation destinée à valoriser des éléments architecturaux (immeubles, ensembles architecturaux, ouvrages d'art ou aménagements) de moins de 100 ans d'existence et dont la conception présente un intérêt architectural ou technique notable mais qui, à ce stade, ne sont ni classés ni inscrits au titre des monuments historiques (MH).
Journées européennes du patrimoine	4, 11, 17	Mise en avant du patrimoine historique et architecturale de la Ville, pour les 60 ans de la création de la Ville nouvelle. Mise en place d'une exposition de photographies de la ZAC de CUR réalisées en 1982 (quartier du Mont d'Est), et médiation culturelle en partenariat avec deux associations.
Achat du Système d'Archivage Electronique	11, 16	La Ville est lauréate de l'appel à projets « Archivage numérique en territoire » du service interministériel des Archives de France, lui permettant de déployer ce système. En 2025, après un audit sur les systèmes et serveurs existants, un premier périmètre pilote a été mis en place pour l'archivage électronique des données et

		métadonnées de la Ville, en partenariat avec la DSIN, le service des assemblées et la Direction des finances et de la commande publique.
Opération de restauration de la sculpture « La Sarabande pour Picasso » de Miguel Ortiz Berrocal, 1984	11	<p>Sculpture implantée au centre des Arènes de Picasso en 1984, puis déplacée en 2013.</p> <p>Cette restauration, agréé par la DRAC, a bénéficié d'un financement du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis (60%).</p>

III. Direction générale des bâtiments, du numérique et des solidarités

Cette direction gère le suivi au quotidien du fonctionnement des bâtiments communaux, de la sécurité civile, de la construction publique ainsi que la gestion des systèmes d'information municipaux. Elle s'occupe également de la mise en œuvre des politiques d'emploi ainsi que des politiques sociales et de santé municipale notamment par le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui met en place une politique d'aide sociale des plus démunis, de lutte contre l'isolement et d'animation en direction des Séniors et d'éducation et de promotion de la santé.

Organigramme des services associées à la direction

1. Direction des affaires sociales et emploi

a. Insertion professionnelle et emploi

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

b. Santé et handicap

c. Seniors

d. Actions et aides sociales

2. Direction des bâtiments et de l'énergie

a. Patrimoine bâti, régie bâtiment et moyens matériels et construction publique

b. Energie

c. Exploitation des bâtiments

d. Infologistique

e. Sécurité civile

3. Direction des systèmes d'informations et du numérique

a. Ingénierie applicative et données

b. Infrastructure et productions informatiques

c. Support et postes informatique

d. Sécurité et risques numériques

1. Direction des affaires sociales et emploi

Cette direction a pour but de répondre aux besoins des habitants en leur garantissant un accès égal aux dispositifs de solidarité afin de lutter contre toutes formes de discrimination et de réduire les inégalités. L'objectif principal est de lutter contre l'isolement social en prenant en compte la vulnérabilité des habitants. Il y a également une volonté d'agir contre les fraudes, notamment envers les personnes âgées.

La majeure partie des services de cette direction est gérée par le CCAS, qui gère notamment le service Santé et Handicap, le service Seniors ainsi que le service Actions et Aides Sociales.

a. L'insertion professionnelle et emploi

Action du quotidien

Ce service a pour but d'accompagner l'insertion professionnelle des Noiséens de plus de vingt-cinq ans en recherche d'emploi. Il permet aux demandeurs d'emploi d'avoir un suivi personnel de leurs situations et de répondre à leurs problématiques. En fonction des situations, un accompagnement est mis en place et des démarches sont effectuées pour améliorer leur compétence et leur employabilité toujours avec pour objectif un retour à l'emploi. Le service emploi organise également des événements de recrutement et à la charge du secrétariat du Club Ville et Entreprises (CVEE).

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 360 personnes accompagnées par le service au 09/25
- Plusieurs événements organisés autour de l'emploi :
 - o 2 Matinées de l'Emploi
 - o 1 semaine de coaching
 - o 1 Forum Emploi
 - o Ateliers hebdomadaires

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 225 100€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 4.

Il répond de façon directe aux ODD :

- 4 : éducation de qualité
- 8 : travail décent et croissance économique
- 10 : inégalités réduites

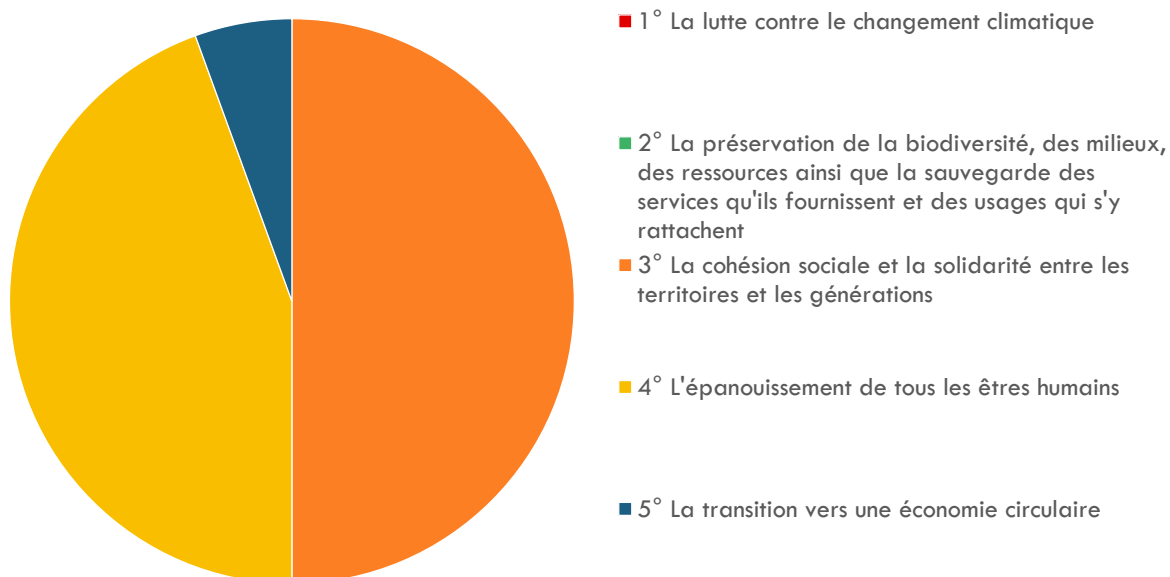


Indirectement, il répond aux ODD :

- 1 : pas de pauvreté
- 5 : égalité entre les sexes
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service d'Insertion professionnelle et emploi au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concernés	Implication pour le développement durable du service
Journées de job-dating	8, 10	Ces événements permettent de faciliter la rencontre entre les personnes cherchant un emploi et les employeurs, et de limiter les inégalités face à l'informations sur les offres d'emploi locales

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Le budget de fonctionnement (masse salariale incluse) du CCAS pour l'année 2025 est de 4 000 000€. Le CCAS étant une entité publique locale rattachée à la Ville, une partie de ce budget de fonctionnement provient de subventions versées par la Ville, inscrites au budget de la Direction des affaires sociales et emploi.

Le CCAS étant divisé en 3 pôles, chacun de ces pôles dispose d'un montant de fonctionnement nécessaire à son action. Les montants de fonctionnement des pôles du CCAS n'incluent pas la masse salariale.

b. La santé et le handicap

Action du quotidien

Ce service a pour but de sensibiliser et d'améliorer la santé des habitants. A cet effet, il met en œuvre le Contrat Local de Santé⁵ qui est un outil de partenariat entre l'Agence Régionale de Santé (ARS), la ville et d'autres acteurs institutionnels (Éducation nationale, CAF, Conseil départemental, etc.). C'est un contrat pluriannuel qui fixe des priorités de santé publique adaptées au territoire. Ces priorités sont :

- D'améliorer l'accès aux soins (lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé) ;
- De renforcer la prévention et la promotion de la santé (alimentation, activité physique, santé mentale, santé sexuelle, etc.) ;
- De coordonner les acteurs locaux (ville, ARS, associations, établissements de santé, professionnels libéraux) ;
- D'adapter l'offre de santé aux caractéristiques du territoire : démographie, quartiers prioritaires, besoins spécifiques des habitants.

Le CLS s'adresse à l'ensemble des habitants, mais il cible particulièrement :

- Les populations vulnérables : personnes en précarité, bénéficiaires de minima sociaux, familles monoparentales, etc.
- Les jeunes : prévention des conduites à risque, santé sexuelle, santé mentale.
- Les seniors : lutte contre l'isolement, maintien de l'autonomie, prévention de la perte d'autonomie.
- Les habitants des quartiers prioritaires : où l'accès aux soins et la prévention sont souvent plus difficiles.

Le prochain CLS aura une durée de 3 ans 2025-2028, et il intègre de nouveaux axes, ayant pour objectif de :

- Favoriser l'accès à la santé sur le territoire ;
- Réaliser des actions de promotion de la prévention et d'éducation à la santé (participation aux événements nationaux, ex : « Octobre Rose », ateliers d'éducation à la santé, le sport-santé, agenda scolaire 2025-2026, actions de sensibilisation bucco dentaires dans les écoles, de dépistage et de soins avec le bus mobile départemental) ;
- Réaliser des actions de prévention sur la santé mentale (conférences avec un neuro psychologue sur les maladies neuro dégénératives, la santé mentale, les piliers pour rester en bonne santé) ;
- Promouvoir l'autonomie et l'intégration des personnes handicapées et/ou vieillissantes ;
- Sensibiliser sur la santé familiale et sur la périnatalité ;

Enfin, ce service maintient le label « Don du Sang » de la Ville, avec obtention du Label Or depuis 3 ans.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 1 atelier de sensibilisation réalisé sur le sujet de l'alimentation

⁵ Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

- 14 actions de préventions sur la santé bucco-dentaire réalisées auprès de publics vulnérables (9 sensibilisations, 5 dépistages et soins)
- 8 actions réalisées lors des journées nationales (octobre rose (7), autisme (1))
- 3 conférences sur des sujets santé réalisées en partenariat avec un neuropsychologue
- Installation de 32 nouveaux professionnels de santé dans la Ville et départ de 33 professionnels de santé
- 1 réunion Commission Communal d'Accessibilité organisé

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 7 000€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 2.

Ce service répond directement aux ODD :

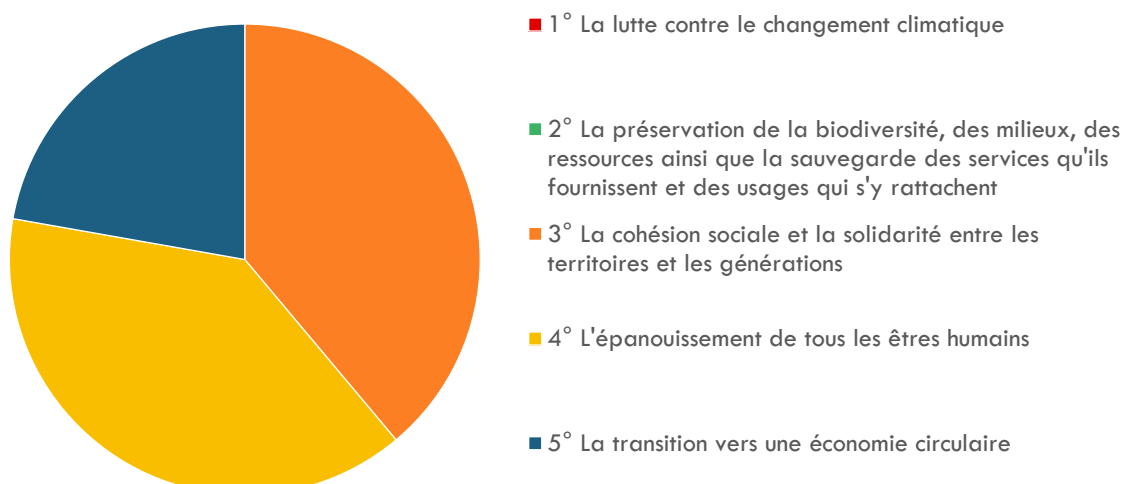
- 3 : bonne santé et bien-être
- 10 : inégalités réduites
- 11 : villes et communautés durables
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs



Ce service répond indirectement à l'ODD 5 : égalité entre les sexes.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Santé et handicap au regard des 5 finalités du développement durable



Exemple de projets menés en 2025	ODD concernés	Implication pour le développement durable du service
Mise en place de nouveaux ateliers et sensibilisation dans le cadre d'octobre rose 2025	3, 4, 11, 17	<p>Ateliers de consultations, de dépistage et d'autopalpation et journée de sensibilisation à l'hôpital Saint-Camille ;</p> <p>Organisation d'une marche, d'un thé dansant et d'un cours de boxe 100% féminin ;</p> <p>Stand d'information et de prévention au marché du centre-ville et du Pavé Neuf avec ateliers du CRCDC-IDF ;</p> <p>Conférence animée par un oncologue à la MPT du Champy ;</p> <p>Projections du film « De plus belle » d'Anne-Gaëlle Daval et du documentaire « Cancer, ma vie avec mon meilleur ennemi » (2020), suivi d'échanges avec des médecins.</p>
Création et distribution d'agenda 2025-2026 pour 1 000 élèves de CM2, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer	3, 4, 11, 17	<p>Projet d'éducation à la santé inédit en partenariat avec La Ligue contre le cancer, l'Éducation Nationale et en lien avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT).</p> <p>2 classes, une de CM1-CM2 et l'autre de CM2 ont bénéficié de séances de sensibilisation à des thématiques variées telles que l'alimentation, l'activité physique animées par la chargée de prévention de La Ligue contre le cancer afin de mieux comprendre les enjeux.</p> <p>Avec leurs professeurs, ils ont ensuite réalisé une œuvre artistique de prévention sur cette thématique (dessin, slogan, jeux, etc.). Certaines de leurs créations ont été sélectionnées par un jury au mois de mars dernier pour figurer dans un agenda spécialement conçu pour l'occasion où ils pourront retrouver d'autres thématiques telles que la sensibilisation sur le tabac, la protection solaire, l'usage des écrans ou encore le sommeil. Ces agendas vont être distribués aux élèves de ces 2 classes participantes puis à tous les futurs élèves de CM2 pour 2025-2026.</p>

c. Séniors

Action du quotidien

Ce service a pour mission d'accompagner les séniors dans leur quotidien. Il contribue à mettre en place des aides qu'elles soient humaines (aide à domicile, aide au transport) ou techniques (portage de repas, téléassistance). A travers, ses missions le service travaille à sortir les séniors de leur isolement. Des activités leur sont proposés par le biais d'animation, ou à travers un service de restauration à la résidence Jean Wiener.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- Service d'assistance et de maintien à domicile :
 - 52 bénéficiaires du maintien à domicile géré en régie et 25 bénéficiaires du service mandataire
 - 205 évaluations d'Allocation départementale personnalisée autonomie (ADPA)
 - 360 abonnés à la téléassistance
 - 135 bénéficiaires du portage de repas à domicile
 - 154 bénéficiaires de transports
 - 56 logements à la résidence-autonomie Jean Wiener et 4 pour des étudiants
 - 206 inscrits au restaurant Jean Wiener – 65 convives en moyenne
- Animations et lutte contre l'isolement :
 - 5 700 inscrits auprès du service pour les animations
 - 1 043 séniors participent aux activités régulières
 - 7 207 séniors ont participé aux 6 grandes manifestations (fête des grands-mères, banquet de printemps, sortie annuelle, spectacle de Noël, colis de Noël)
 - 579 séniors se sont inscrits via la GRU

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 1 257 350€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 31.

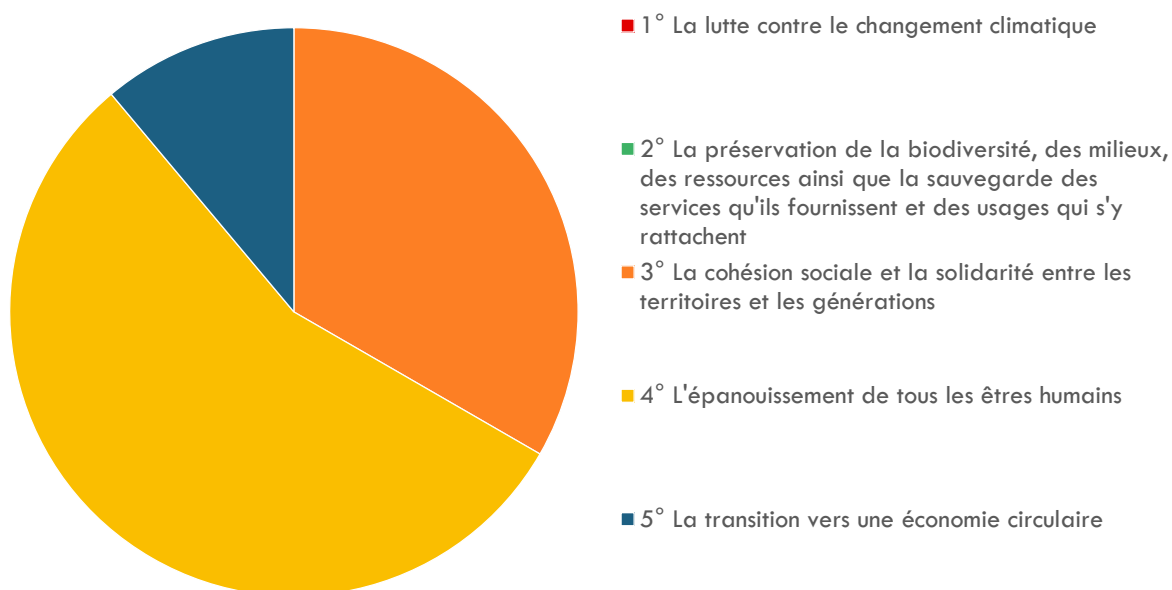
Par ses actions, ce service répond directement aux ODD :

- 1 : pas de pauvreté
- 2 : faim « zéro »
- 3 : bonne santé et bien-être
- 10 : inégalités réduites
- 11 : villes et communautés durables



Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Séniors au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concernés	Implication pour le développement durable du service
Dématérialisation des inscriptions	11	<p>Dématérialisation de la gestion relation usager pour le service sénior. Permet de faciliter les inscriptions, aux activités et la circulation des informations.</p> <p>Mise en place d'un conseiller numérique afin d'aider et de former à l'utilisation du numérique.</p>

d. Actions et aides sociales

Action du quotidien

Ce service permet d'aider les habitants dans le besoin en mettant en place diverses actions sociales, en lien avec le logement, la pauvreté, les économies d'énergies, etc. Le service est en lien direct avec le Département, responsable de l'aide sociale, sur 3 volets principaux que sont :

- La domiciliation, afin de permettre aux personnes résidentes à Noisy-le-Grand d'avoir des justificatifs de logements pour réaliser leurs démarches administratives
- Les aides facultatives, en dehors des aides de droits communs, elles sont décidées par la Ville et concernent l'alimentation, les factures d'énergie et d'eau et la gestion des impayés de loyers (loyers résiduels)
- L'accès au logement, en lien avec le service logement, les bailleurs et le Département, au sein de des Commissions Communales des Impayés de Loyers (CCLIL), afin de réaliser les démarches nécessaires pour éviter l'expulsion. Le service propose également un accès provisoire à un logement d'urgence.

Plus généralement, le service est en lien direct avec les associations présentes sur la Ville ainsi que les autres services de l'Etat, concernant l'ensemble des domaines cités précédemment, afin de rediriger les personnes vers les services adaptés.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 8 agents permanents et 5 écrivains publics bénévoles
- 2 146 rendez-vous
- 7 300 personnes accueillies (83% au CCAS)
- 90 dossiers d'aide sociale légale
- 410 domiciliations (168 renouvellements)
- 690 demandes d'aide sociale facultative (95,5 K€), dont :
 - o 52K€ du fonds social énergie
 - o 18,7 K€ du fond eau solidaire
- 78K€ d'aide au titre du fonds de solidarité logement
- 424 chèques alimentaires distribués,
- 10 kits d'hygiène distribués,
- 3 ateliers budgétaires réalisés
- 4 familles accueillies dans le logement d'urgence et 7 astreintes
- Participation aux commissions :
 - o RESAD : Réseau d'Évaluation des Situations d'Adultes en Difficulté,
 - o CEPA : commission évaluation personnes âgées,
 - o Reseauviff : violences contre les femmes/réseau de partenaires

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 120 450€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 8.

120 450€ dépensés en termes d'aide financière pour les populations défavorisées (CCAS)

De fait, il répond directement aux ODD :

- 1 : pas de pauvreté
- 2 : faim « zéro »

- 10 : inégalités réduites
- 11 : villes et communauté durables
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs

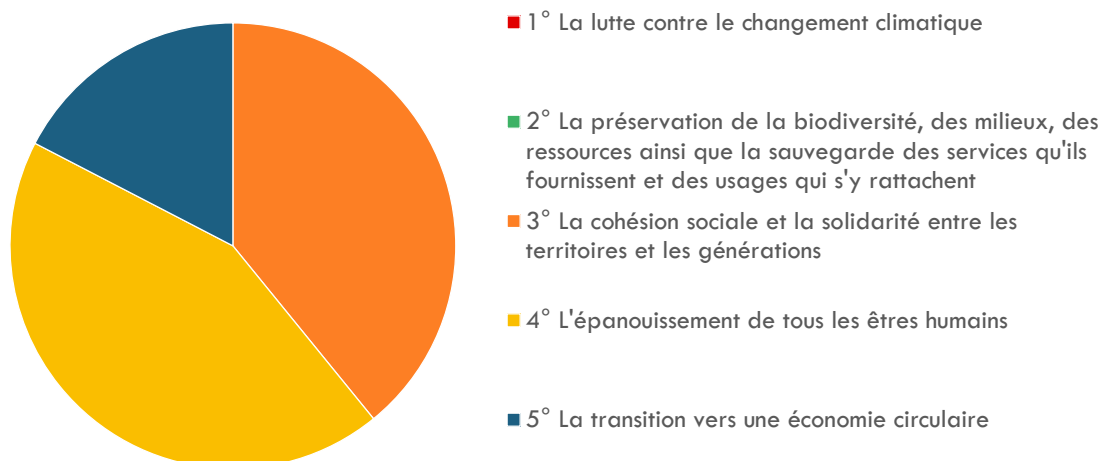


Indirectement, ce service répond aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être
- 5 : égalité entre les sexes, avec des programmes de lutte contre les violences conjugales et solution de relogement.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

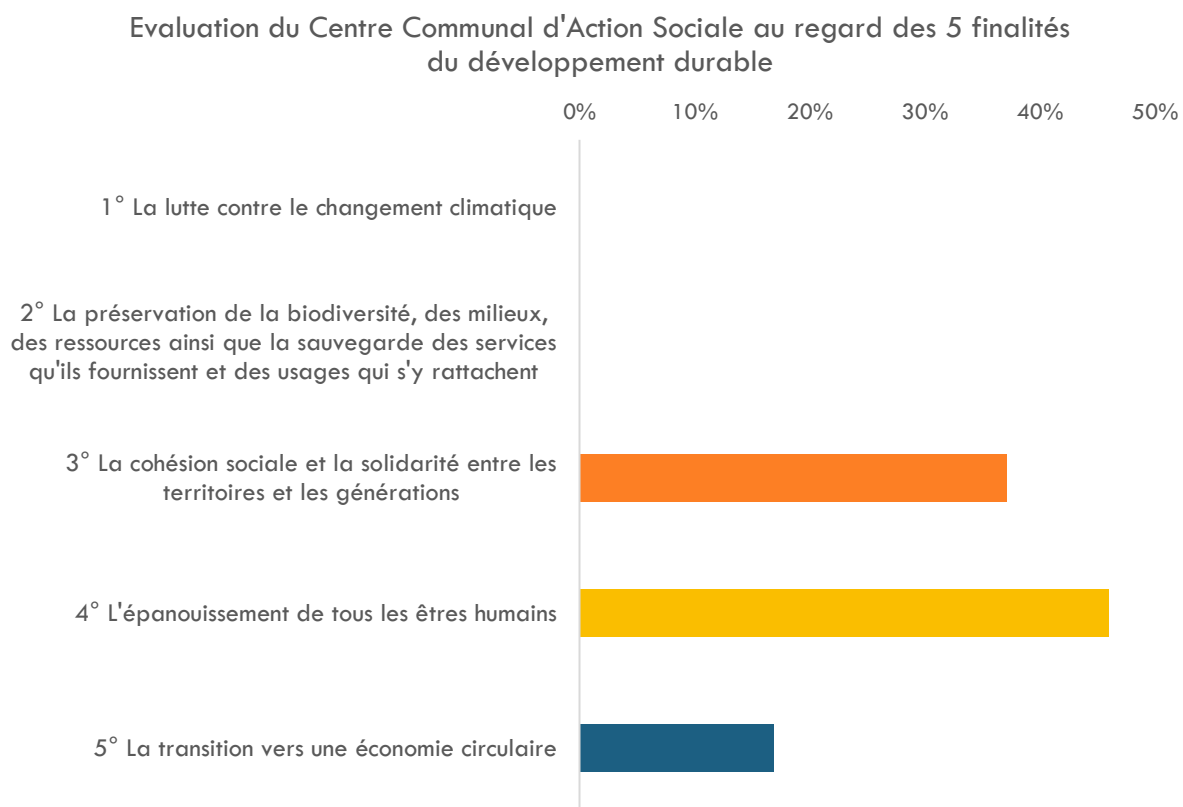
Evaluation du service Actions et aides sociales au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concernés	Implication pour le développement durable du service
Projet de logements d'urgence pour les personnes victimes de violence conjugales	3, 5	Solution de relogement d'urgence proposés aux personnes victime de violence conjugales, en lien avec les services prévention de la délinquance et logement.
Ateliers budgétaires et numériques	1,3, 10	Réduire le non recours aux droits, optimisation de la gestion des budgets des ménages.
Partenariats avec le PIMM'S pour la sensibilisation à la consommation d'énergie (en cours)	1, 10, 11, 17	Réaliser des guides et de l'accompagnement pour aider les ménages à réduire leur consommation d'énergie et leur facture énergétique avec des gestes du quotidien.

Récapitulatif du Centre Communal d'Action Sociale



2. Direction des bâtiments et de l'énergie

La Direction des Bâtiments et de l'Énergie joue un rôle essentiel au sein de la Ville de Noisy-le-Grand, en couvrant des missions stratégiques liées à la sécurité civile, la gestion du patrimoine bâti, l'exploitation des bâtiments, les moyens généraux et matériels, l'infologistique, ainsi que la gestion des énergies et fluides. Ces missions principales sont :

- D'assurer le fonctionnement optimal des bâtiments publics : elle veille à leur accessibilité, au respect des règles de sécurité et à leur entretien courant, tout en gérant l'entretien ménager, le suivi des consommables et des biens matériels de la Ville ;
- De promouvoir la transition énergétique : elle pilote la politique de transition énergétique engagée par la commune notamment par la rénovation des bâtiments, la réduction des consommations énergétique et le développement du recours aux énergies renouvelables, notamment la géothermie pour les réseaux de chaleur urbains et la solarisation ;
- De réaliser les grands projets : elle pilote les initiatives majeures de construction publique, garantissant leur réalisation efficace et conforme aux règles de la construction et aux objectifs municipaux.

Cette direction contribue ainsi à une gestion durable et sécurisée du patrimoine communal, au service des habitants.

a. Patrimoine bâti

Action du quotidien

Ce service est composé de 3 pôles :

- Le pôle « grands projets de constructions », qui gère les nouveaux projets de construction publique et de rénovation d'importance des bâtiments municipaux, en prenant en compte la durabilité des matériaux employés, la performance énergétique des constructions et l'accessibilité des bâtiments publics,
- Le pôle de gestion du patrimoine bâti, qui gère les travaux d'entretien courant des bâtiments existants, dont les travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments,
- Le pôle maintenance (régie des bâtiments), qui gère l'ensemble des interventions courantes concernant l'entretien et la maintenance préventive et curative tout corps d'état dans les bâtiments communaux et le garage municipal (jusqu'en novembre 2025).

Ce service porte également le budget de la mise en œuvre du programme d'agenda d'accessibilité programmée des bâtiments (Ad'AP), c'est-à-dire la mise en accessibilité des lieux publics. Celle-ci pilotée par le service Sécurité civile.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

Construction publique :

- 8 grands projets engagés, dont :
 - 2 réhabilitations de groupes scolaires
 - 3 projets de construction d'équipements sportifs
 - 1 réhabilitation d'un espace d'accueil de jeunes enfants pour la création d'une Maison de la petite-enfance et de la parentalité
 - 1 agrandissement d'un accueil de loisirs en vue de la future réhabilitation de la MPT Varenne
- Plusieurs opérations de travaux et de réhabilitations courantes

- Plusieurs projets livrés, dont la 2^{ème} phase des micro-folies, la Brigade équestre du bois Saint Martin, la Cour Oasis du groupe scolaire L'Oiseau Lyre, l'accueil de loisirs de La Varenne, la Maison de la petite enfance de la parentalité.

Gestion du patrimoine bâti et maintenance :

- Environ 7 000 demandes d'intervention par an via le logiciel Open GST,
- Générant plus de 10 000 interventions chaque année pour les équipes du Centre Technique Municipal, regroupant 4 ateliers métiers (Plomberie / CVC ; Electricité courant fort et faible ; Second Œuvre ; Interventions d'urgence)
- Fin des travaux concernant l'Ad'AP en lien avec le service Sécurité Civile

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 3 878 294€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 81,9 personnes.

Ce service répond donc directement aux ODD :

- 6 : eau propre et assainissement
- 11 : villes et communautés durables
- 12 : consommations et productions responsables



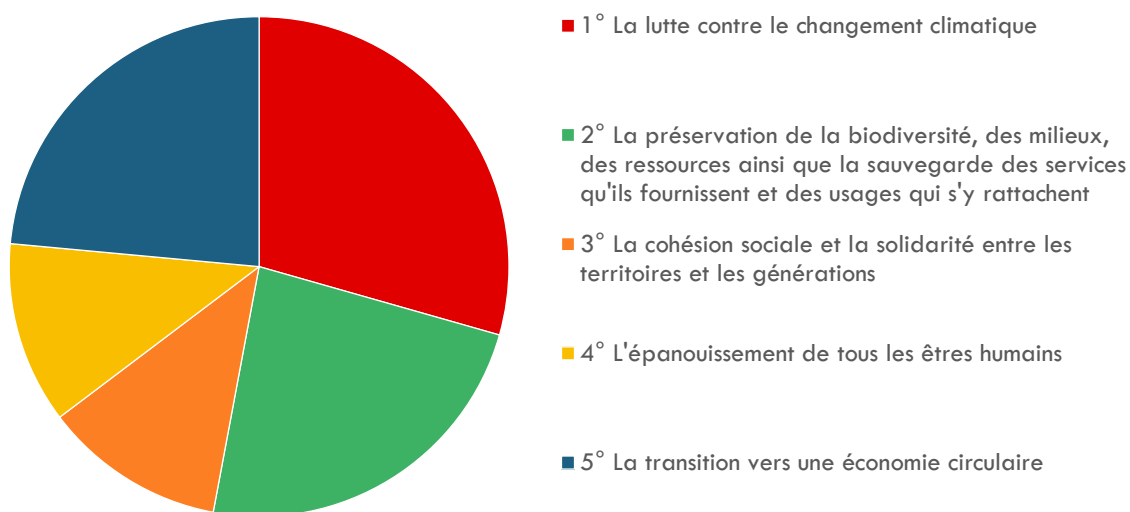
Indirectement, il répond aux ODD :

- 7 : énergie propre et d'un coût abordable
- 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 15 : vie terrestre, en lien avec le PLUi (Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) socle écologique)⁶.

⁶ Consultable en ligne : <https://www.grandparisgrandest.fr/a-mon-service/pour-mon-logement-et-mon-habitat/consulter-les-plans-locaux-durbanisme/consulter-les-pieces-du-plui/>

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Patrimoine bâti au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Restructuration du groupe scolaire Paul Serelle	7, 12, 13	Projet de rénovation en cours, améliorant la performance énergétique du bâtiment et réalisant des économies d'énergie de 70 % via l'isolation thermique par l'extérieur, le remplacement des menuiseries, le remplacement de la chaufferie et l'installation de brise soleil.
Création d'une Cour Oasis pour le groupe scolaire de l'Oiseau Lyre	4, 11, 13, 15	Désimperméabilisation, végétalisation de la cour scolaire et lutte contre les îlots de chaleur. Amélioration de la répartition des espaces avec insertion d'espaces potagers, d'un coin calme, d'un dispositif de classe dehors, d'un « îlot bricolo » et structures de jeux en matériaux biosourcés et durables.

b. Energie

Action du quotidien

Ce service est le garant de la mise en œuvre de la politique énergétique de la Ville dans le patrimoine bâti et non bâti, mais aussi du suivi et du contrôle de l'exploitation des installations climatiques (chauffage, ventilation, climatisation), et de l'activité des concessionnaires d'énergie. Sa mission consiste à identifier les opportunités d'optimisation et à proposer des solutions permettant de réduire la consommation d'énergie et d'eau, tout en maintenant le confort et la productivité. Il encourage la réalisation de projets mettant en avant les énergies renouvelables. Les missions de ce service répondent aux obligations du décret tertiaire de l'Article L174-1 du Code de la construction et de l'habitation, qui vise à la mise en place d'actions permettant une diminution de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments, parties de bâtiments ou ensembles de bâtiments existants à usage tertiaire, d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050, par rapport à la période 2010/2019.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 3 000 simulations thermiques dynamiques sur 91 sites permettant d'identifier des scénarios de rénovation afin de réaliser un schéma directeur énergie via le projet Recital by Noisy
- 276 actions d'optimisation identifiées à réaliser à court terme et permettant d'obtenir une réduction d'énergie de 2,8 GWh sur les 91 sites
- 40 diagnostics de performance énergétiques réalisés
- 35 études de potentiel solaires réalisées sur les toitures des bâtiments Ville avec 18 sites ciblés pour la mise en place de panneaux solaires
- 1 projet de réseau de chaleur urbain/géothermie
- Montage de 6 dossiers de certificat d'économie d'énergie concernant les travaux de menuiserie réalisés par le service patrimoine bâti

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 5 999 994€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 3.

Par ses actions, il répond directement aux ODD :

- 7 : énergie propre et d'un coût abordable
- 11 : villes et communautés durables
- 12 : consommation et production responsables

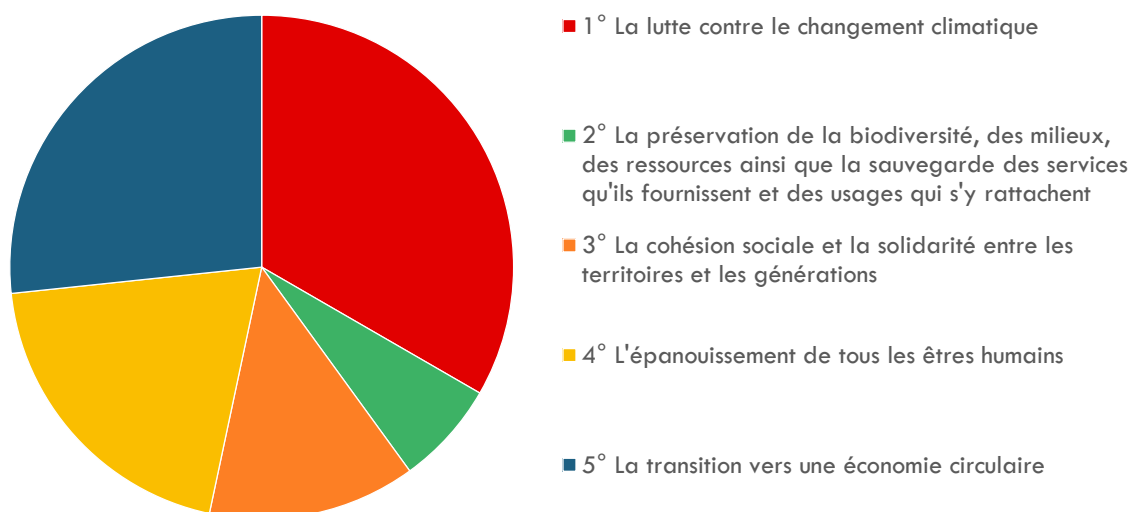


Indirectement, il répond aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être, en limitant la pollution de l'air via les EGES
- 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Energie au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Projet de solarisation des bâtiments	7, 12, 13	La solarisation permet de limiter les consommations d'énergies non renouvelables et permet aux bâtiments concernés d'être en autoconsommation sans dépendre des fluctuations de prix du marché. Des études de positionnement sont en cours afin de sélectionner les bâtiments prioritaires.
Projet RECITAL BY NOISY	7, 11, 12	Outil hyperviseur de la consommation d'énergie : il décèle les anomalies et permet de les corriger dans les meilleurs délais afin d'ajuster la consommation aux besoins réels et de procéder aux interventions nécessaires. Outil de simulations énergétiques dynamiques proposant des actions de rénovation ciblées et chiffrées. D'après les résultats de l'outil, une diminution de 30% des consommations énergétiques est possible avec l'amélioration des paramétrages des bâtiments, ainsi qu'une diminution de 20% au titre de l'usage avec la mise en place de travaux mineurs et de réglages améliorant la performance énergétique des bâtiments.
Programme CUBE Ville	12, 13	Ce programme vise à désigner des référents énergie dans chaque bâtiment de la Ville, afin de mettre en place des actions de réduction de la consommation d'énergie et de sensibiliser les équipes présentes sur sites.

Création d'un nouveau réseau de géothermie	7, 11, 12, 13	Un projet de création du réseau de géothermie Marnéo.
Projet d'hybridation de chaufferie au groupe scolaire les Yvris	7, 11, 12, 13	Projet combinant une pompe à chaleur et une chaudière gaz représentant une réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre de la chaufferie soit 83 tonnes de CO2 par an et une réduction de 25% des dépenses énergétiques.
Montage du marché global de performance énergétique	7, 12	Ce marché vise à réduire les consommations de manière significative à horizon 2030, en intégrant les résultats du schéma directeur de l'énergie.

c. Exploitation des bâtiments

Action du quotidien

Ce service est en charge de l'exploitation quotidienne des bâtiments de la Ville. Ces missions se répartissent en trois pôles :

- Un pôle administratif qui s'occupe de l'achat pour le renouvellement du mobilier et du matériel (hors papeterie gérés par le service infogistique ainsi que les mobiliers spécifiques par exemple scolaire, enfance, petite enfance, sport et médiathèque) concernant les bâtiments de la Ville, et qui en assure le suivi. Il gère également les éléments de « convivialité » (fontaine à eau, machines à café et snack, micro-ondes et réfrigérateurs) et le pool de véhicule électriques de l'Hôtel de Ville ;
- Un pôle logistique en charge de la gestion des salles de réunions dans l'Hôtel de Ville, avec l'installation de matériel de vidéoprotection et de son lorsque nécessaire, pour les réunions hors de l'Hôtel de Ville. Ce pôle gère également l'organisation technique du son et des votes électroniques des Conseils Municipaux et Conseils de Territoire ;
- Un pôle entretien ménager des bâtiments de la Ville, à l'exception des bâtiments sportifs, de la petite-enfance, du cinéma Le Bijou et du CCAS.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 2 700 000 euros de prestation de ménage
- 100 699 m² entretenus par jour
- 80 demandes de renouvellement de mobilier et matériel ayant nécessité un achat (hors réemploi de stocks existants)
- 7 véhicules électriques dans le pool de prêt de la Ville

L'économie circulaire étant au cœur de ce service, la mise en place du réemploi du mobilier en interne est systématique dès lors que les mobiliers sont disponibles. Ces opérations se faisant au fur et à mesure des besoins de mobiliers.

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 2 988 902€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 34,7.

100% de contrats d'entretien comprenant une clause
environnementale (écolabel européen) sur les produits
ménagers et sur l'utilisation des ressources
100% de contrats d'entretien comprenant une clause
d'emploi local

Par ses actions, il répond directement aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien être
- 11 : villes et communautés durables
- 12 : productions et consommations responsables

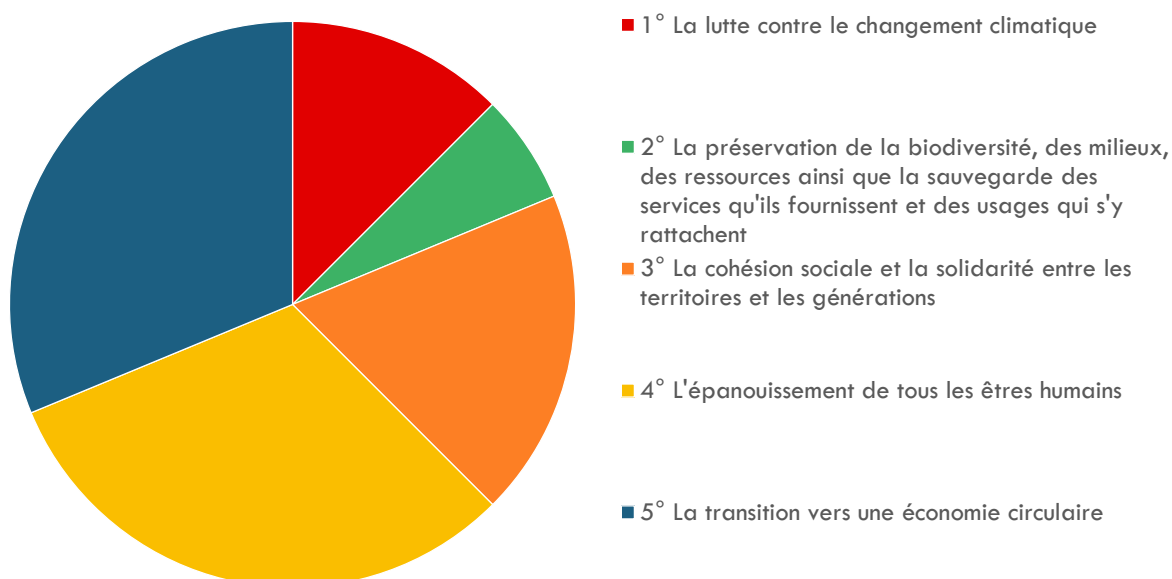


Indirectement, il répond aux ODD :

- 4 : éducation de qualité, en garantissant aux enfants des écoles l'accès à des locaux sains et propres
- 6 : eau propre et assainissement, avec la prise en compte de la non-toxicité des produits ménagers utilisés.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Exploitation des bâtiments au regard des 5 finalités du développement durable



d. Sécurité civile

Action du quotidien

La sécurité civile est chargée de la gestion des domaines de la sécurité incendie, de l'accessibilité et de l'hygiène/salubrité, au sein de la direction des bâtiments. Pour chacune des missions, le service a en charge de définir les éléments stratégiques des politiques sectorielles, d'organiser les moyens permettant d'y répondre et d'assumer les procédures administratives qui y sont liées.

- Sur la sécurité et l'accessibilité : il s'occupe du suivi des Etablissements Recevant du Public situés sur le territoire communal, des commissions communales ainsi que de la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) et il contribue aux commissions départementales et à la mise en œuvre des réglementations sur les bâtiments municipaux (travaux de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) qui a débuté en 2018) ;
- Sur l'hygiène et la salubrité : il assure le suivi des sollicitations des habitants et la protection du domaine public ;
- Pour la sûreté : il anime et met en œuvre le plan communal de sauvegarde, le DICRIM, ainsi que la réglementation et les recommandations sur les bâtiments municipaux. Le service a également récemment mis en place une réserve communale.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 38 établissements sont désormais entièrement accessibles aux PMR, dont 2 gérés par le service du Patrimoine bâti, et 7 sont en cours de travaux en 2025
- Cela correspond à 100% des ERP accessibles aux PMR en 2025 (52 établissements concernés par le programme, dont certains ne sont plus inclut dans le programme du fait d'un changement de statut des bâtiments)
- 106 instructions en matière d'autorisations de travaux ERP (en moyenne des 3 dernières années)

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 2 087 675€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 3.

10 personnes dans la réserve communale de sécurité civile

Par son action, elle répond directement aux ODD :

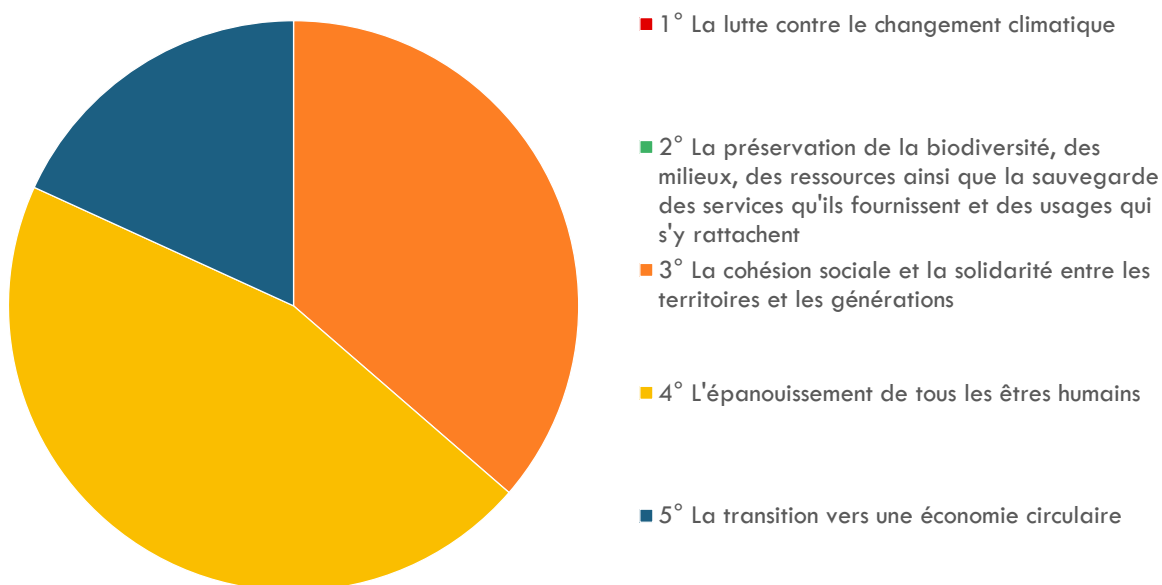
- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces



Indirectement, elle répond à l'ODD 3 : bonne santé et bien-être.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Sécurité civile au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Contrôle des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) dans les établissements	11, 16	Une action globale a été réalisée en 2025 et suivra en 2026 avec la participation de plusieurs services, afin d'actualiser les PPMS, de les déployer, de réaliser des exercices, de les évaluer.
Mise en place de la réserve communale de sécurité civile	11, 16	Mise en place d'une réserve composée de noiséens volontaires qui seront formés en 2026 en vue d'optimiser leurs capacités de participation aux opérations de secours en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

e. Infologistique

Action du quotidien

Ce service assure la reprographie, l'impression et la gestion du courrier interne et externe, l'achat et la gestion des fournitures de bureau ainsi que l'acheminement des documents sensibles, en lien avec l'ensemble des services municipaux. Dans une démarche écoresponsable, le service utilise du papier recyclé et labellisé, sensibilise les agents à la réduction du gaspillage et optimise ses tournées de livraison afin de limiter les kilomètres parcourus. Le service travaille également avec les associations locales, ce qui renforce son ancrage dans la vie de la collectivité.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 1 800 000 documents couleurs et noirs et blancs reprographiés
- 9 000 courriers entrants et distribués et 190 000 sortants

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 335 550€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 6.

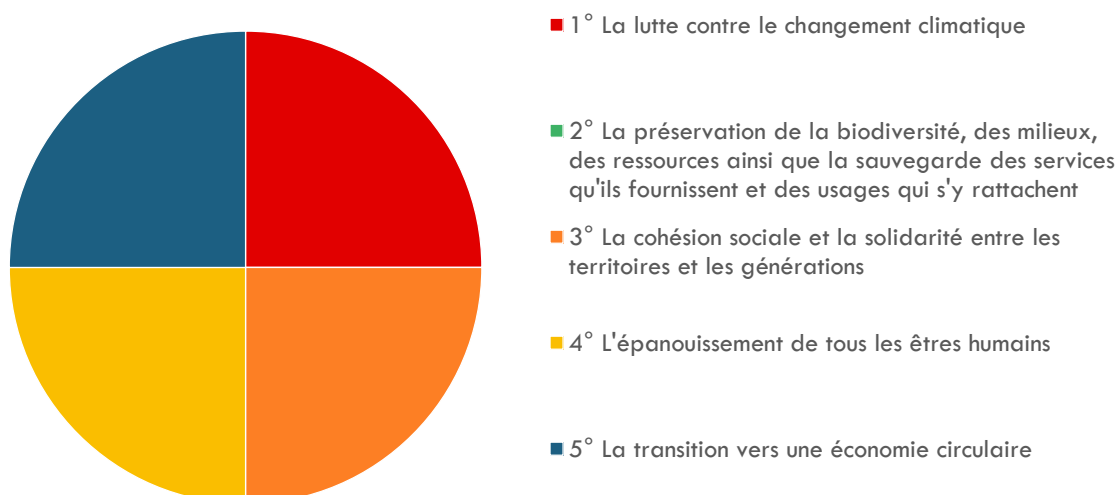
Par ses actions, il répond directement aux ODD :

- 12 : productions et consommations responsables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces

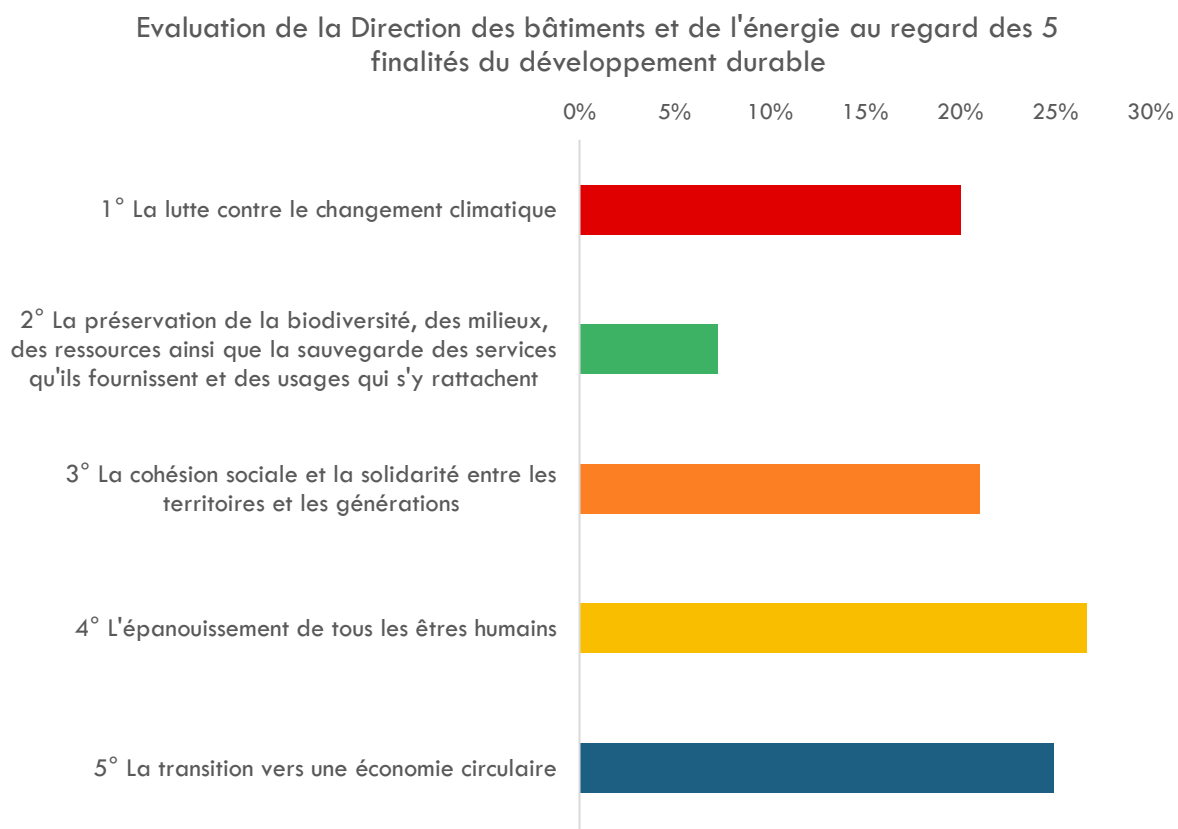


Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Infologistique au regard des 5 finalités du développement durable



Récapitulatif de la Direction des bâtiments et de l'énergie



3. Direction des systèmes d'informations et du numérique

La DSIN a en charge la définition et la mise en œuvre de dispositifs stratégiques et opérationnels tels :

- Le schéma directeur de transformation numérique,
- La politique de gestion des moyens (Postes, Infrastructures) et services informatiques,
- La politique en matière de cybersécurité.

Elle a également comme objectif de moderniser les services publics à l'aide d'outils informatique, tout en réduisant son empreinte numérique.

a. Ingénierie applicative et données

Action du quotidien

Ce service gère les projets de transformation numérique et l'évolution des applications existantes en lien avec les métiers et les autres services. L'objectif est de coordonner les métiers, les éditeurs de logiciels, les services internes dans le cadre d'un projet structuré afin de mettre en œuvre une application au plus près du besoin. Ses applications peuvent se traduire de multiples manières via une application paramétrée pour un métier spécifique, un site internet grand public, un intranet...etc. Les sujets d'accessibilité, d'éco-conception, de protection des données, de souveraineté, ainsi que la sécurité sont au cœur de la mise en œuvre des projets.

Ce service a donc en charge :

- La conduite des projets de transformation numérique et d'évolution du système d'information (SI),
- Le maintien en conditions d'usages du patrimoine d'applications (NoisyFast, Mushroom Family, état-civil, OpenGst, applis RH et finances, etc.) et plates-formes de données (plate-forme d'intelligence des données (PID),
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage en renfort des équipes projet métier constituées, selon les projets,
- La sensibilisation à la méthodologie de projet incluant une expression à minima des besoins et dès l'amont les exigences de RGPD, de sécurité du SI, de sobriété des usages,
- L'actualisation de la cartographie applicative du SI.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 200 logiciels
 - Dont 80 applications métiers

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 904 600€ dont 284 600€ dédié au fonctionnement des projets de la Ville intelligente.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 5.

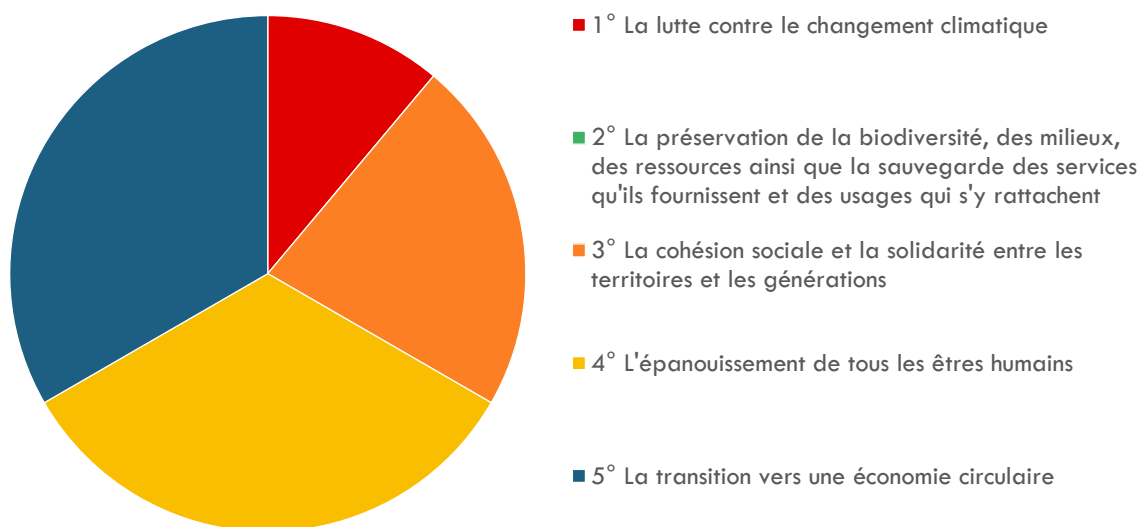
Par ses actions, il répond directement aux ODD :

- 9 : industrie, innovation, infrastructures
- 11 : villes et communautés durables
- 12 : productions et consommations responsables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces



Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Ingénierie applicative et données au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Création du « portail citoyen » et amélioration du « portail famille »	9, 11, 12, 16	<p>Ouverture d'une plateforme en ligne pour la réalisation de toutes les démarches en lien avec la Ville, concernant les services d'Etat civils, les prises de rendez-vous, les demandes de subventions pour les associations, les inscriptions pour les activités concernant les seniors, les procédures concernant les déclarations de tranquillité publique en lien avec la Police Municipale.</p> <p>Cette plateforme permet de limiter l'utilisation de papier, ainsi que le déplacement des usagers en Mairie pour la réalisation de procédures administratives.</p> <p>Concernant la plateforme « portail famille », elle a été amendée pour le service de la petite-enfance, facilitant ainsi les inscriptions, les envois de pièces justificatives, les paiements en fonction du quotient familial, etc.</p>

b. Infrastructure et productions informatiques

Action du quotidien

Ce service a en charge la gestion de l'infrastructure informatique (réseaux, serveurs, matériels des locaux techniques, services applications et données). Il gère le stockage et réalise les sauvegardes des données, ainsi que la mise à jour des logiciels. Tout cela en assurant la continuité du service et la sécurité informatique opérationnelle du réseau fibre municipal intégrant l'Hôtel de Ville et plus de 80 sites municipaux. Il gère :

- Les réseaux fixes (liaisons inter-sites et locaux techniques) et sans fil (bornes wifi), les accès Internet centraux et les serveurs,
- Les services communs (espaces bureautiques, serveur d'impression et de messagerie),
- Les outils numériques internes (RH, Finances, élections, l'intranet My Noisy, etc.),
- L'exploitation et l'administration des logiciels métiers, des outils de gestion de l'environnement informatique, des sauvegardes régulières,
- L'adéquation technique préalable des solutions proposées par les équipes projet et les conditions de leur intégration dans l'environnement informatique.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- Plus de 150 serveurs dont 130 virtuels
- 25 000 Go d'espace disque nécessaires pour les usages courants et 12 000 Go nécessaires pour les sauvegardes,
- 80 sites municipaux en réseau et 80 bornes wifi,
- 200 Vlan (sous réseaux logiques),
- 130 matériels de commutation réseau,
- 120 000 mails reçus par mois,
- 1 500 interventions annuelles en moyenne (dont 500 demandes de droits d'accès et 60 mises à jour de logiciels).

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 338 200€ (et 444 000€ de numérique urbain).
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 5.

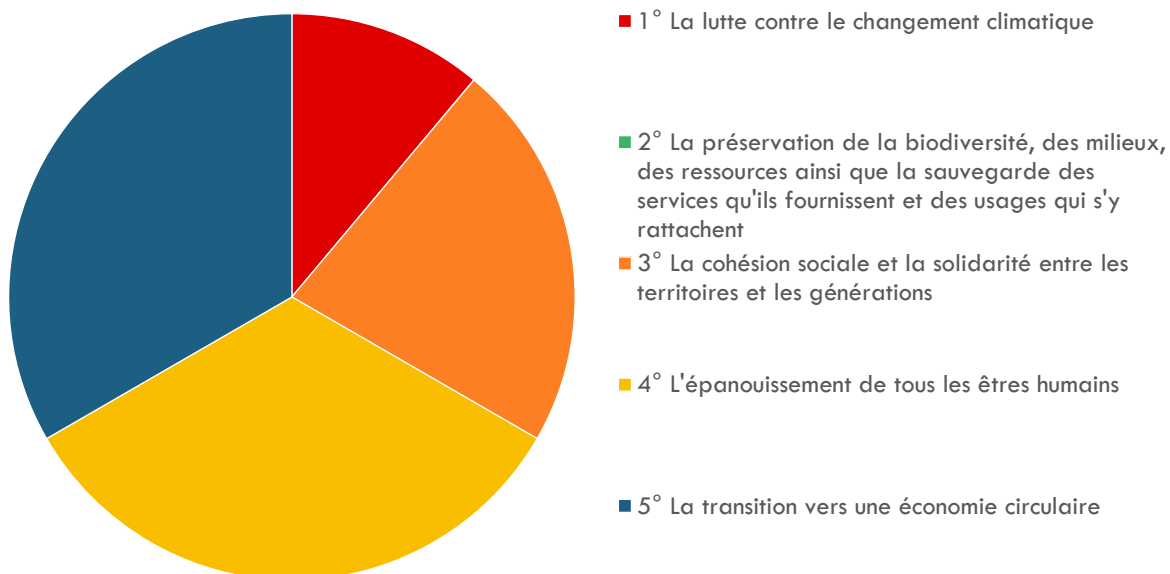
Par ses actions, il répond directement aux ODD :

- 9 : Industrie, innovation, infrastructures
- 11 : villes et communautés durables
- 12 : productions et consommations responsables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces



Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Infrastructure et productions informatiques au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Adaptation des accès Internet centraux	9, 11, 16	<p>Il s'agit d'implanter des accès Internet centraux directement à partir du site hébergeant le Datacenter n°2 situé à Lognes, pour une meilleure résilience numérique.</p> <p>Une évolution de la performance et du débit d'accès en Gbit/s aura lieu dans un second temps.</p>

c. Support et postes informatiques

Action du quotidien

Ce service fournit une assistance quotidienne aux utilisateurs et gère le parc des équipements (postes informatiques, copieurs, téléphones, tablettes) dédiés aux agents y compris le périmètre de l'Ecole Numérique desservant les écoles. Les utilisateurs étant répartis sur l'Hôtel de Ville et sur plus de 80 sites municipaux. Il a en charge :

- Les postes de travail fixes (PC, client léger) ou mobiles (portable, tablette, Chromebook, smartphone, Gsm), des périphériques (copieurs, imprimantes, bornes, TPE, ...).
- L'assistance au quotidien (déclaration d'incidents, demande d'assistance, demande de matériels, interventions de proximité).
- Le matériel téléphonique (ex : Dect IP sans fil mais raccordé au réseau téléphonie fixe) et audiovisuel (salles de réunion classiques hors salles du conseil, des cérémonies, des commissions).
- Les actions concourant à une sobriété des usages et une utilisation sécurisée des outils.

Il vient en support et renfort des services utilisateurs lors d'événements (ex : campagne d'abonnement culturel pour les besoins du Théâtre, le forum job d'été et alternance pour les besoins du service Jeunesse), des services Exploitation des bâtiments et Patrimoine bâti lors des déménagements ou emménagements dans de nouveaux bâtiments publics ou concernant les visiophones et les alarmes et des services RH lors des mobilités ou des réorganisations de services.

Chiffres clés du service en 2025 :

Données d'activité :

- 4 500 équipements, dont :
 - o Plus de 1 500 postes informatiques agents (1 000 fixes, 200 tablettes, 300 Chromebook et Pcs portables) ;
 - o 1 000 postes dédiés à l'école numérique (dont 800 tablettes) ;
 - o 1 100 postes de téléphones fixes ;
 - o 500 mobiles (smartphones et Gsm) ;
 - o 300 copieurs multifonctions et imprimantes (individuelles, à ticket, à billetterie.)
- 5 000 interventions

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 698 000€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 4,74.

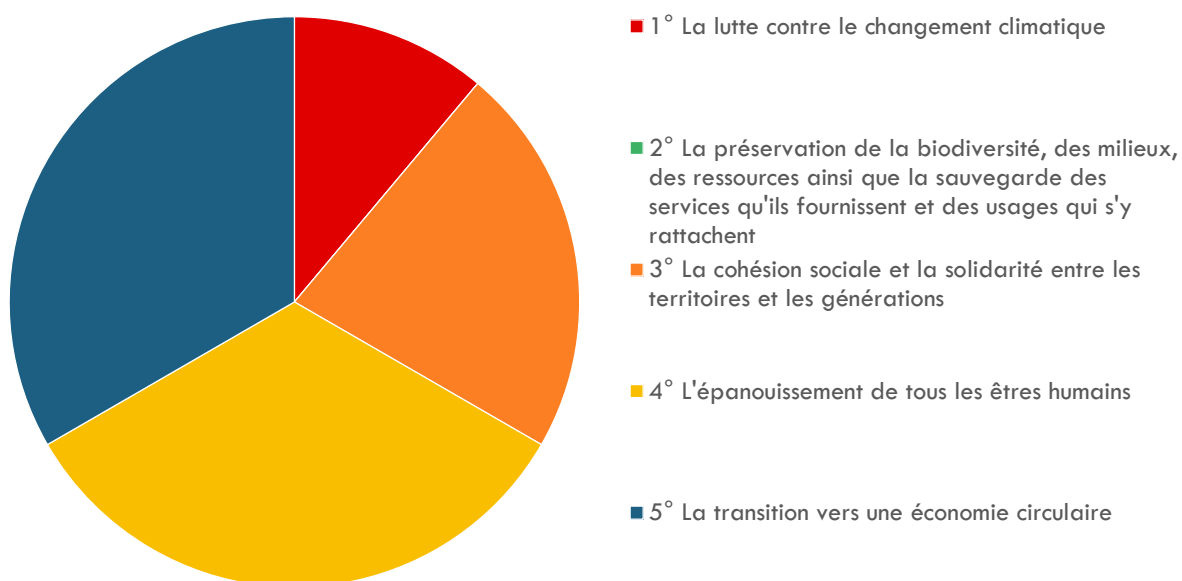
Par ses actions, il répond directement aux ODD :

- 9 : industrie, innovation, infrastructures
- 11 : villes et communautés durables
- 12 : productions et consommations responsables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces



Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Support et postes informatiques au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Renouvellement des 1 000 postes informatiques	11, 12, 16	Renouvellement d'une grande partie des 1 000 postes informatiques en prenant en compte les usages actualisés empreints de mobilité (postes hybrides), devant intégrer des exigences de simplicité, sécurité, sobriété numérique, et le budget défini.

d. Sécurité et risques numériques

Action du quotidien

La mission Sécurité et Risques numériques consiste en la mise en place des dispositifs nécessaires à la sécurisation des données de la Commune de Noisy-le-Grand, et de ses ressources numériques. Elle comprend :

- L'élaboration des référentiels de sécurité : PSSI (politique de sécurité du SI), charte d'utilisation sécurisée de ressources numériques, cartographie des risques et bientôt le NIS V2 (niveau d'exigence sécuritaire instituée en obligation réglementaire) ;
- La cybersécurité : gérer le dispositif consistant à sécuriser l'infrastructure et les services ;
- La continuité informatique : animer le dispositif pour diminuer l'impact d'une rupture dans la continuité du service courant offert aux utilisateurs (ex : coupure électrique, panne de serveurs, cyberattaque, etc.) et dans le cas d'une discontinuité, de coordonner la reprise du service dans les meilleures conditions ;
- La conformité RGPD : contribuer au volet sécurité du programme de mise en conformité RGPD en soutien au DPO (délégué à la Protection des données à caractère personnel) ;
- La confiance dans le numérique : veiller à l'application de dispositifs réglementaires (ex : RGS, RGAA, EiDas) contribuant à renforcer la confiance dans les usages numériques (paiement en ligne, signature numérique, etc.).

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 1 exercice réalisé annuellement d'entraînement à la gestion des crises d'origine cyber avec 15 participants
- Nombres de sensibilisations réalisées adressées à l'ensemble des agents :
 - o 4 mails de prévention ;
 - o 9 articles Intranet et Fréquence Mairie ;
 - o 1 dépliant et 1 courrier dans les fiches de paie ;
 - o 1 quiz disponible sur l'intranet et exclusivement pour le Cybermois avec un taux actuel évolutif avec 79 participations ;
- 1 formation en e-learning sur une période d'un an
- Campagne de simulation par phishing (envoi de mails aléatoires sur une année).

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 182 000€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 2 et une apprentie.

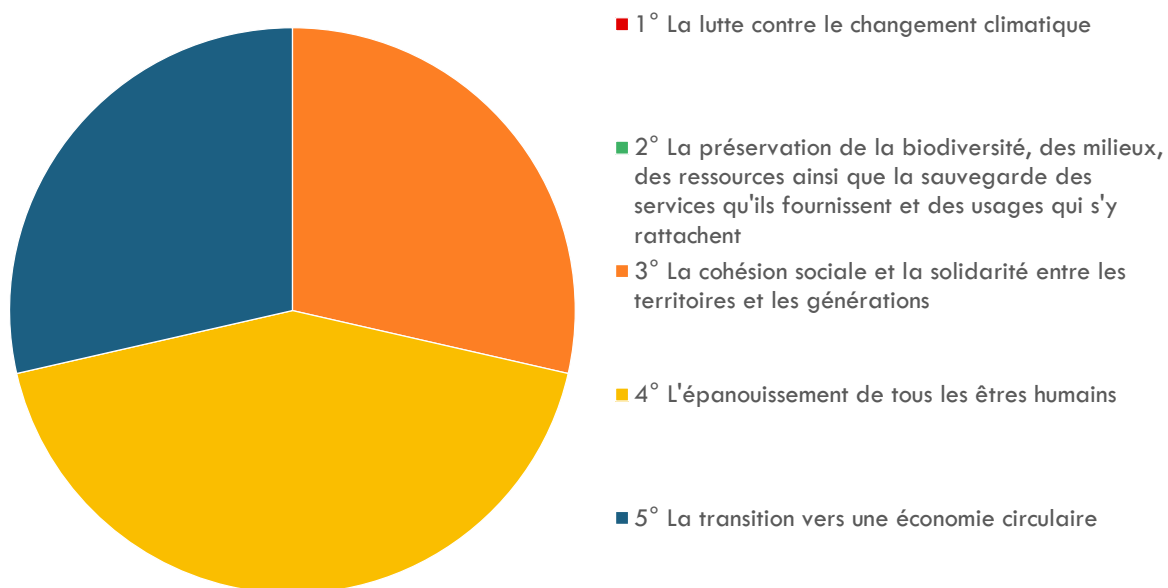
Par ses actions, il répond directement aux ODD :

- 9 : industrie, innovation, infrastructures
- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces



Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Sécurité et risques numériques au regard des 5 finalités du développement durable

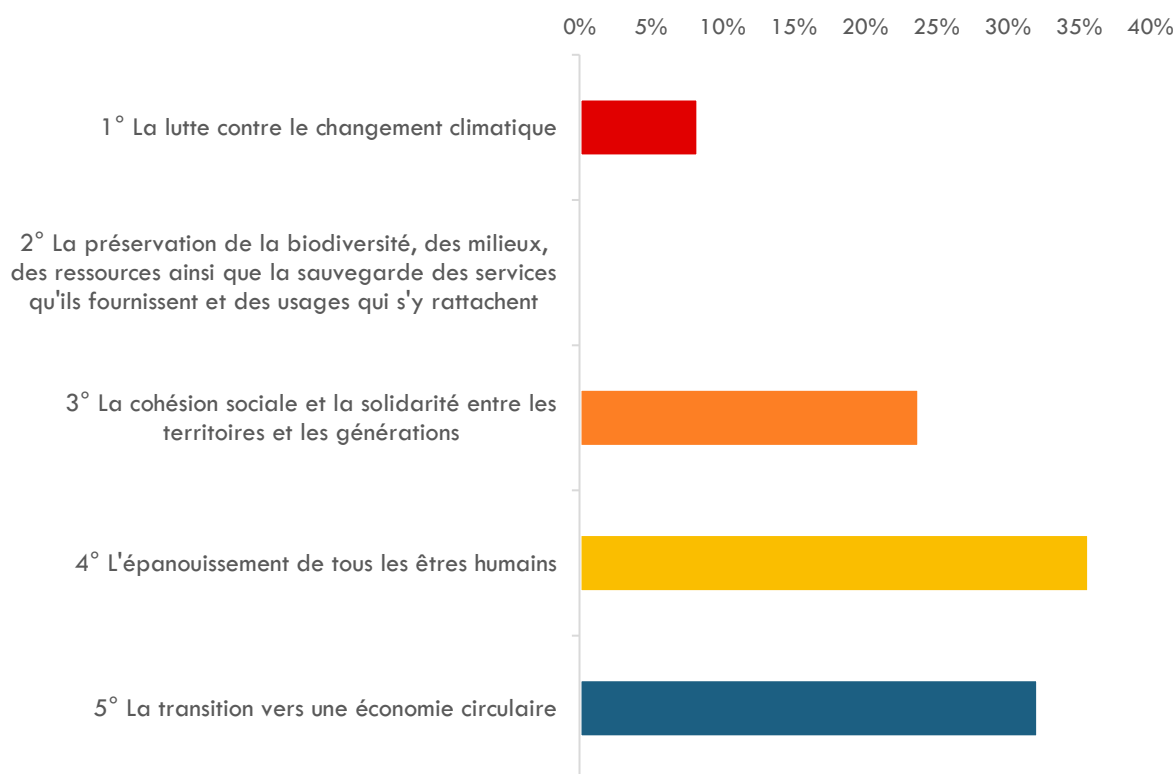


Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Publication d'une charte d'utilisation des systèmes d'information	11, 16	Cette charte vise à la sensibilisation des agents sur la protection des données et l'utilisation des ressources numériques. Elle définit un cadre clair sur les réglementations en vigueur en matière de transparence et de protection des données personnelles, ainsi que sur une utilisation optimale des outils numériques garantissant leur performance et leur pérennité.
Exercice de cybersécurité	11, 16	Réalisation d'exercices testant la politique de cybersécurité par la simulation d'attaques.

Récapitulatif de la Direction des systèmes d'informations et du numérique

Evaluation de la Direction des systèmes d'informations et du numérique au regard des 5 finalités du développement durable



Bilan de la stratégie annuelle du numérique responsable

En 2024, le numérique représentait 4,4% de l'empreinte carbone annuelle de la France (dont 46% des émissions sont liées aux centres de données en France et à l'étranger) et 11% de sa consommation électrique⁷. Cette hausse va très probablement se poursuivre, en particulier du fait de l'IA générative. Les principales conséquences environnementales du numérique sont liées aux émissions de gaz à effet de serre, aux consommations des ressources naturelles et à la gestion des déchets. A celles-ci s'ajoutent les conséquences sociales : conditions de travail dans les exploitations minières, illettrisme, protection des données personnelles, exposition aux ondes, et manque d'adaptation des supports aux personnes en situation de handicap. Considérant ces facteurs, la loi « Réduction de l'empreinte environnementale » instaure la notion de responsabilité numérique des administrations.

En introduction à son « Guide des bonnes pratiques numérique responsables pour les organisations » (2023), l'Institut du Numérique Responsable définit qu'« une utilisation plus responsable du numérique consiste à réduire significativement l'empreinte environnementale, sociale et économique du système d'information, de l'organisation et du métier. Un numérique plus responsable c'est aussi un numérique plus éthique, par exemple en prenant en compte les personnes en situation de handicap (accessibilité numérique), les enjeux d'inclusion et de diversité, etc. »⁸

Le numérique responsable est un enjeu fort pour la ville de Noisy-le-Grand car il permet d'aligner et trouver un juste équilibre entre la transition écologique, sociale et numérique. Dans ce contexte, de nouvelles contraintes réglementaires et légales ont vu le jour afin d'appliquer de manière systématique la sobriété numérique dans les territoires (loi AGEC, Anti-Gaspillage et Economie Circulaire, et loi REEN, Réduction Empreinte Environnementale du Numérique). L'article 35 de la loi REEN rend obligatoire pour toutes les communes et intercommunalités de plus de 50 000 habitants la définition d'une stratégie numérique responsable avant le 1er janvier 2025.

Le numérique responsable répond directement aux ODD :

- 9 : industrie, innovation et infrastructure
- 10 : inégalités réduites
- 11 : villes et communautés durables
- 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



Un diagnostic numérique responsable a été réalisé en 2023 à Noisy-le-Grand, et a constitué une étape préalable à la mise en place d'une stratégie numérique responsable.

Le diagnostic a permis d'obtenir un état des lieux complet regroupant dix thématiques :

- Stratégie et Gouvernance
- Sensibilisation et Formation
- Mesure et Evaluation
- Gestion du parc
- Achats

⁷ MiNumEco - Actualisation des chiffres de l'impact du numérique en France

<https://ecoresponsable.numérique.gouv.fr/actualites/actualisation-ademe-impact/>

⁸ Guide consultable : <https://ecoresponsable.numérique.gouv.fr/docs/2023/guide-de-bonnes-pratiques-numerique-responsable-version-1.pdf>

- Administration et Paramétrages
- Services numériques
- Centres de données
- Réseaux Télécoms
- Fin de vie des équipements.

Les critères qui ont été évalués sont l'empreinte carbone des équipements et des usages du numérique, la conformité réglementaire de la Ville, le bilan des actions de sobriété numérique déjà mises en place (Agenda 21), la maturité des sujets de numérique responsable dans l'administration, une estimation de l'impact projeté de la transformation numérique de l'administration (Ville Intelligente, renouvellement du parc informatique...). Une cartographie des parties prenantes du territoire a été élaborée à cette occasion.

Suite à ce diagnostic, une stratégie numérique responsable est en cours d'élaboration et diverses actions ont été mises en œuvre :

Thématiques	ODD concernés	Actions mises en place en 2025
Gestion du parc informatique	12, 13	Dès 2012, au moment du lancement de la démarche d'Agenda 21, la Direction des Systèmes d'Informations et du Numérique a mis en œuvre les premières actions en matière de gestion durable et de proximité du cycle de vie du matériel informatique. Cela s'est d'abord incarné dans le recours à des postes informatiques moins consommateurs, notamment le déploiement de clients légers, qui permettent de consommer 10 fois moins d'énergie qu'une installation classique à durée d'utilisation égale.
Phase d'usage, administration et paramétrages	12	Stratégie d'optimisation des impressions : les impressions ont fait l'objet d'une stratégie de mutualisation et d'optimisation avec notamment la mise en place de la solution WatchDoc. Ce logiciel fonctionnant avec les badges des agents permet de supprimer les impressions orphelines (feuilles imprimées mais non récupérées, estimé anciennement à 15% du volume total des impressions) et également de sensibiliser les agents sur leurs usages et consommations de leurs impressions (nombre, type, impacts en équivalent arbres et eau). Extinction automatique des sessions la nuit et paramétrage de mise en veille optimisés.
Centre de données	9, 12, 13	Fin 2022, la Ville a migré 120 serveurs vers le Datacenter de VONUM hébergé à Lognes. Cette migration permet tout d'abord d'assurer une continuité de service en cas de coupure électrique sur la commune. De plus, le Datacenter de Lognes est un lieu de mutualisation où sont hébergés les serveurs d'autres collectivités (Région IDF, Ars, Universités...), ce qui permet de diminuer les coûts énergétiques. VONUM est un centre de données local avec des ambitions de réduction de son empreinte environnementale : <ul style="list-style-type: none"> - Un centre de données proche du lieu « client » réduit la distance nécessaire au transport des données et donc réduit la part d'énergie nécessaire à ce transport. En termes d'actions de réduction de son empreinte environnementale : <ul style="list-style-type: none"> - Vonum améliore l'allocation des baies ; - Est équipé de systèmes de refroidissement en free-cooling ; - Confine ses salles informatiques en allées froides et chaudes ; - Optimise des points de consignes de température (point de consigne en dessous de 4°C des températures max selon ASHRAE) ; - Adapte le nombre d'équipement de refroidissement au besoin IT ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Effectue des travaux de migration d'équipements électriques ; - Rénove deux voies électriques ondulées avec des UPS avec un meilleur rendement.
Gestion des données et archivages	11, 12, 16	<p>La Ville dispose de 2 outils-clé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une ged collaborative dénommée NoisyFast : Elle agit comme un système de pré archivage avec pour but de réduire le volume important des centaines d'espaces bureautiques partagés (répertoires bureautiques collectifs) et Bal (boîtes aux lettres) de messagerie collectives (ex : service personnel) utilisées au quotidien. Un lien peut être diffusé à plusieurs destinataires dès lors que ses nombreuses PJ sont stockées une et une seule fois dans NoisyFast. De même partager un espace sécurisé avec des acteurs externes par un simple dépôt et l'envoi de liens permet d'éviter d'embouteiller la messagerie, et de garder trace des envois (évitant de très nombreux WeTransfer par ailleurs non conseillé par les auditeurs RGPD). L'ajout de métadonnées peut faciliter le pré-classement de documents et leur gestion de version afin de faciliter un transfert ultérieur vers le système d'archivage. Mis en service depuis 2020, c'est un outil propice au RGPD et à la sobriété de la gestion de documents bureautiques « stockés et échangés ». - Un SAE (système d'archivage électronique) dénommé Asalae dédié au processus d'archivage (intermédiaire, définitif) et valant pour des thèmes métier prioritaires. La Ville est lauréate de l'appel à projets « Archivage numérique en territoire » du service interministériel des Archives de France, lui permettant de déployer ce système. En 2025, après un audit sur les systèmes et serveurs existants, le logiciel a été acheté et un premier périmètre pilote a été mis en place pour l'archivage électronique des données et métadonnées de la Ville, en partenariat avec la DSIN, le service des assemblées et la Direction des finances et de la commande publique. (Cf. Archives publiques et patrimoine) L'archivage électronique des données permet notamment de réduire le volume de données stockées (supprimer les doublons/triplons de données ; transférer les données en archivage afin d'alléger les applications métiers) et d'améliorer la gestion des durées de conservation des différentes données (exemple : dans un seul dossier si des fichiers sont à conserver 2 ans et d'autres 30 ans l'archivage papier va être plus compliqué qu'un archivage automatisé et électronique).
Cybersécurité	11, 16	<p>Renforcement de la politique de sécurité (directive NIS2) Politique de Sécurité des systèmes d'information (PSSI) Rédaction et application d'une Charte d'utilisation des Systèmes d'Information pour une culture de cybersécurité Sensibilisation des agents sur le phishing et la gestion des données personnelles</p>
Modernisation du service public et accessibilité	9, 10, 11, 12, 16	<p>Mise en place d'outil facilitant la gestion des ressources humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la masse salariale, - Optimisation de la gestion de l'absentéisme ou encore des heures supp, <p>Post étude prospective du SIRH débutée en 2025 : des outils-clé à venir tels :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Portail RH et Portail agent - Dématérialisation des signatures - Dématérialisation des fiches de paie - Dossier Agent numérique <p>Dématérialisation de procédures à destination des citoyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Noisy à votre service : portail citoyen, portail Familles (cf. La mission de modernisation du service public) - Demandes d'autorisation d'urbanisme - Mur numérique microfolies - Portail de la médiathèque <p>Dématérialisation de circuits internes via un eparapheur.</p>
Ville intelligente et innovation	9, 11, 12, 13, 17	Intégration des projets de la ville intelligente (PID, Open data...) et autonomisation des services dans l'utilisation des données. (Cf. Ville intelligente et innovation)

IV. Direction générale de l'aménagement durable et du cadre de vie

L'objectif de cette direction est d'organiser l'aménagement de la Ville dans son entièreté en lien avec les documents d'urbanisme du territoire à différentes échelles. Elle a pour but d'améliorer le cadre de vie des habitants, l'espace public ainsi que de dynamiser l'activité économique, tout en ayant une vision de long terme, en lien avec le développement durable.

Organigramme des services associées à la direction

1. Direction du développement urbain
 - a. Droit des sols
 - b. Prospective urbaine
2. Foncier et commerce
3. SIG
4. Direction de l'environnement et espace public
 - a. Etudes et conception de l'espace public
 - b. Arbres – paysage – biodiversité
 - c. Gestionnaire du domaine public et voirie
5. Direction du développement local et du logement
 - a. Développement local
 - b. Logement

1. Direction du développement urbain

Cette direction a pour but d'aménager et de planifier le développement urbain de la Ville. Elle définit des zones d'aménagements concertées afin de limiter la densification à certaines zones, et promeut le développement économique et un accès aux services publics pour tous. Elle permet le développement de la Ville de façon harmonieuse avec l'existant, tout en prenant en compte l'environnement.

a. Droit des sols

Action du quotidien

Ce service est chargé :

- D'accompagner les pétitionnaires (particuliers, promoteurs, commerçants, bailleurs sociaux...) dans la définition de leur projet d'aménagement et de construction,
- D'instruire les autorisations d'urbanisme et d'enseignes en vérifiant leur régularité vis-à-vis du plan local d'urbanisme intercommunal, du règlement de publicité intercommunal ainsi que du corpus réglementaire supra-communal (code de l'urbanisme, code de l'environnement, code de la construction et de l'habitat...) ;
- De garantir la cohérence des projets d'urbanisme avec les intérêts communaux et les politiques publiques qui s'y développent afin de définir un cadre de vie harmonieux, en transversalité avec les autres services de la direction de la Commune ;
- D'assurer l'interface entre la Commune et différentes administrations d'Etat (services fiscaux, INSEE) par l'alimentation des bases fiscales et cadastrales et la gestion de l'adressage de nouvelles constructions ;
- De vérifier la conformité des constructions et de mettre en œuvre les missions de police de l'urbanisme ;
- De gérer les phases de traitement des contentieux.

Concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), sa mise en œuvre début 2025 en lieu et place du PLU a permis de mettre l'accent sur les problématiques environnementales et l'aménagement durable car le règlement d'urbanisme est plus exigeant sur ces sujets. L'aménagement paysager des projets (en résumé surfaces de pleine terre et leur plantation) devient un élément mieux pris en compte dans les projets.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité (au 16/10/25) :

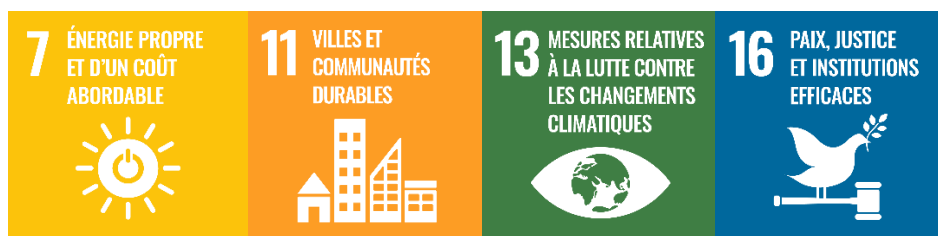
- 80 permis de construire, 310 déclarations préalables de travaux et 18 demandes d'enseignes instruits ;
- 140 rendez-vous avec des porteurs de projets (noiséens ou personnes souhaitant s'y établir) pour des maisons individuelles ou commerces (les rendez-vous avec les promoteurs, bailleurs sociaux ou autres acteurs économiques pour des projets de plus grandes tailles ne sont pas comptabilisés ici) ;
- 16% de déclarations préalables de travaux pour des installations d'énergie renouvelables
- 38% de déclarations préalables de travaux pour des isolations thermiques

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 22 099€, partagé entre les deux services de la direction.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 7.

De par ses missions, il répond directement aux ODD :

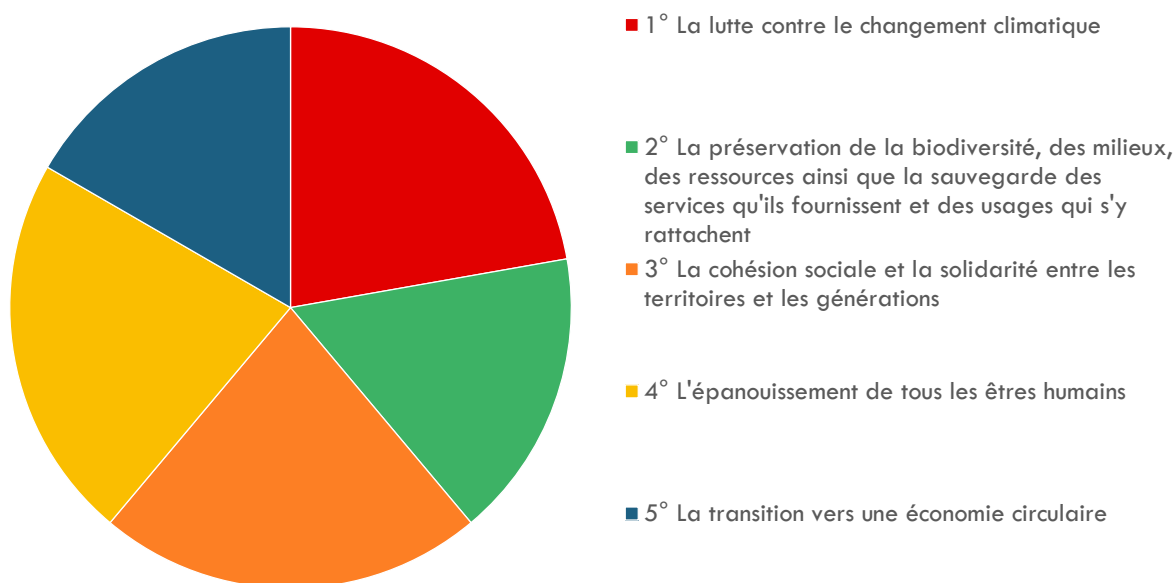
- 7 : énergie propre et d'un coût abordable, en permettant l'installation d'infrastructure d'énergies renouvelables
- 11 : villes et communautés durables
- 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques : application du PLUi d'anticipation environnementale
- 16 : paix, justice et institutions efficaces



Indirectement il répond à l'ODD 6 : eau propre et assainissement (gestion des demandes de travaux d'assainissement en lien avec l'EPT).

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Droit des sols au regard des 5 finalités du développement durable



b. Prospective urbaine

Action du quotidien

Ce service contribue à l'élaboration des documents de planifications communaux ou supra-communaux. Il assure également la conduite ou le suivi des études destinées à alimenter la connaissance du territoire communal, l'accompagnement de la valorisation du patrimoine foncier, la coordination d'études concernant les opérations d'aménagement futures, la coordination des acteurs de l'aménagement œuvrant à Noisy-le-Grand, dans le contexte du transfert de la compétence (Métropole, EPT, aménageurs). Il travaille donc en lien avec divers types d'acteurs publics et privés de l'urbanisme et s'assure que ces acteurs respectent les exigences des cahiers des charges fixées par la Ville et l'intercommunalité en termes d'urbanisme.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 1 étude réalisée par un prestataire et 4 études réalisées en interne
- 6 partenaires publics dans les ZAC

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 22 099€, partagé entre les deux services de la direction.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 4.

Par son action, il répond directement aux ODD :

- 6 : eau propre et assainissement
- 7 : énergie propre et d'un coût abordable
- 9 : industrie, innovation et infrastructure
- 11 : villes et communautés durables
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs (EPA Marne, promoteurs immobiliers, EPT)



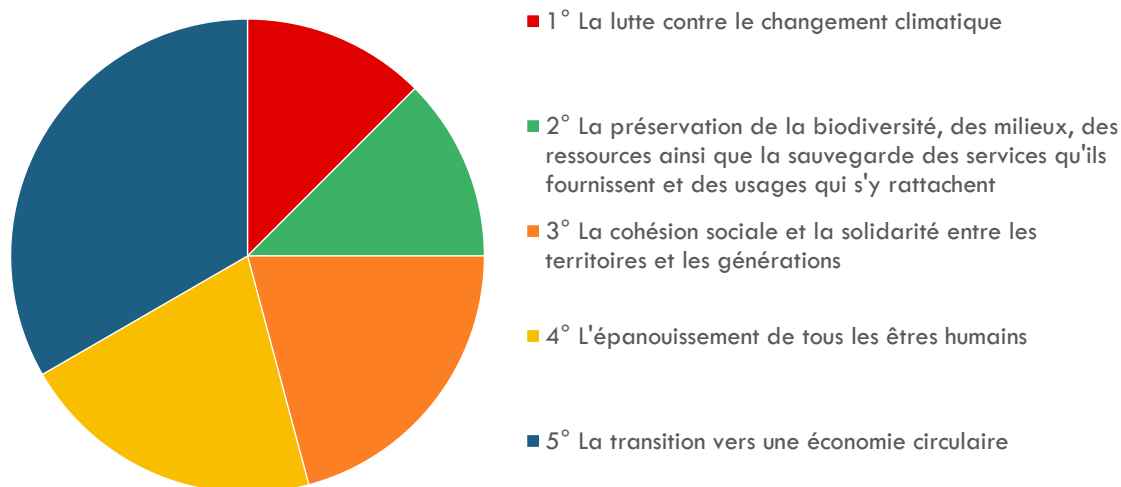
Indirectement, il répond aux ODD :

- 8 : travail décent et croissance économique
- 13 : mesures relatives à la lutte contre le changement climatique : application du PLUi d'anticipation environnementale.⁹

⁹ Consultable en ligne : <https://www.grandparisgrandest.fr/a-mon-service/pour-mon-logement-et-mon-habitat/consulter-les-plans-locaux-durbanisme/consulter-les-pieces-du-plui/>

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Prospective urbaine au regard des 5 finalités du développement durable

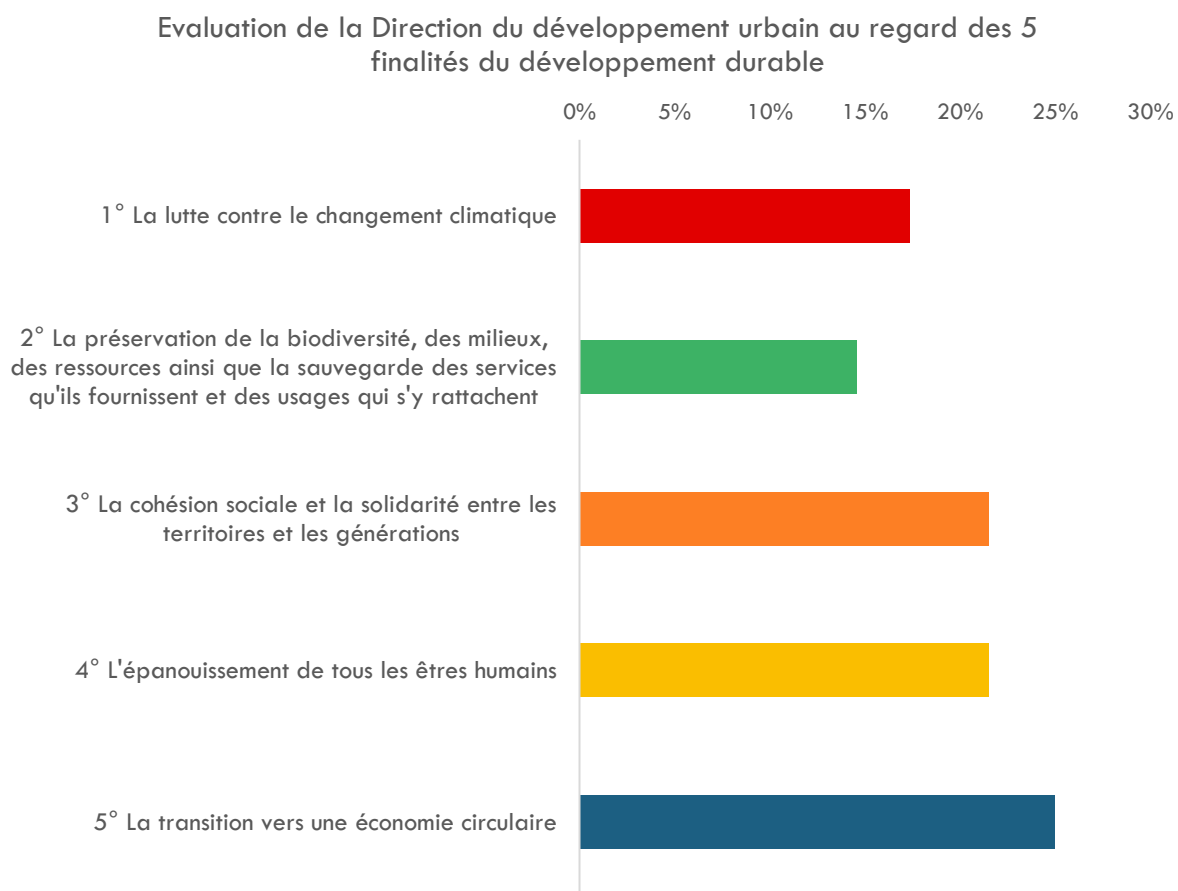


Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Lancement du Projet Partenarial d'Aménagement du Mont d'Est	8, 9, 11, 13, 17	Fin de la réalisation des études et mise en place du projet avec des partenaires institutionnels et privés. L'objectif est d'orienter et accompagner le devenir du tertiaire en redynamisant le tissu économique du quartier, de retravailler la trame urbaine, de mettre la qualité environnementale au service du cadre de vie et de développer une stratégie sur l'habitat.
Lancement ZAC Noisy-Pôle-Gare	8, 11, 13, 17	3 consultations de promoteurs (Ilot vert, 2 îlots de logements et commerces) avec prise en considération des îlots de chaleur et du changement climatique dans le plan du quartier, de la mixité des constructions, ainsi que de la performance énergétique du projet.
Lancement du lot M7 de la ZAC des Bas-Heurts	9,11	Le projet dans sa globalité s'inscrit dans la démarche Quartier Durable Francilien développée par l'association EKOPOLIS. Il a également retenu par la Région Île-de-France parmi les 100 quartiers innovants et écologiques. Concernant ce lot, il est demandé aux candidats de proposer un projet qui recourt à la construction « hors site » soit à la préfabrication en atelier d'une partie conséquente du bâtiment. Cela permet un recours aux filières sèches (réduction des délais de chantiers et limitation des nuisances) ainsi qu'un recours aux matériaux biosourcés (atteinte des seuils RE 2028). Enfin, cela permet la maîtrise de la distance entre le chantier et le site industriel de préfabrication, favorisant les filières locales.

Projet sur les îlots de chaleur - SIRADEL	3, 11, 13	<p>Cartographie des îlots de chaleur de la Ville afin d'adapter les politiques d'urbanisme et d'espace public</p> <p>Mesurer l'impact des projets d'aménagement et de végétalisation de la Ville. Par exemple, sur l'Esplanade de la Commune de Paris, l'étude microclimatique a permis de relever un écart de -4 degrés en moyenne sur des bancs publics, créant de véritables îlots de fraîcheur sur cette place très minéralisée.</p>
--	--------------	--

Récapitulatif de la Direction du développement urbain



2. Foncier et commerce

Action du quotidien

Ce service met en place la politique foncière de la Ville, à différentes échelles, au travers du Schéma Directeur de Valorisation Foncière. Il assure :

- La mise en œuvre d'une stratégie de valorisation et de conservation du patrimoine privé de la Commune, en le mettant en location de courte durée ou de longue durée, notamment si le bien nécessite des travaux de réhabilitation ;
- La sécurisation des actes communaux relatifs à l'acquisition amiable,
- La préemption, l'aliénation ou l'occupation de biens immobiliers,

Il s'occupe également du suivi et l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et déclarations de cession de fonds de commerce (DCC), du suivi des biens en copropriété, et de la gestion du patrimoine immobilier commercial et d'activité de la Commune (rédaction de baux et de conventions d'occupation et de recouvrement des loyers ou redevance).

Il assure également les missions d'animation et développement d'attractivité commerciale, portant sur le développement commercial du territoire, l'accompagnement des porteurs de projets et l'animation des commerçants.

Enfin, en transversalité avec les autres services, il suit :

- Les demandes de licences, de terrasses, des enseignes et autorisations ERP ;
- L'organisation d'évènements pour le développement du commerce de proximité ;
- Les zones d'aménagements concertés (ZAC) ;
- La délégation de service public sur les marchés forains d'approvisionnement.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 500 DIA et 20 DCC
- 90 dossiers d'actifs fonciers (cessions, acquisition ou conservation)
- 80 contrats en gestion locative
- Participation à 35 organes de copropriétés
- 5 ouvertures de commerces dans les coques de la Ville et un accompagnement en cours
- 30 exposants (noiséens et non noiséens) et 2 food-truck sur le marché des créateurs
- 2 500 visiteurs au marché des créateurs

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 2 798 050€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 8.

Par ses actions, il répond directement aux ODD :

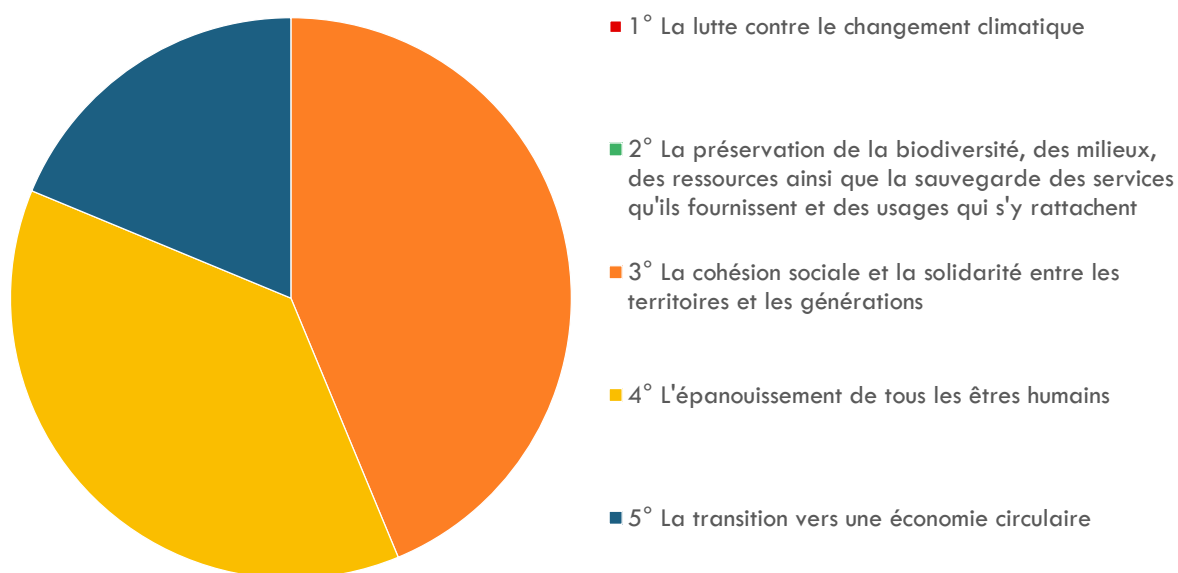
- 8 : travail décent et croissance économique
- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces



Indirectement, il répond à l'ODD 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs, notamment avec les bailleurs et promoteurs immobiliers, et des partenaires institutionnels (GPGE, EPA Marne, MGP, Socaren).

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Foncier et commerce au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Mise à jour du patrimoine commerciale et des contrats	8, 16	<p>Refonte des contrats établis entre les commerçants et la Ville, diminuant la prise en charge par la Ville et protégeant davantage les commerçants et la Ville.</p> <p>Mise en place d'un logiciel de refacturation offrant une meilleure visibilité pour les deux parties.</p>

3. SIG

Action du quotidien

Le S.I.G est un service support des autres directions de la Ville. Il permet de cartographier un ensemble de données, ce qui permet de mieux connaître le territoire. Il permet également de visualiser des données environnementales et sociales et de réaliser des statistiques cartographiées, tel que la prospective scolaire par exemple ou les îlots de chaleurs urbains. Ce service permet également de réaliser une première étude de faisabilité avec les données disponibles avant le lancement d'un projet et la réalisation d'études plus poussées par des prestataires externes.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 58 demandes de création de données et de cartographie par les services, dont :
 - o 22 pour l'aménagement durable
 - o 15 pour les politiques éducatives
 - o 8 pour la direction générale des services
 - o 5 pour les ressources humaines
- 29 jeux de données publiés sur l'opendata

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 2 280€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 2.

Par ses actions, il répond directement à l'ODD 11 : villes et communautés durables.

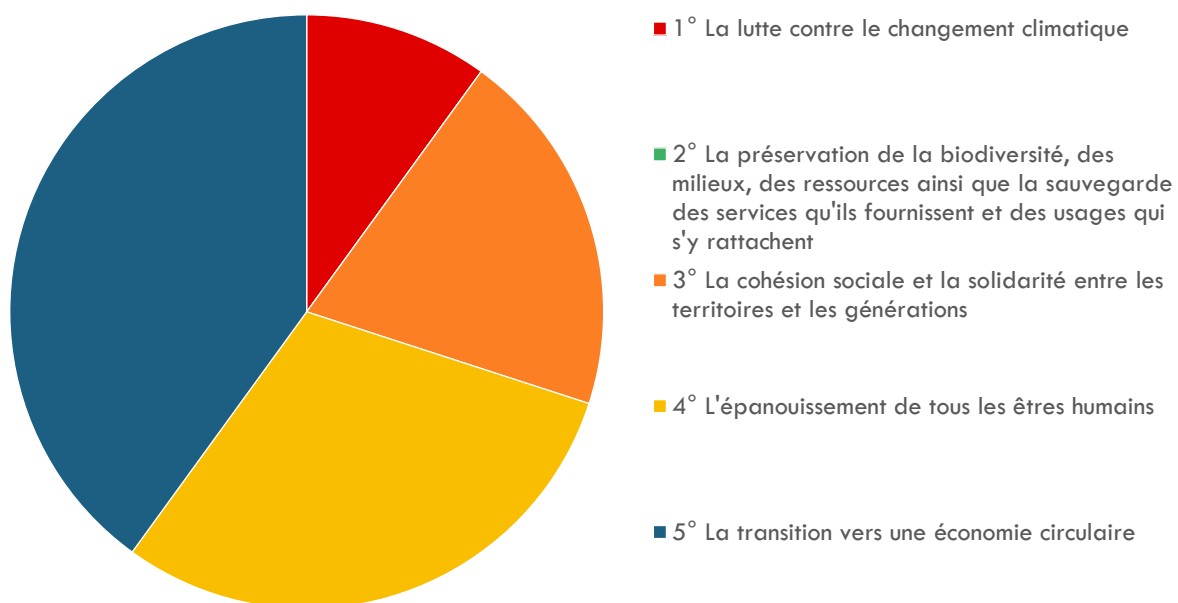


De manière indirect, il répond aux ODD :

- 9 : industrie, innovation et infrastructure
- 12 : consommation et production responsable (gestion et stockage de données dans un datacenter local et mutualisé permettant de réduire le nombre de serveurs physiques, et mettant en place des actions réduisant son empreinte carbone).

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service SIG au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Mise à jour des données RTGE	11	Ces données concernent tous les éléments présents dans le corps des rues au niveau du sol, tel que le mobilier, les différents types de voirie, les lampadaires, les poubelles, etc. L'actualisation de ces données permet ainsi de cartographier plus précisément les nouveaux projets de voiries, de propreté urbaine, et est notamment utile pour la mise en place du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL).

4. Direction de l'environnement et espace public

Action du quotidien

Cette direction s'occupe de l'aménagement de l'espace public. Elle adopte des stratégies d'aménagement qui préservent l'harmonie paysagère et la biodiversité, et qui facilitent les différents types de mobilités avec la construction de voiries. Elle s'occupe également d'organiser la création et l'entretien d'espaces verts, afin de proposer des espaces de nature en Ville aux habitants et de conserver les espaces naturels existants.

Elle est organisée en 3 services, agissant de manière complémentaire sur divers projets :

- Le service Etudes et conception de l'espace public, qui s'occupe des grands projets du domaine public, de leur planification à leur réalisation, en lien avec les autres services. Ces projets prennent en compte l'accessibilité, l'environnement, la protection de la biodiversité, des milieux et des sols ainsi que l'utilisation de matériaux biosourcés, réemployés ou recyclés. Plus spécifiquement, il s'occupe des forêts urbaines, de la création de parcs, d'aires de jeux et de jardins ainsi que les projets de voiries, en lien avec le service de gestion du domaine public.
- Le service Arbres – paysage – biodiversité (APB), qui a pour objet la gestion de tous les espaces verts de la Ville en adoptant une gestion respectueuse de la biodiversité, ainsi qu'en prenant en compte l'insertion paysagère des espaces. En lien avec le service « études et conception de l'espace public », il s'occupe également de la création et de l'aménagement d'espaces verts, d'aires de jeux et des fontaineries des futurs projets. Le service APB et le pôle préservation de la biodiversité et du paysage sont en appui et en conseil sur l'ensemble des projets de rénovation ou de construction, afin de donner un avis d'experts sur la thématique de la préservation de la biodiversité. Le pôle préservation de la biodiversité et du paysage porte également des projets de préservation de la biodiversité auprès du grand public et des écoles, avec une vision éducative et sensibilisatrice.
- Le service Gestionnaire du domaine public, comprenant un pôle voirie et propreté, s'occupe de la gestion quotidienne et du fonctionnement des différents aménagements du domaine public, ainsi que de la gestion de la voirie communale, de l'éclairage public et de la propreté. Il réalise cette gestion dans le respect de l'environnement et de la biodiversité, et en prenant en compte l'accessibilité des aménagements pour tous les publics.

Chiffres clés de la direction en 2025 :

Données d'activité :

Sur la biodiversité :

- 1 64,3 Ha d'espaces verts existants
- 35 Ha de micro-surfaces en pied d'arbres d'alignement et banquettes de végétation le long des voies
- 280 Ha du bois Saint Martin
- 4 espaces verts éco-pâturés
- 1 64,3 Ha en gestion différenciée, selon 4 typologies (soigné, jardiné, champêtre et naturel)
- 29 000 plantes annuelles produites dans les serres municipales, dont 7 000 pour les écoles
- 232 arbres plantés
- 7 taxons (flore spermatophyte, oiseaux, chauves-souris, amphibiens, reptiles, insectes et mousses/fougères) étudiés dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)
- 45 nichoirs à mésanges installés
- 35 gîtes à chauves-souris installés

Sur la sensibilisation du public :

- 7 sorties découverte de la biodiversité réalisées dans le cadre de l'ABC
- 25 sensibilisations réalisées auprès des écoles dans le cadre de l'ABC sur 2024/2025
- 500 participants aux actions de sensibilisation sur la biodiversité communale
- 25 visites des serres municipales pour les écoles et accueils de loisirs
- 72 arbres, 52 arbustes et 108 plantes adoptés le jour J dans le cadre de la Fête de l'Arbre (22 novembre 2025)

Sur le mobilier urbain et l'éclairage :

- 45 fontaines à boire en service, dont 2 installées en 2025, et 1 réalisée en 2024 et inaugurée en 2025
- 5 aires de brumisation
- 3 nouvelles aires de jeux inclusives, soit 63 en tout
- 79 nouvelles poubelles connectées, soit 231 au total
- 9 046 luminaires sur l'espace public, dont 60% en LED
- 388 lanternes LED pilotables mises en place en 2025
- Les travaux sur les ZAC se réalisent systématiquement avec des luminaires LED

Sur la mobilité :

- 135 km de voirie
- 19,937 km (voie de gauche) et 22,420 km (voie de droite) d'aménagements cyclables total, dont 12,644 km (voie de gauche) et 4,545 km (voie de droite) de double sens cyclable
- 38,957 (voie de gauche) et 42,904 km (voie de droite) de route à 30 km/h
- Stationnements vélo :
 - o 321 arceaux soit 642 places
 - o 2 abris à vélo de 166 places au total (46 arceaux et 38 racks à double étage)
- 98 arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite, 5 partiellement accessibles, sur 125 points d'arrêts au total. Un diagnostic va être réalisé sur les 27 points d'arrêt non conformes afin de définir les travaux à prévoir et le calendrier.

Sur les matériaux utilisés dans les aménagements du domaine public :

- 2 200 m³ de graves recyclés pour la rue de la Chapelle et la rue des Prévoyants

Données de la direction :

- Les crédits de fonctionnement de la direction étaient de 5 327 037€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions de la direction est de 110,3.

Cette direction répond ainsi directement aux ODD :

- 7 : énergie propre et d'un coût abordable, avec la mise en place du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL)
- 11 : villes et communautés durables
- 12 : productions et consommations responsables, via l'utilisation de matériaux biosourcés, recyclés et réemployés et en favorisant les mobilités douces
- 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 15 : vie terrestre, en mettant en place des actions de préservation de la biodiversité

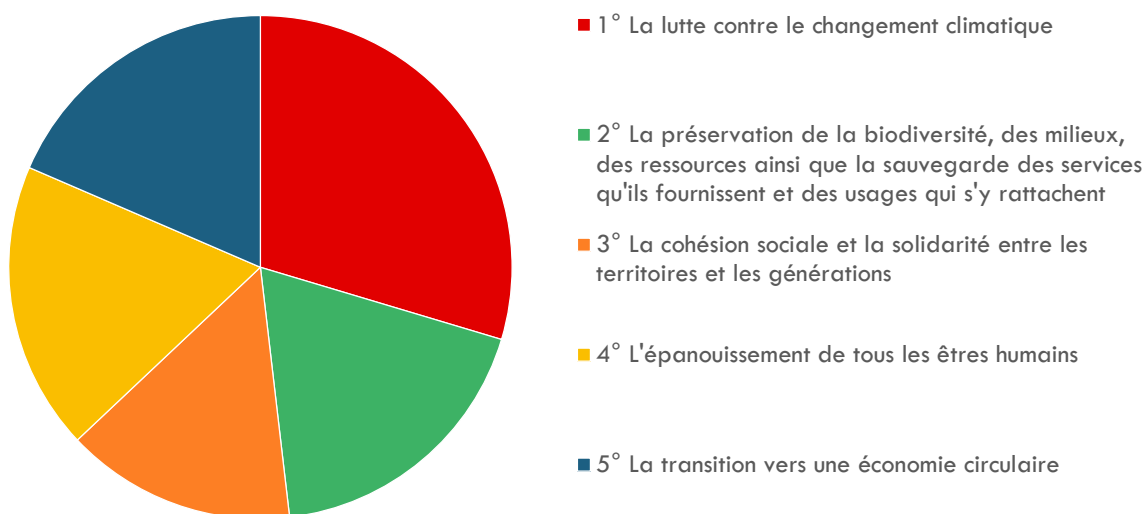


Indirectement, elle répond aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être, en permettant un accès à des espaces verts et des lieux de détente
- 4 : éducation de qualité, à travers la sensibilisation à la biodiversité communale
- 6 : eau propre et assainissement, en garantissant un accès à l'eau potable via les fontaineries et en limitant les consommations d'eau des espaces verts
- 10 : inégalités réduites, en rendant l'espace public accessible à toutes et tous.

Par ses actions, elle répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation de la Direction de l'environnement et espace public au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Création d'une forêt urbaine	11, 13, 15	<p>Implantation d'un espace vert en Ville permettant la captation du CO2. Des essences indigènes ont été privilégiées, afin d'accueillir la faune locale.</p> <p>Il donne accès à un espace vert aux habitants ainsi qu'à un lieu de rencontre à travers les cheminements et aires de repos.</p>
Aménagement du parc de la Butte Verte	3, 4, 6, 11, 12, 15	<p>Ce projet a pour but de créer des articulations entre les lieux et des mises en valeur des espaces via la restauration des cheminements et la hiérarchisation des parcours. Il prend en compte des aspects environnementaux, la gestion des eaux, le choix des matériaux, le traitement des strates végétales, ainsi que la protection de la biodiversité.</p> <p>Il a pour but de conserver les espaces existants mais aussi de créer de nouveaux espaces de détente, de loisirs ou de sports, favorisant les échanges multigénérationnels, afin d'apporter des espaces de vie diversifiés.</p>

		De plus, il inclut la mise en place d'informations pédagogiques faune/flore en particulier concernant la Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).
Réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale	4, 15, 17	<p>Ce projet permet d'enrichir la connaissance de la biodiversité sur le territoire en impliquant les parties prenantes (agents, associations, habitants), afin de les sensibiliser à la connaissance et donc à la préservation de la biodiversité sur leur territoire.</p> <p>L'opération de l'ABC prendra fin en septembre 2027, et l'ensemble des actions réalisées et des inventaires fournis serviront d'aide à la décision pour la gestion et l'aménagement du territoire.</p> <p>Un rapport intermédiaire est prévu pour décembre 2025.</p>
Mise en place de la charte de l'arbre et du barème de l'arbre dans les chantiers publics	11, 15	<p>La charte de l'arbre permet de sensibiliser sur les zones autour des arbres à sécuriser et sanctuariser lors des chantiers. Le but est d'éviter leur détérioration suite à des incidents qui peuvent avoir lieu dans les zones sensibles des arbres (zones racinaires).</p> <p>Le barème de l'arbre a pour but d'évaluer la valeur monétaire d'un arbre et de calculer le préjudice monétaire lorsqu'un arbre est blessé ou abattu, afin d'inciter à la protection de ceux-ci lors des chantiers publics mais aussi privés.</p>
Continuité cyclable : <ul style="list-style-type: none"> - Passerelle cyclable au-dessus de la Marne - Franchissement de l'A4 	3, 11, 13	Des études sont en cours afin d'assurer la continuité des pistes cyclables dans la Ville, facilitant ainsi la pratique du vélo et des mobilités douces tout en garantissant la sécurité aux usagers. Ces aménagements permettent ainsi de diminuer l'utilisation de la voiture pour les déplacements courts.
Mise en place de zones 30	11, 13	Ces mesures concernent certains quartiers et permettent de sécuriser les quartiers ayant divers modes de mobilité ainsi que de diminuer la pollution de l'air et les EGES.
Passage en LED des points lumineux - Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) et mise en place de « zones noires »	7, 12, 13, 15	La mise en place de LED permet la diminution de la consommation d'énergie et de la pollution lumineuse. Ces actions sont renforcées par la mise en place de zones noires dans les parcs, ainsi que d'une diminution de l'intensité lumineuse sur les cheminements la nuit. Ces actions, en plus des bénéfices cités précédemment permettent de protéger la biodiversité nocturne.
Mise à jour du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) et comptabilisation des traversées piétonnes accessibles	3, 10, 11	Ce plan vise à la fois à permettre une meilleure accessibilité des espaces publics et à donner un cadre à l'ensemble des travaux de voirie. Il a été mis à jour en 2025. De plus, un projet de comptabilisation des traversées piétonnes accessibles a été lancé en 2025, afin d'avoir une meilleure vision du domaine public et de son accessibilité aux PMR.

5. Direction du développement local et du logement

Le but de cette direction est de permettre l'accès au logement locatif, à l'hébergement ou à la propriété, adapté en fonction de leurs moyens, à tous les habitants et futurs habitants de la Ville. Elle veille également à améliorer la qualité des logements privés en accompagnant les propriétaires dans les travaux et veiller à la qualité des nouvelles constructions, dans le respect des normes environnementales et énergétiques. Enfin, elle s'occupe des quartiers prioritaires de la Ville en mettant en place des mesures spécifiques adaptées.

a. Développement local

Action du quotidien

Ce service propose des actions variées dans toutes les dimensions de l'Habitat et est créateur de lien social. Il agit au sein des copropriétés en difficultés et met en place des actions pour faire de la prévention, pour améliorer la qualité des logements et pour limiter la précarité énergétique. Il a donc une mission de médiations entre les différents acteurs de l'habitat, afin de créer du lien social.

En lien avec l'EPT et les services techniques, il suit la mise en place des travaux de rénovations énergétique réalisés par les bailleurs sociaux ou les copropriétés sous dispositif, de réparation et d'entretien de l'habitat, en proposant les solutions les plus optimales et adaptées à chaque foyer. Ces opérations ont lieu dans le cadre de programmes d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Copropriété Dégradée (OPAH-CD) ou dans l'opération du Parcours de Rénovation Énergétique Performante (PREP) et Territoire Zéro Exclusion Énergétique (TZEE). Il organise également des actions de sensibilisation sur les économies d'énergie et d'eau ainsi que sur les gestes de tri.

Enfin, ce service est en charge de la gestion sociale et urbaine de proximité (GUSP), qui est un dispositif administratif et technique visant à améliorer le cadre de vie d'un quartier, dans le cadre du Contrat Ville.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 16 bailleurs sociaux avec qui le service travaille
- Une rencontre partenariale inter-bailleur :
 - o 35 personnes (bailleurs, services ville, partenaires comme GRDF, PIMMS)
 - o Une visite du centre de collecte et de valorisation des bio déchets et information sur les risques sur l'intoxication au monoxyde de carbone.
- Actions sur le parc social :
 - o Visite et suivi de 6 résidences hors diagnostic des immeubles en QPV ;
 - o Traitement de 38 réclamations locatives avec une dizaine de visite ;
 - o Suivi de 6 programmes de travaux à différents stades (certains phases études d'autres en fin de travaux)
- Actions sur le parc privé :
 - o Accompagnement ou suivi de 15 copropriétés dont 6 nouveaux dossiers pour 2025 hors immeubles en OPAH CD
 - o 32 ateliers à la résidence de l'Etang pour lutter contre l'isolement (ateliers lectures, ateliers jeux, café détente...)
- Rénovation énergétique :
 - o 18 permanences guichet unique de la rénovation sont programmées
 - o 53 ménages informées par SOLIHA (en permanences ou par téléphone) et 4 copropriétés informées et ayant reçu un conseil personnalisé (au 09/25)
 - o 23 ménages ont reçu un conseil personnalisé
 - o 37 ménages identifiés (depuis janvier 2024) pour le programme TZEE
 - o 9 ménages accompagnés par SOLIHA dans le cadre de « mon accompagnateur rénov »
- 12 actions phares sur la GUSP financées avec les bailleurs et la Ville :

- 3 projets festival Regards Neuf 3,
- 2 bonjours Voisins,
- Ateliers cinéma avec PUNICA,
- Financements « hors les murs » auprès de la MPT Jardin Des Sources et Ricardo Bofill
- Organisation d'une olympiade des déchets
- Ateliers Batigère « bien habiter son logement » (Quartier du Champy)
- Sensibilisation Couleurs d'avenir sur l'encombrement des paliers au Palacio
- Opération « chasses aux fuites » au Théâtre avec Compagnon bâtisseurs

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 35 900€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 5.

Par ces actions, elle répond directement aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être
- 10 : inégalités réduites
- 11 : villes et communautés durables
- 12 : consommation et production responsables
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs

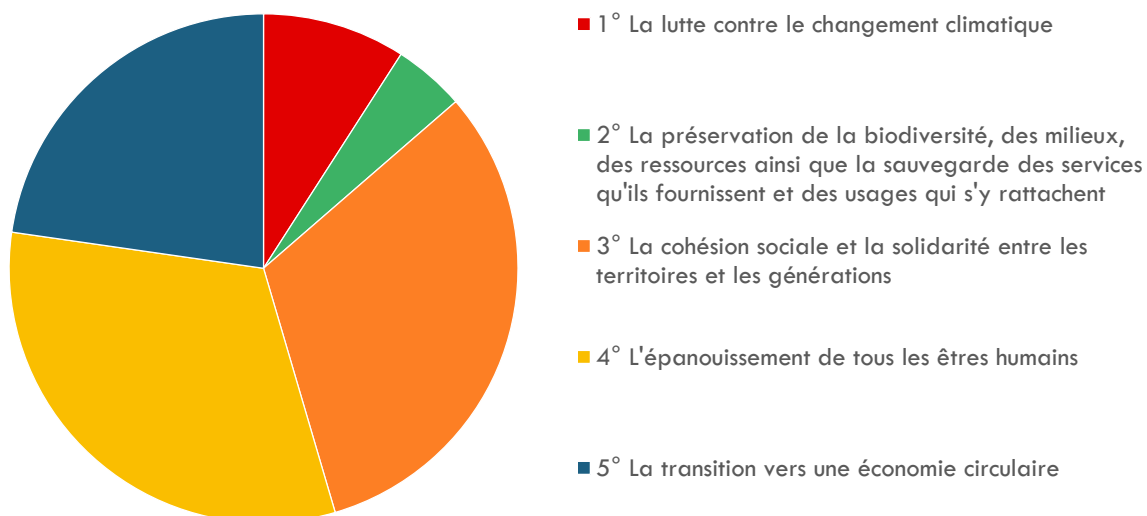


Indirectement, il répond aux ODD :

- 1 : pas de pauvreté
- 6 : eau propre et assainissement.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Développement local au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concernés	Implication pour le développement durable du service
Mission CIVIGAZ	1, 7, 8, 10, 17	<p>Ces missions en partenariat avec GRDF ont pour but de sensibiliser les ménages à la lutte contre la précarité énergétique avec un volet « détection et conseil sur la sécurité des installations intérieures gaz, et détection des ménages en précarité énergétique » et un volet « insertion –emploi » grâce au recrutement de 2 médiateurs au PIMMS et de 6 volontaires en service civique pour mener à bien le premier volet.</p> <p>Cout entièrement subventionné par GRDF</p>
Suivi du projet d'habitat inclusif pour des personnes adultes ayant un trouble autistique	10, 11	<p>En lien avec le service logement, mise en place de logement pour des personnes adultes ayant un trouble autistique, via la rénovation de 3 maisons appartenant à la Ville, en partenariat avec le groupement associatif GAPAS qui propose diverses formes d'accompagnement pour des personnes en situation de handicap, enfants et adultes</p> <p>Les travaux sont en cours pour une livraison prévisionnelle en novembre 2025.</p>

b. Logement

Action du quotidien

Le service logement exerce deux missions essentielles, qui se complètent, à destination des demandeurs de logement social :

- L'accueil et le conseil des demandeurs : les agents enregistrent et complètent les demandes de logement, conseille les demandeurs sur les démarches pour obtenir un logement social. Par exemple, sur l'opportunité d'effectuer un recours DALO, se rapprocher d'Action Logement Services ou effectuer une demande de mutation. De plus, les agents ont la capacité également de procéder à des conseils plus poussés (stade procédure d'expulsion, validité congé, etc).
- L'instruction des demandes dans le cadre de la gestion du contingent communal. Ce travail consiste à repérer les ménages dont les situations sont en adéquation avec les caractéristiques du logement proposé (typologie, montant du loyer notamment). Les agents sont chargés de mettre à jour les dossiers en lien avec les demandeurs sélectionnés avant de les envoyer au bailleur social. Ils travaillent en étroite collaboration avec les gardiens et chargés de clientèle des bailleurs afin de faire le lien avec les ménages.

Il gère également le patrimoine locatif privé de la Ville.

Chiffres clé du service :

Données d'activité (au 09/25) :

- 79 attributions de logements locatifs sociaux sur le contingent communal
- Potentiellement 20 attributions de logements locatifs intermédiaires en fonction des commissions à venir en novembre/décembre 2025 (pas de contingent propre)
- Répartition du parc locatif de la Ville :
 - o 29,2% logements sociaux communaux (taux SRU), soit 8 714 logements
 - o 3% logements intermédiaires (LLI)

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 72 100€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 7.

Par ces actions, il répond directement aux ODD :

- 1 : pas de pauvreté
- 10 : inégalités réduites
- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs (bailleurs sociaux ou intermédiaire)



Indirectement, ce service répond aux ODD :

- 6 : eau propre et assainissement
- 7 : énergie propre et d'un coût abordable.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Logement au regard des 5 finalités du développement durable

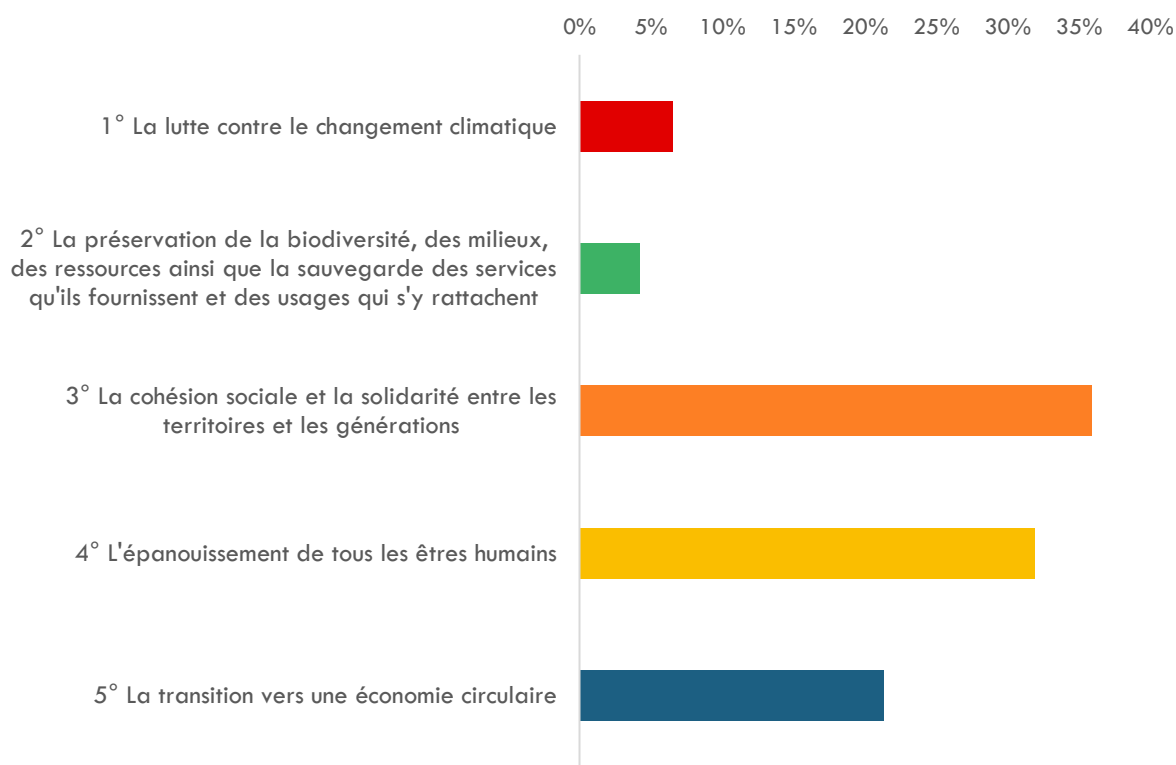


Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concernés	Implication pour le développement durable du service
Projet de construction des logements « Ilot bleu »	1, 3, 10	Relogement des familles en logement d'urgence permettant la stabilisation de leur situation

Récapitulatif de la Direction du développement local et du logement

Evaluation de la Direction du développement local et du logement au regard des 5 finalités du développement durable



V. Direction générale

La direction générale a pour objectif de coordonner les différentes directions et services avec une visée d'efficacité et de modernisation du service public. Elle gère également les fonctions supports, transversales à l'ensemble des services. Enfin, la direction générale pense la stratégie de l'ensemble de la Ville, en cohérence avec les autres directions et les élus.

Organigramme des services associées à la direction

1. Direction des ressources humaines
2. Direction de la communication et de l'événementiel
3. Direction des finances et commande publique
4. Contrôle des satellites externe et pilotage des politique publiques
5. Ville intelligente et innovation
6. Modernisation du service public
7. Police municipale
8. Prévention de la délinquance

1. Direction des ressources humaines

Action du quotidien

La direction des ressources humaines permet le pilotage et la maîtrise de la masse salariale par un accompagnement des services et directions dans le recrutement de leurs équipes, le maintien et/ou l'amélioration des conditions de travail des agents (Gestion du temps, accompagnement des managers, etc.) et leur montée en compétence (formations, GPEC). Elle assure également le suivi des carrières et la gestion des paies.

Elle assure le respect du droit de la fonction publique territoriale, la qualité de vie au travail ainsi que la prévention des risques professionnels, avec une équipe pluridisciplinaire de médecine préventive, sécurité et qualité de vie au travail (QVT). Cette prévention passe par diverses formations sur les risques professionnels, l'aménagement des postes de travail des agents, l'accès à des professionnels de la santé au travail (médecin du travail, psychologue, assistante sociale), des plans de préventions ainsi que divers événements sur le sujet tout au long de l'année.

Ainsi, elle accompagne l'agent, quel que soit son statut, tout au long de son parcours professionnel au sein de la collectivité.

Chiffres clé de la direction en 2025 :

Données d'activité :

- En moyenne 1 959 fiches de paie par mois
- 165 recrutements (au 09/25)
- 8,72% pour la ville et 8,86% pour le CCAS d'agents handicapés embauchés, déclarés au fond d'insertion des personnes handicapées de la fonction publique
- 40% de femmes embauchées à des postes de directions
- Formation :
 - 942 agents différents formés, soit 1 164 agents formés (un même agent ayant pu réaliser plusieurs formations)
 - 395 formations différentes
 - 1 131 jours de formations
- 44 actions Qualité de Vie au Travail (QVT)
- Médecine préventive et sécurité au travail :
 - 1 action QVT lors de la semaine de la QVT
 - 1 action handicap lors de la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées
 - 1 journée de prévention santé-sécurité le 16 Octobre
 - 4 sessions de formation sécurité et incendie pour les nouveaux arrivants et dans les offices

Données de la direction :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 73 935 502 €.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 48,3.

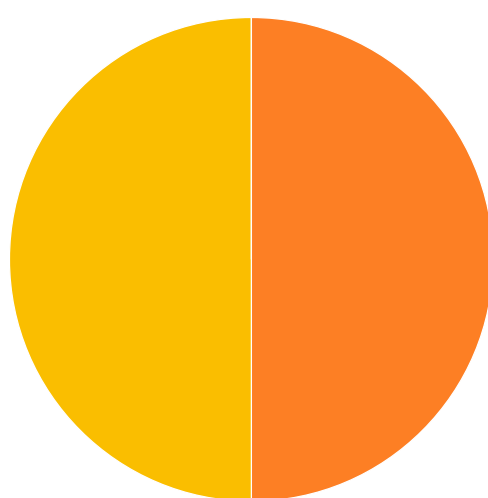
Par ces actions, elle répond aux ODD :

- 5 : égalité entre les sexes
- 8 : travail décent et croissance économique
- 10 : inégalités réduites
- 16 : paix justice et institutions efficaces



Par ses actions, elle répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation de la Direction des ressources humaines au regard des 5 finalités du développement durable



- 1° La lutte contre le changement climatique
- 2° La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent
- 3° La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- 4° L'épanouissement de tous les êtres humains
- 5° La transition vers une économie circulaire

Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concerné	Implication pour le développement durable du service
Mise en place d'un plan de soutien au management	3, 8	Cela permet d'améliorer les conditions de travail des équipes et de favoriser la cohésion.
Mise en place de nouveaux processus de recrutement et d'une démarche d'attractivité et de fidélisation	8, 10	Cela permet de rendre les processus de recrutement plus efficaces et d'améliorer l'accès à l'emploi public local.
Plan de mobilité interne	13	Projet en lien avec le plan d'action du BEGES, dans le but d'évaluer les modes de transports domicile-travail des agents et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre issus de ces transports en proposant des solutions alternatives
Mise en place de formations « Gestes et postures »	3	La mise en place de formations internes « gestes et postures » permet de revenir sur le mécanisme d'apparition des Troubles Musculosquelettiques et ainsi sensibiliser les agents pour qu'ils limitent les événements potentiellement traumatiques.

2. Direction de la communication et de l'événementiel

Action du quotidien

Cette direction a pour vocation de : contribuer à l'attractivité, à la vitalité et à l'animation du territoire, rendre lisible et compréhensible l'action publique locale, faire rayonner, valoriser et accompagner les projets municipaux auprès de ses publics-cibles (habitants, agents, jeunes, seniors, partenaires...), piloter l'organisation des événements locaux.

En effet, il s'agit d'une direction proactive sur plusieurs niveaux tels que :

- La formation et la sensibilisation des équipes à la sobriété écologique
- L'optimisation des supports de communication :
 - o Fusion et optimisation des supports pour réduire le volume imprimé (suppression de certains supports, fusion des plaquettes culturelles, réduction du nombre d'exemplaires imprimés, réduction du nombre de pages du guide de la ville et du magazine municipal, formats + standardisés des supports, baisse du grammage...)
 - o Travail avec partenaires/prestataires labellisés : PEFC, « Imprim'Vert »
- L'éco-conception des événements : logistique optimisée avec mutualisation des décors et de la signalétique entre les événements, réduction des déchets)
- L'amélioration de la communication numérique :
 - o Données stockées (sites internet) auprès d'hébergeurs s'appuyant sur des data centers qui réutilisent la chaleur produite
 - o Réflexion profonde en cours et prise en compte de l'empreinte numérique dans la communication digitale (newsletters allégées, nettoyage des bases de données numériques.)

Chiffres clé de la direction en 2025 :

Données d'activité :

- Communication :
 - o 100% de papier labellisé PEFC (papier issu de forêts gérées durablement) pour impression du magazine municipal,
 - o 11 éditions annuelles du NoisyMag, soit 385 000 exemplaires imprimés et distribués
 - o 11 éditions annuelles du FréquenceMairie, soit 11 000 exemplaires imprimés et distribués aux agents
 - o Réseaux sociaux : 13 000 abonnés sur Facebook, 7 500 sur Instagram, 3 800 sur LinkedIn, 1 400 sur Youtube, 600 sur X
- Événementiel :
 - o 176 grands événements organisés, dont :
 - 60 000 participants au marché de Noël
 - 30 000 participants aux Noiséennes
 - 12 000 participants au marché de printemps
 - 9 000 participants au carnaval
 - 9 000 participants aux événements du 14 juillet
 - 6 500 participants pour la fan-zone de la finale de la Ligue des Champions
 - 5 000 participants au Nouvel An chinois
 - 5 000 participants à la fête du fantastique

Données de la direction :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 1 658 285€. (Dont 694 641€ pour la Communication et 963 644€ pour l'Événementiel)
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 33,4.

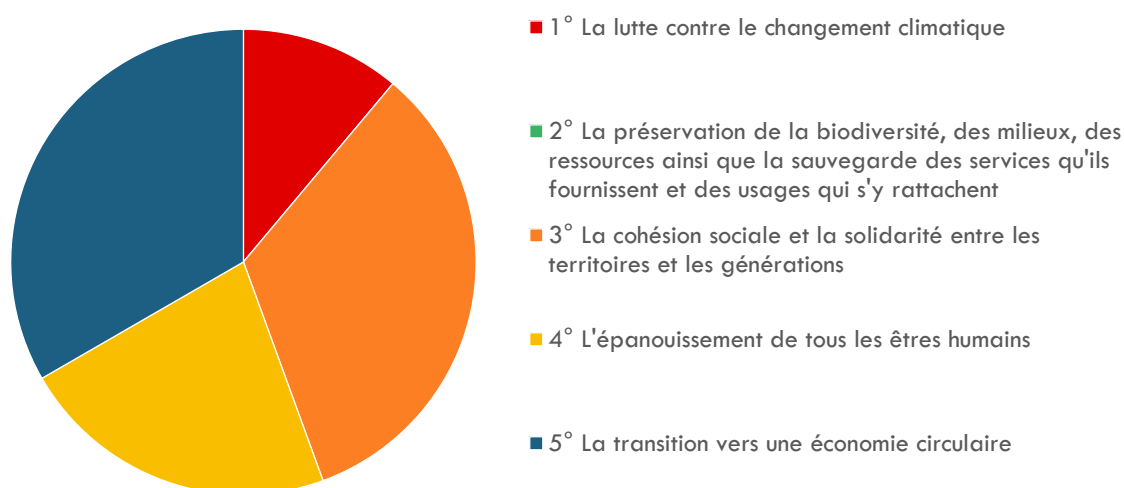
Par ses actions, elle répond directement aux ODD :

- 11 : villes et communautés durables
- 12 : consommation et production responsables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs



Par ses actions, elle répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation de la Direction de la communication et de l'événementiel au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concernés	Implication pour le développement durable du service
Création d'une nouvelle charte graphique	11	Charte municipale et homogène, permettant une meilleure lisibilité de l'information pour les habitants
Mise en place de nouveaux canaux digitaux	11	Création de la newsletter des agents, de la newsletter des familles. Simplification de la plateforme de concertation citoyenne. Création de sites internet de démarches citoyennes : <ul style="list-style-type: none"> • nois'e services + nois'e familles-loisirs • Création site internet du Mont d'Est Réflexion sur la communication digitale culturelle. Réflexion sur le stockage des photos et vidéos de + en + volumineuses pour "désengorger" les serveurs.

3. Direction des finances et commande publique

Action du quotidien

Cette direction assure l'élaboration et le suivi d'exécution du budget de la collectivité (exécution des recettes et des dépenses). Elle est la garante finale du respect de la nomenclature comptable et donc de la qualité comptable en lien avec le Trésor Public. Elle a la charge du suivi des immobilisations, de la dette, de la fiscalité locale et de la trésorerie.

Cette direction s'occupe également de la Commande Publique, c'est-à-dire qu'elle met en œuvre en lien avec les services opérationnels les procédures de passation des marchés publics et concessions pour répondre aux besoins d'achats de la collectivité. Elle est la garante du respect de la réglementation en vigueur en matière de Commande Publique.

Chiffres clé de la direction en 2025 :

Données d'activité :

- Elaboration des documents budgétaires et leurs annexes : rapport d'orientation budgétaire, budget principal, décision modificatrice, rapport du compte administratif, compte administratif
- 29 marchés notifiés, dont :
 - 51,72% de marchés comprenant des clauses environnementales ou sociales

Données de la direction :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 5 140 472€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 19,8.

Budget vert : 38,37% dépenses côtés favorablement par rapport à l'axe 1 (atténuation du changement climatique) pour le compte administratif 2024

Par ces actions, cette direction répond directement aux ODD :

- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces
- 17 : partenariat pour la réalisation des objectifs

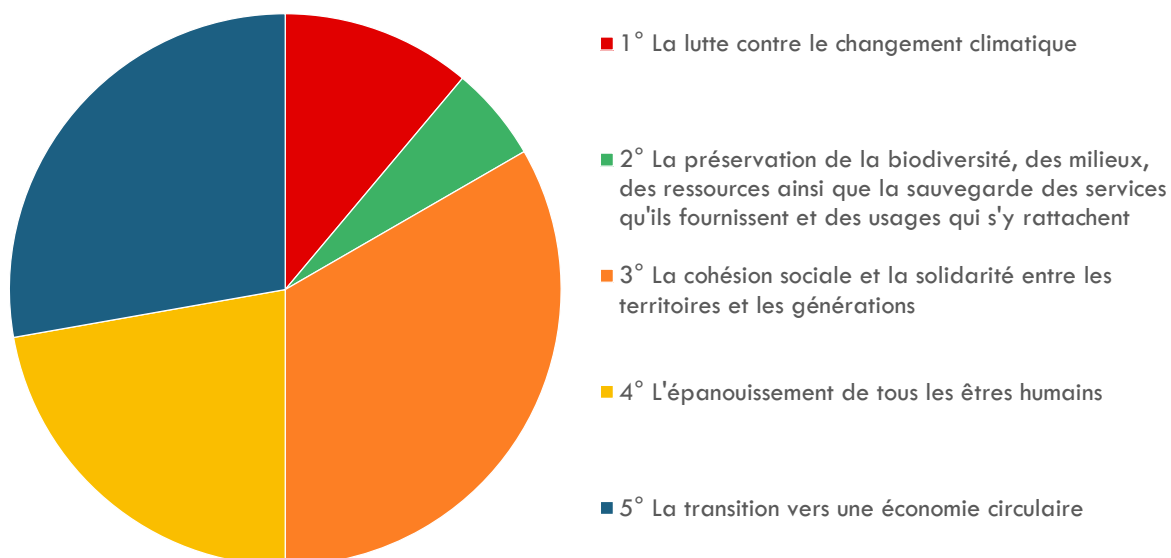


Indirectement, elle répond aux ODD :

- 12 : productions et consommations responsables (clauses environnementales et sociales, critères de notation des marchés publics)
- 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (clauses environnementales et sociales, critères de notation des marchés publics).

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation de la Direction des finances et commande publique au regard des 5 finalités du développement durable



4. Contrôle des satellites et pilotage et évaluation des politiques publiques

Action du quotidien

Ce service a pour mission :

- Le contrôle des satellites externes, c'est-à-dire contrôler les partenaires de la Ville contribuant au fonctionnement du service public communal par la réalisation de prestations pour le compte de la commune en contrepartie de financements. Ils sont qualifiés de « satellites externes ». Bénéficiaires d'un financement public, ils doivent rendre compte de leurs activités auprès de la commune et cette dernière doit également contrôler la bonne utilisation des fonds publics. Ce contrôle se traduit, en lien avec les services opérationnels et les services supports, par :
 - L'analyse et le suivi des Délégations de Service Public ;
 - Le suivi de la santé financière et de l'activité des institutions et organes extérieurs financés par la collectivité, notamment l'Etablissement Public Territorial.
- Le pilotage et l'évaluation des politiques publiques :
 - Organisation des revues de projet :
 - Animation d'un cycle de réunion réunissant les services opérationnels et supports autour de projet de même nature,
 - Rédaction d'une synthèse programmatique et financière de l'avancement des projets permettant notamment d'accompagner la direction générale et la direction des finances lors de la revue du schéma d'AP/CP.
 - Pilotage du développement durable :
 - Par définition transversale, le service accompagne les services dans l'exécution de cette politique publique.
 - Il élabore et suit les documents stratégiques obligatoires en matière de développement durable et de transition écologique (Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre, Rapport de situation en matière de développement durable, Budget Vert).

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 3 documents stratégiques produits
 - Rapport de développement durable et adaptation du format 2025 avec définition de nouveaux indicateurs
 - Reprise du BEGES et mise en place du suivi et plan d'action
 - Développement du budget vert en lien avec la direction des finances
- 5 Commissions Consultatives des Services Publics Locaux (CCSPL) pour le suivi de 8 délégations de services publics
- 8 revues de projets réalisées

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 0€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 3.

De par son action, il répond directement aux ODD :

- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces
- 17 : partenariat pour la réalisation des objectifs

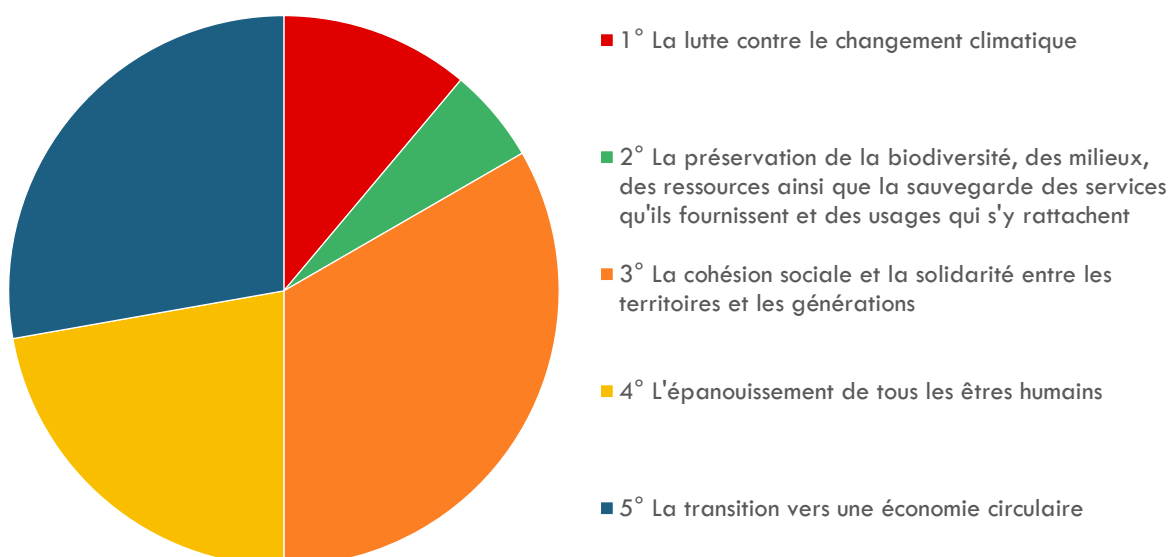


Indirectement, il répond aux ODD :

- 12 : productions et consommations durables
- 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation du service Contrôle des satellites et pilotage et évaluation des politique publiques au regard des 5 finalités du développement durable



Action de long terme

Exemple de projets menés en 2025	ODD concernés	Implication pour le développement durable du service
Mise en place du plan d'action de suivi du BEGES	12, 13	Mise en place des mesures prévu dans le plan d'action du BEGES afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la Ville.

5. Direction de la donnée, de la Ville intelligente et de l'innovation

Action du quotidien

Cette direction a pour objectif l'amélioration et la transformation des services publics en tirant profit de la donnée, des solutions d'IA frugale et responsable et des innovations territoriales afin de mettre en place des outils et projets innovants sur la Ville, en lien avec les besoins des services.

Elle permet de développer l'innovation grâce au partage des connaissances entre services et entre collectivités au travers d'appels à projet ainsi que d'événements autour de l'innovation. Cette direction s'inscrit dans diverses initiatives d'expérimentations, tels que le dispositif « Quartiers métropolitains d'innovation » de la Métropole du Grand Paris qui est l'un des plus grands projets d'expérimentation urbaine européen et une première à l'échelle métropolitaine, ou encore le programme Alumni, qui permet de tester des innovations et d'accéder à l'expertise d'autres collectivités.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 8 outils informatiques qui ont été développés ou sont en cours de développement pour le domaine public, la sécurité et les bâtiments.
- 18 partenariats avec des entreprises extérieures ou des collectivités au sujet de l'innovation dans les services publics.
- 660 800€ de subventions du FEDER et 70 635€ d'autres subventions.
- Nombre de projets de l'année concernés par des subventions :
 - o Fonds FEDER pour l'intégralité des projets ville intelligente (plateforme de données),
 - o 3 fonds métropolitains, dont 8 projets autofinancés dans le cadre des expérimentations des Quartiers Métropolitains d'Innovation (QMI),
 - o 3 fonds régionaux Innov'Up.
- 49 habitants ont participé à des formations sur l'intelligence artificielle
- 21 services coopèrent sur la mise en place des innovations liées à la donnée et à l'IA frugale et responsable, sur l'intégralité des Directions Générales Adjointes.
- 7 événements mis en place en lien avec l'innovation.
- 1 innovation déployée dans le cadre des QMI et 1 innovation en test sur un nouveau terrain d'expérimentation.

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 0€, budget géré en lien avec la DSIN.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 1,6.

Par son action, il répond de façon directe aux ODD :

- 9 : industrie, innovation et infrastructure
- 12 : productions et consommations responsables
- 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs

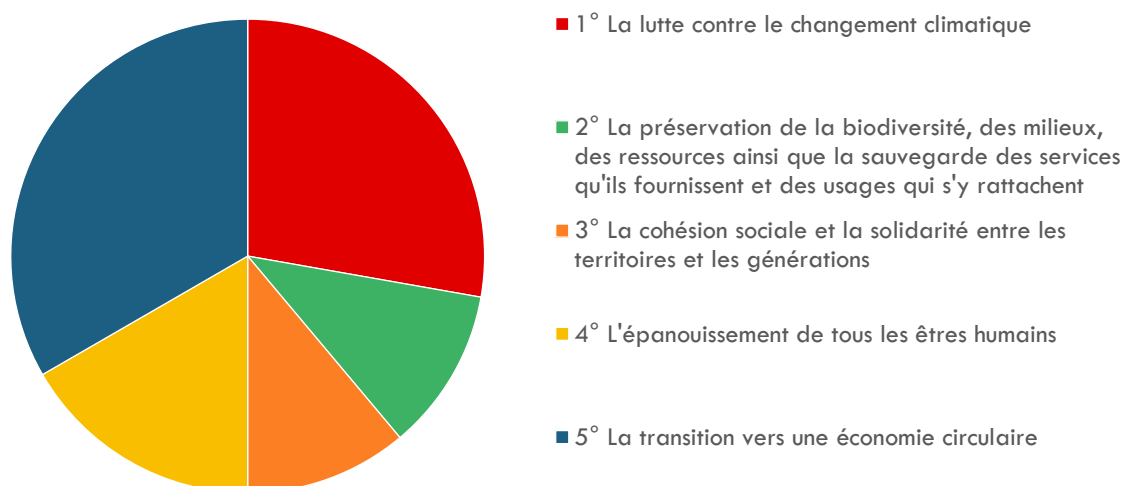


Indirectement il répond aux ODD :

- 3 : bonne santé et bien-être
- 7 : énergie propre et d'un coût abordable.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation de la Direction de la donnée, de la Ville intelligente et de l'innovation au regard des 5 finalités du développement durable



Action à venir

Exemple de projets menés en 2025	ODD concernés	Implication pour le développement durable du service
Création de l'outil RECITAL	7, 12, 13, 17	<p>Création d'un outil récupérant de la donnée pour l'analyser et proposer des solutions de réduction de la consommation énergétique des bâtiments de la Ville.</p> <p>D'après les résultats de l'outil, une diminution de 30% des consommations énergétiques est possible avec l'amélioration des paramétrages des bâtiments, ainsi qu'une diminution de 20% avec la mise en place de travaux améliorant la performance énergétique des bâtiments.</p>
Projet sur les îlots de chaleur - SIRADEL	3, 11, 13	<p>Cartographie des îlots de chaleur de la Ville afin d'adapter les politiques d'urbanisme et d'espace public</p> <p>Mesurer l'impact des projets d'aménagement et de végétalisation de la Ville. Par exemple, sur l'Esplanade de la Commune de Paris, l'étude microclimatique a permis de relever un écart de -4 degrés en moyenne sur des bancs publics, créant de véritables îlots de fraîcheur sur cette place très minéralisée.</p>

Mise en place du logiciel JABU dans les cantines scolaires	12	Meilleure prédiction des repas à produire quotidiennement dans les cantines pour une amélioration de la qualité, du service et une réduction des déchets
Création du laboratoire LIEN, Fabrique d'intelligence artificielle frugale pour les territoires	9, 11, 12, 17	Accompagner les dynamiques autour de l'innovation et de l'intelligence artificielle frugale, favoriser l'acculturation des services et collectivités, accompagner les entreprises innovantes, sensibiliser les habitants et porter des projets sobres et durables pour faire face aux défis d'aujourd'hui et demain.
Végétalisation des cimetières avec COEO	11, 15, 17	Diagnostic de pratiques de végétalisation dans les cimetières, travail de prospective autour de la prédiction démographique.
PLACO : propreté dans les rues	12, 13	Améliorer l'itinéraire des agents et la fréquence du ramassage des poubelles de rues en utilisant un minimum de ressources (capteurs IOT), grâce à l'intelligence artificielle. L'objectif est de réduire l'utilisation de sacs plastiques et décarboner le mode de transport des agents.
Régulation des carrefours à feux	13	Réduire la congestion automobile grâce à l'amélioration des scénarios des carrefours à feux, améliorant ainsi la pollution de l'air.

6. La mission de modernisation du service public

Action du quotidien

Cette mission a pour but d'adapter l'organisation des services aux enjeux de modernisation et au défi de la dématérialisation des démarches afin d'améliorer la qualité de service rendu aux usagers par la modernisation des pratiques.

Depuis sa création, deux outils de gestion « Relation des usagers » ont été mis en place, en lien avec la DSIN pour le paramétrage des sites en fonction du recueil des besoins :

- Le portail famille, lié à la direction des politiques éducatives et de l'ensemble des services associés, qui permet de centraliser toutes les informations, les autorisations et gérer les inscriptions, les réservations et les facturations pour les enfants, les jeunes et autres usagers ;
- Le portail citoyen, permettant de réaliser en ligne de nombreuses démarches administratives en lien avec la Ville (prise de rendez-vous, demande de subvention pour les associations, inscription et réservation pour les activités des seniors, Opération tranquillité vacances, etc.)

La création de ces deux portails a été accompagnée de diverses formations pour les agents concernés ainsi que de guides de prise en main pour les utilisateurs. Ils respectent les référentiels Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA¹⁰) pour l'accessibilité, ainsi que le référentiel d'éco-conception des sites (RGESN¹¹). Ces portails permettent de limiter les allers-retours en Mairie pour déposer les justificatifs nécessaires à certaines démarches ou payer ses factures, ainsi que l'envoi de courriers/courriels aux usagers, en lien avec les démarches disponibles sur le portail famille. Ils facilitent les inscriptions à diverses activités sportives, les réservations en accueils de loisirs ainsi que les inscriptions scolaires et les demandes de places en crèche.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

Portail famille :

- En moyenne 84% des parents d'enfants scolarisés se sont connectés à leur portail, 100% des inscriptions à l'école des sports sont réalisées en ligne, près de 900 demandes de préinscriptions en crèches ont été effectuées sur le portail.
- 53% des paiements sont réalisés sur le portail famille

Portail citoyen :

- 2 837 créations de comptes « Citoyen » et 194 comptes « Association »
- 124 associations utilisant le portail citoyen pour les demandes de subvention et 128 inscrites au forum des associations via le portail
- 384 seniors inscrits en ligne au service Seniors
- 93 déclarations « Opération tranquillité vacances »
- 39 demandes de duplicata de livret de famille
- 5 demandes de baptême civil

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 0€, budget géré par la DSIN.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 1.

¹⁰ https://ecoresponsable.numerique.gouv.fr/docs/2024/rgesn-mai2024/referentiel_general_ecoconception_des_services_numeriques_version_2024.pdf

¹¹ <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/RGAA-v4.0.pdf>

Par son action, il répond directement aux ODD :

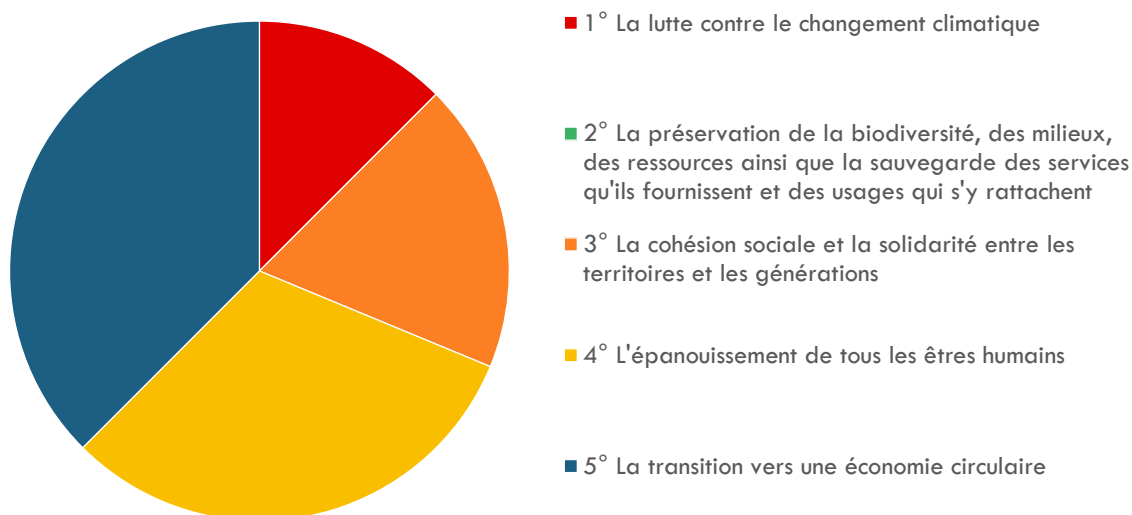
- 9 : industrie, innovation et infrastructure
- 11 : villes et communautés durables
- 12 : productions et consommations responsables



Indirectement, il répond aux ODD : 16 : paix, justice et institutions efficaces.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation de la Mission de modernisation du service public au regard des 5 finalités du développement durable



Action à venir

Exemple de projets menés en 2025	ODD concernés	Implication pour le développement durable du service
Portail famille ouvert pour le service petite enfance	9, 11, 12	Dématérialisation de la gestion relation usager pour le service de la petite enfance, facilitant les inscriptions, l'envoi de justificatifs, les paiements en fonction des quotients familiaux et de la circulation des informations sur les différents établissements de la petite-enfance.
Ouverture du portail citoyen	9, 11, 12, 16	Ouverture d'une plateforme en ligne pour la réalisation de toutes les démarches en lien avec la Ville, concernant les services d'Etat civils, les prises de rendez-vous, les demandes de subventions pour

		<p>les associations, les inscriptions pour les activités concernant les seniors, les procédures concernant les déclarations de tranquillité publique en lien avec la Police Municipale.</p> <p>Cette plateforme permet de limiter l'utilisation de papier, ainsi que le déplacement des usagers en Mairie pour la réalisation de procédures administratives.</p>
--	--	--

7. Police municipale

Action du quotidien

Ce service veille à la sécurité des noiséens et noiséennes et contribuent à préserver la tranquillité publique en lien avec les acteurs de terrains (Police nationale, médiateurs, etc.). Il gère la sécurisation des routes et des usagers, la surveillance générale de la voie publique, la protection des personnes et des biens, la lutte contre les incivilités, la sécurisation des manifestations et événements sur la Ville. Ce service est divisé en plusieurs brigade :

- La brigade de proximité et d'environnement avec des missions liées à la propreté, au commerce, à la sécurité de l'espace public, à la police de marché et aux « véhicules ventouses » ;
- Une brigade de surveillance et d'intervention, chargée de lutter contre les incivilités et les nuisances occasionnées par le trafic de stupéfiants, accompagnée d'une brigade cynophile et en lien avec la Police nationale
- Une brigade à moto qui sécurise la circulation, prévient les conduites dangereuses et fait de la prévention routière ;
- Une brigade équestre qui patrouille dans la Ville, ainsi que des agents de surveillance de la voie publique pour le stationnement et la sécurisation des parcs et jardins, ainsi que des agents de sécurité pour les écoles, notamment pour les traversées de rue.

Ce service est complété par :

- Un Centre de supervision urbain, composé de caméras et d'un système hyperviseur innovant, permettant d'agir sur les incidents routiers, le stationnement, les départs de feux...etc. celui est composé de 13 ETP
- 18 agents surveillants Point Ecoles
- 5 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)
- 2 gardiens d'espaces verts (Bois Saint Martin et Jardin des Sources)
- 1 assistant administratif et 1 agent accueil dans les locaux de la Police municipale.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité (de janvier à septembre) :

- 457 interpellations
- 902 contrôles routiers
- 350 verbalisations pour nuisances
- 263 fourrières pour véhicules gênants ou ventouses

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 182 601€.
- Le nombre de policiers municipaux (ETP) est 72,2.

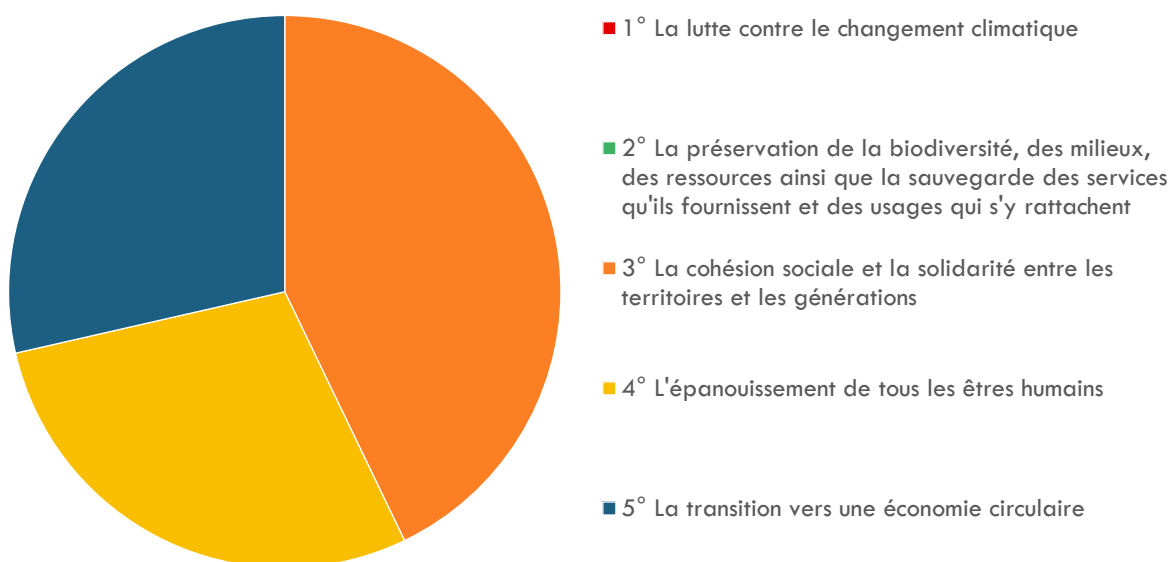
De par son action, il répond aux ODD :

- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces
- 17 : partenariat pour l'atteinte des objectifs



Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

Evaluation de la Police municipale au regard des 5 finalités du développement durable



Action à venir

Exemple de projets menés en 2025	ODD concernés	Implication pour le développement durable du service
Mise en place du dispositif « Opération tranquillité »	11, 16	Ce dispositif permet aux noiséens absent pendant les vacances scolaires, d'avoir une surveillance de leur domicile durant les patrouilles de rue. Ces demandes sont réalisables via le site Nois'e-services, et via la plateforme « Citoyen »

8. Prévention de la délinquance

Action du quotidien

Ce service a pour but de prévenir les comportements à risque. Pour cela, ce service est divisé en 2 pôles :

- Un pôle de médiation sociale avec des médiateurs sociaux qui agissent dans les différents quartiers prioritaires de la Ville et d'autres quartiers, afin de faire le lien entre les habitants et les institutions
- Un pôle prévention, qui met en place les diverses actions de prévention auprès de publics cible, avec des personnes spécialisées tel qu'une intervenante sociale présente au commissariat de la Police Nationale, une chargée de mission, et une éducatrice spécialisée chargée de la prise en charge de la primo-délinquance et de la prévention de la récidive.

Ce pôle a diverses priorités qui sont réévalués lors de CLSPD¹², dont :

- La lutte contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes en déployant un accueil spécifique, en réalisant de la prévention et en diffusant de l'information ;
- La tranquillité publique ;
- La prévention de la délinquance chez les jeunes, en s'associant à diverses institutions externes pour la mettre en œuvre (ASE, Sauvegarde 93, préfecture, PJJ, SPIP, pompiers).

Toutes ces actions sont guidées par la stratégie locale de sécurité et de prévention de la délinquance.

Chiffres clé du service en 2025 :

Données d'activité :

- 11 actions de prévention auprès de publics cibles et 770 participants
- Avec 11 médiateurs sociaux formés, 10 agents certifiés France Médiation
- 245 heures de TIG réalisées au sein des services de la Ville
- 600 élèves sensibilisés lors des semaines de la prévention
- 10 personnes en moyenne, quotidiennement touchées par la médiation
- 15 CLSPD restreints et 1 plénier

Activités organisées dans le cadre de la primo-délinquance :

- Sortie VTT police Municipale / Police Nationale / Médiateurs / Jeunes : environ 20 jeunes une fois par an
- Séjour de rupture Raid aventure : environ 10 jeunes par an
- Chantiers éducatifs : jeunes en rupture / déscolarisés / en décrochage / isolés mobilisés sur des chantiers pour favoriser leur insertion et permettre un suivi par le service : 7 chantiers sur l'année 2025.

Données d'activité de l'intervenante sociale au commissariat (à fin novembre 2025) :

- 252 entretiens réalisés
- 1 080 contacts téléphoniques avec le public
- 1 257 contacts avec les partenaires
- 105 victimes reçues
- 6 mis en cause reçus
- 37 personnes reçues en dehors de toute procédure pénale
- 390 orientations vers des services extérieurs
- L'ISC est intervenue sur :
 - o 60 situations de violences physiques
 - o 23 situations de violences psychologiques
 - o 13 situations de violences sexuelles

¹² Contrat local de sécurité et prévention de la délinquance : il « constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes » (article D. 132-7 du code de la sécurité intérieure issu du décret n°2013-1113 du 4 décembre 2013). Le CLSPD a adopté en formation plénière la stratégie locale de sécurité et de prévention de la délinquance en septembre 2022.

- 8 situations de harcèlement
- 2 situations liées à un conflit
- 4 situations liées à des difficultés éducatives

Données du service :

- Les crédits de fonctionnement de ce service étaient de 38 035€.
- Le nombre d'ETP nécessaire à l'exécution des missions du service est de 12,8.

110 participantes à la journée 100% filles

De par son action, il répond aux ODD :

- 5 : égalité entre les sexes
- 10 : inégalités réduites
- 11 : villes et communautés durables
- 16 : paix, justice et institutions efficaces



Indirectement, il répond aux ODD :

- 1 : pas de pauvreté
- 4 : éducation de qualité
- 17 : partenariat pour la réalisation des objectifs.

Par ses actions, il répond aux 5 finalités du Développement Durable tels que :

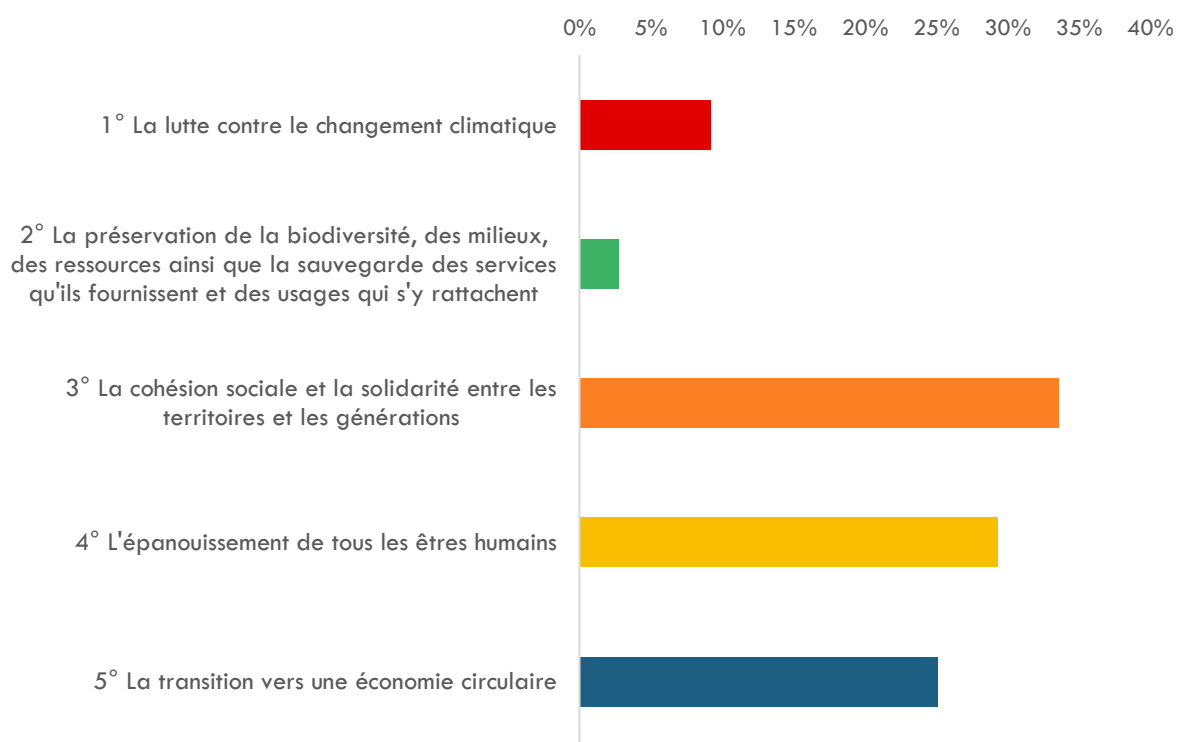
Evaluation du service Prévention de la délinquance au regard des 5 finalités du développement durable



Exemple de projets menés en 2025	ODD concernés	Implication pour le développement durable du service
Projet de logements d'urgence pour les personnes victimes de violence conjugales	3, 5	Solution de relogement d'urgence proposés aux personnes victime de violence conjugales, en lien avec le aides et actions sociales
Semaine de la prévention	3, 4, 16	Semaine d'intervention dans les classes de 4 ^{ème} en partenariats avec diverses organisations (pompier, police) en lien avec la prévention d'accidents domestiques, la sécurité routière, les addictions...etc.
Journées 100% filles	3, 5, 4, 10	<p>Journée d'activités sportives et d'ateliers dédiés aux filles mineures afin de promouvoir un meilleur accès aux sports et à l'activité physique et de réaliser de la sensibilisation et de la prévention sur les VSS, la santé (l'accès aux PMI, le cycle menstruel, la nutrition), les premiers secours...etc.</p> <p>Projet primé du PrixPrev' 2025</p> <p>Accès à un public peu présent sur l'espace public et qui bénéficie peu d'instances privilégiées et renforcement du lien avec l'équipe médiation</p>
Ateliers sur les violences sexistes et sexuelles	3, 4, 5	Réalisation d'un atelier autour de l'outil du violentomètre transformé en « relationomètre », adapté aux situations de collégiennes/lycéennes afin de prévenir les violences sexistes et sexuelles dans les relations amoureuse et la vie affective.
Mise en place de chantiers éducatifs	4, 11	Missions de porte à porte, tractage, jardinage, manutention et travaux de réhabilitation des parties communes des immeubles par les jeunes volontaires, en partenariats avec les bailleurs et la Sauvegarde 93.

Récapitulatif de la Direction générale

Evaluation de la Direction générale au regard des 5 finalités du développement durable



Annexes

Annexe 1 : Annexe du Compte administratif 2024 « Budget vert » - Axe 1 : atténuation du changement climatique



Annexe 3 : Introduction du budget vert

L'article 191 de la loi de finances pour 2024 impose aux collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants de présenter en annexe du compte administratif, un état évaluant les effets environnementaux des dépenses d'investissements sur 6 axes :

- Axe 1 : Atténuation du changement climatique
- Axe 2 : Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
- Axe 3 : Gestion des ressources en eau
- Axe 4 : Transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques
- Axe 5 : Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols
- Axe 6 : Préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

Un calendrier progressif de déploiement a été précisé :

- Le compte administratif 2024 rend compte de l'axe 1
- Le compte administratif 2025 rend compte des axes 1 et 6
- Les comptes administratifs 2026 et suivants rendent compte de tous les axes

Les dépenses d'investissements doivent être cotées selon qu'elles concourent favorablement, défavorablement, ou de façon neutre à l'objectif environnemental de l'axe

Ainsi pour l'axe 1, les critères utilisés ont été les suivants:

cotation	Critères	Exemples
Favorable	Réduction directe des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), amélioration de la performance énergétique, développement des mobilités durables ou des énergies renouvelables	Rénovation énergétique, installation photovoltaïque, achat de vélos ou bus électriques, pistes cyclables
Défavorable	Projet induisant une augmentation des émissions (directe ou indirecte) ou favorisant les énergies fossiles	Construction de surfaces bâties, achat de véhicules thermiques, extension de voies routières, gros œuvre.
Neutre	Projet sans lien significatif avec les émissions ou la consommation énergétique	Achat de mobilier, travaux légers d'entretien, réparation de locaux, réserves foncières

L'instruction indique que la présentation synthétique figurant en annexe du compte administratif (pages 663 à 670) développe la cotation par nature comptable, ainsi que par fonction comptable.

Le tableau ci-dessous apporte une présentation alternative, plus accessible, par autorisation de programme.



Autorisations de programme	En millions d'euros			
	Exécuté 2024	Favorable	Défavorable	Neutre
AP 1 Développement des équipements petite enfance	0	0	0	0
AP 2 Priorité à l'éducation	6,3	4,4	1,2	0,6
AP 3 Développement des équipements sportifs	2,1	0,7	1,1	0,3
AP 4 Vie locale, quartiers et tous les âges	1,3	0,3	0,1	0,9
AP 5 Amélioration de l'espace public pour tous et végétalisation	8,3	4,7	2,6	1
AP 7 entretien et rénovation énergétique patrimoine bâti	7,4	1,3	0,4	5,7
AP 8 NLG ville intelligente	0,8	0,4	0	0,3
AP 9 NLG vers la capitale de l'Est métropolitain	8,3	2,9	1,7	3,8
AP 10 Investissement courant des services	1,9	0,2	0,4	1,3
AP 11 Divers investissements	3,5	0,3	0,3	2,9
Total:	39,9	15,2	7,8	16,8
	<i>soit en %:</i>	38,3%	19,7%	42,0%

Les traits saillants sont les suivants :

- Sur l'autorisation de programme 2 « Priorité à l'éducation », la construction du groupe scolaire de l'Oiseau Lyre et la réhabilitation des groupes scolaires tels que Paul Serelle aux normes énergétiques les plus récentes induisent un pourcentage d'impact favorable de 70%
- Sur l'autorisation de programme 5 « amélioration de l'espace public pour tous et végétalisation », les principaux projets favorables à l'axe 1 sont l'agriculture urbaine, le schéma directeur d'aménagement lumière, les forêts urbaines, les espaces verts, et une fraction des opérations de voirie.
- Sur l'autorisation de programme 7 « entretien et rénovation du patrimoine bâti », la contribution principale est celle du projet Récital ainsi que différents travaux de mise aux normes des installations de chauffage.
- Sur l'autorisation de programme 9 « Noisy le Grand vers la capitale de l'Est métropolitain », la réhabilitation du lacs des Mares Dimanches et de ses abords et la réhabilitation de l'esplanade de la Commune de Paris concourent pour un tiers à l'objectif d'atténuation du changement climatique.

Annexe 2 : Bilan des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Noisy-le-Grand

Le **bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES)** de Noisy-le-Grand a été renouvelé en 2024 sur les données d'activité de 2023. Le BEGES de la collectivité repose sur l'article L. 229-25 du Code de l'Environnement et a pour objet de comptabiliser **les émissions de GES générées par la commune dans son fonctionnement quotidien**, pour l'exercice de ses compétences (régie, affermage, délégation de service public, marché public, concession, etc.). Les gaz considérés à effet de serre, c'est-à-dire dont le pouvoir réchauffant a été démontré, sont les suivants : dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbure (HFC), perfluorocarbure (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆). Le plus commun et le plus connu étant le dioxyde de carbone, l'estimation des émissions est toujours exprimée en tonnes de CO₂ équivalent. Pour estimer un gaz considéré, on compare donc son pouvoir réchauffant et sa durée de vie dans l'atmosphère à ceux du dioxyde de carbone.

La Commune de Noisy-le-Grand a produit son premier **BEGES en 2021** sur les données d'activité de l'année 2019. Le bilan est consultable sur la plateforme de l'ADEME (Agence de la transition écologique) : <https://bilans-ges.ademe.fr/>.

Selon la réglementation en vigueur en 2021, ce BEGES comptabilisait uniquement :

- **Les émissions directes de GES** : Ces émissions sont considérées comme directes car elles sont issues des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel (ex : chaudière à fuel, chaudière à gaz naturel, véhicules de déplacement professionnels...) ;
- **Les émissions indirectes liées à l'énergie** : il s'agit de toutes les émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation et rapportées au mix énergétique de la France (ex : consommation d'électricité issue du réseau de distribution et non produit localement...).

En 2019, les activités de la Commune de Noisy-le-Grand ont généré environ **5 287 t_{eq}CO₂** (tonnes équivalent CO₂).

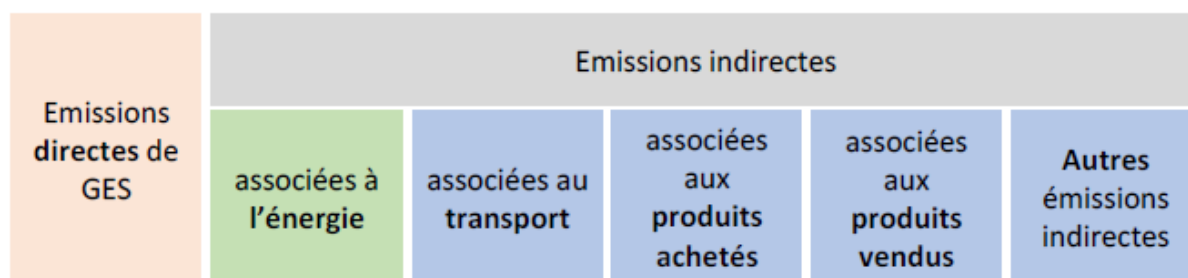
Depuis le décret n°2022-982 du 1^{er} juillet 2022, en plus **des émissions directes et indirectes liées à l'énergie**, le bilan doit comptabiliser **toutes les émissions indirectes liées à l'activité de l'organisation**. Celles-ci correspondent, par exemple, au déplacement domicile-travail des agents, à la production de déchets de la collectivité, à l'impact de la restauration scolaire, etc. La nouvelle réglementation impose que ce BEGES soit accompagné d'un **plan de transition**, permettant à l'administration de respecter les seuils d'émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030 et 2050.

Le dernier bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) a été réalisé en 2021 sur les données de 2019. Le périmètre d'évaluation des EGES a été profondément remanié entre 2021 et 2024. En effet, la méthodologie employée en 2021 était la « Méthode BEGES V4 », en 2024, la méthodologie employée est la « Méthode BEGES V5 », cela comprend comme changement :

- **Passage de « scopes » à des « catégories »**
- **Il n'y avait que 3 scopes en 2021 (dont 2 obligatoires) ; il y a dorénavant 6 catégories**
- **Alors que seul les scopes 1 et 2 étaient obligatoires en 2021, les 6 catégories sont désormais obligatoires**

Ainsi, pour réaliser son BEGES, la collectivité a calculé ces émissions suivantes :

- **Catégorie 1** : émissions directes de gaz à effet de serre émises par la ville, associées à la consommation de gaz et de pétrole (inchangé par rapport à 2021)
- **Catégorie 2** : émissions indirectes liées à la production d'électricité et aux réseaux de chaleur et de froid, générées sur ou en dehors du territoire mais consommées par les services de la ville (inchangé par rapport à 2021)
- **Catégorie 3 à 6** : émissions indirectes de la ville, liées à ses activités / services : transports, achats de biens et de services, immobilisations, etc. (nouveau par rapport à 2021).



Ce BEGES réalisé en 2024 consiste donc en **une évaluation globale de l'activité de la municipalité à laquelle est associé un plan d'action de transition pour permettre à la collectivité de parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050**, Ces changements impliquent que ce BEGES sera la nouvelle année de référence de la ville à partir de laquelle il sera possible de comparer avec les prochains bilans.

En 2023, les activités de la commune de Noisy-le-Grand ont généré environ **24 601 teqCO₂** (tonnes équivalent CO₂) réparties comme suit¹³ :

- Emissions directes de GES : 3 700 TeqCO₂
- Emissions indirectes associées à l'énergie : 472 TeqCO₂
- Emissions indirectes associées au transport : 1 356 TeqCO₂
- Emissions indirectes associées aux produits et services achetés : 19 073 TeqCO₂
- Emissions indirectes associées aux produits et services vendus : 0 TeqCO₂
- Autres émissions indirectes : 0 TeqCO₂

Alors qu'en 2019, la ville émettait 5 287 TeqCO₂, elle en émettait 24 601 TeqCO₂ en 2023, soit une augmentation de 19 315 TeqCO₂. Comme vu ci-dessus, cela est dû à l'intégration dans le périmètre d'évaluation du BEGES 2024 de nouvelles catégories d'émissions, notamment les achats de biens et de services (19 073 TeqCO₂ en 2023).

Plan de transition : Afin de construire son plan de transition, conformément à la loi, la Ville s'est fixé des objectifs pour 2030 et 2050 :

- **Objectif pour 2030 :** La ville souhaite atteindre les objectifs du décret tertiaire dès 2030, soit une réduction de sa consommation d'énergie de 50%. La ville s'est fixée pour objectif d'atteindre ces résultats en travaillant sur la totalité de son patrimoine (bâtiments) et non seulement sur ses bâtiments de plus de 1000 mètre carré.
- **Objectif pour 2050 :** La ville s'inscrit dans la trajectoire fixée par l'État, soit une division par 6 de ces émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

Pour cela, la Ville a défini 5 axes :

Axe 1 : Diminuer les émissions de gaz à effet de serre (EGES) des bâtiments et développer les énergies renouvelables :

- **Objectif 1 : Baisse de 20% de la consommation des bâtiments de la ville d'ici à fin 2026 et baisse de 50% d'ici à 2030 :**
 - Mise en place du projet RECITAL basé sur l'IA. RECITAL est un projet développé par la ville de Noisy-le-Grand en lien avec la Banque des Territoire. La ville se dote d'un outil de pilotage (logiciel) afin de réduire les consommations de ses bâtiments en agissant sur les usages (optimisation de l'utilisation des bâtiments et connaissance fine du "comportement" des bâtiments) et la planification. De plus, RECITAL, via sa connaissance des bâtiments (usages et comportements), sera capable de déterminer le bouquet de travaux à réaliser pour réduire sa consommation d'énergie de 50% à un coût

¹³ Consultable en ligne : <https://bilans-ges.ademe.fr/bilans/consultation/578e2470-5a36-41bc-b138-e80aa2abfceb/fiche-identite>

supportable pour la ville. Il devrait donc permettre à la ville de réduire de 20% sa consommation d'énergie sur 40 sites significatifs d'ici 2026 via des économies de gestion et de changement d'usages et de pratiques (réglage des systèmes, petits investissements et conduite du changement) de 50% d'ici à 2030 sur l'ensemble du patrimoine bâti.

- Réalisation de travaux de rénovation énergétique de la ville au travers un marché de performance énergétique.
- *Objectif 2 : Baisse de 50% de la consommation des bâtiments de la ville d'ici à 2030 et décarbonations des consommations (développement des ENR) :*
 - Développement des ENR via la solarisation des bâtiments publics communaux en vue de réaliser de l'autoconsommation.
 - Développement des ENR via le développement d'un réseau de chaleur urbain de géothermie pour alimenter les grands collectifs ainsi que les bâtiments de la ville.

Axe 2 : Réduire la dépendance à la voiture et favoriser les mobilités douces et actives

- *Objectif 1 : favoriser les mobilités douces des agents pour les trajets domicile-travail et déplacement professionnel :*
 - Réalisation d'un plan de mobilité interne approfondi, en lien avec les actions et dispositifs déjà portés par la direction des Ressources Humaines en la matière.
- *Objectif 2 : favoriser les mobilités douces pour permettre aux usagers d'accéder aux services publics :*
 - Réalisation d'un plan local de mobilité
 - Dématérialiser les démarches usagers qui peuvent l'être afin de limiter les déplacements

Axe 3 : Renforcer la démarche environnementale dans les marchés publics et dans le numérique

- *Objectif 1 : Améliorer la collecte des données et le suivi des immobilisations :*
 - Auprès des délégataires uniquement, introduire une clause obligatoire de communication des données de consommations énergétiques par an à retranscrire dans le rapport annuel
 - Auprès des titulaires de marchés publics introduire une clause de transmission des données liées à cette activité (consommations énergétiques, matériaux utilisés, combustibles utilisés...)
 - Optimiser l'espace dans les locaux existants afin de contenir le nombre de m2 utilisé par la ville pour l'accomplissement de ces missions
- *Objectif 2 : Porter la collectivité au rang de commune écoresponsable :*
 - Réalisation d'un SPASER (Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables)
 - Élaborer une évaluation climat du budget d'investissement pour estimer l'impact des dépenses d'investissement sur le climat (budget vert)
- *Objectif 3 : Renforcer la démarche de numérique responsable :*
 - Réaliser une stratégie numérique responsable (schéma directeur : diagnostic et plan d'action)

Axe 4 : Réduire les émissions liées aux déchets

- *Objectif : Réduire la quantité de déchets générée et favoriser l'éco-responsabilité :*
 - Réaliser un plan de prévention et de gestion des déchets de la mairie
 - Développer le tri sélectif (5 flux) dans les locaux de la Ville

Axe 5 : Piloter stratégiquement la démarche de transition et assurer son suivi

- *Objectif 1 : Sensibiliser les agents et élus aux enjeux énergie-climat :*
 - Formation des agents et des élus
- *Objectif 2 : Pilotage opérationnel et suivi du plan de transition :*
 - Création d'un service Pilotage et évaluation des politiques publiques
- *Objectif 3 : Adopter une stratégie d'aménagement durable :*
 - Adoption d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal ambitieux sur les enjeux écologiques et de développement durable.